



Traduit par le frère
Ibrahim ibn
Mohamed el Barbary

*Le secours des musulmans
contre les insufflations sataniques*

إنقاذ المسلمين من وسوسة الجن الشياطين

De Cheikh Mohamed ibn Abdillah El Imam

Editions *Sibaway*



Titre du livre en arabe :

إنقاذ المسلمين من وسوسة الشياطين و الجن

Editions *Sibaway*

E-mail : darsibaway@yahoo.fr

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Son nom : Abu Nasr Mohamed ibn Abdillah ibn Houssein ibn Tahir ibn Ali ibn Khazi surnommé "El imam".

Sa naissance : Il est né en 1380 de l'an hégirien correspondant à l'an 1960, dans un village connu du nom d'Asahel.

Sa descendance : Le Cheikh se maria alors qu'il était encore étudiant à Dammajj. Allah ﷻ le gratifia d'une épouse enseignante issue d'une famille connue pour son bien et sa loyauté, et Il l'enrichit de neufs enfants : quatre garçons et cinq filles.

Sa jeunesse et ses études : L'éminent Cheikh vivait dans un village qui n'avait rien de semblable aux villages d'aujourd'hui où nous disposons d'écoles enseignant dès le plus bas âge différentes matières dont l'apprentissage du Coran. Le village du Cheikh était particulièrement entouré de montagnes et c'est la raison pour laquelle les professeurs y accédaient avec difficulté. Mais de nos jours, grâce à Allah ﷻ, la majorité des villages disposent d'infrastructures adéquates et de moyens mis en place permettant ainsi l'accès aux cours même les plus éloignés. Le Cheikh commença donc par l'apprentissage du Coran dans son village, et par la suite, il se dirigea vers la ville de Ta'izz où il débuta sa recherche de la science dans un institut. Cependant, il n'y resta qu'une courte durée car il sentit qu'il n'y pouvait y abreuver sa soif d'apprendre. Il s'est alors orienté vers la ville de Saïda où, par la grâce d'Allah ﷻ, il se mit à étudier auprès de Cheikh Mouqbil, Qu'Allah lui fasse miséricorde. De là, il apprit le Coran en deux mois, et il se mit par la suite à suivre d'autres cours en parallèle afin d'acquérir une plus grande science. Il avait des responsabilités en tant qu'imam et était au service de ses frères dans un markez. Le Cheikh était doté d'une capacité exceptionnelle de mémorisation et était très éveillé, il profitait de son temps sans pour autant le négliger.

Après qu'Allah ﷻ lui accorda cette montagne de science, Le Cheikh s'installa à Maâbar où il y enseigne actuellement à la mosquée "Annour". A l'époque, le markez ne comptait que sept frères et c'était avec eux que le Cheikh débuta son prêche en leur apprenant tout ce qui était utile en parallèle à l'apprentissage du Coran. Son invitation à la Sunna pure s'est propagée sur le quart du pays, et il devint connu en un laps de temps, ce qui attira les étudiants assoiffés de science des quatre coins du Yémen, à son acquisition auprès du Cheikh. De nos jours, certains de ses étudiants sont devenus imam, prêcheur, expert dans le Coran, écrivain, chercheur, et professeur.

PREFACE DE L'AUTEUR

Louange à Allah ﷻ, J'atteste qu'il n'y a point de divinité autre qu'Allah ﷻ sans associé, et que Mohamed ﷺ est Son Serviteur et Son Messager.

Certes, une des plus grandes œuvres pieuses, est l'accomplissement des actes de délivrance des musulmans contre la domination des diables djinns sur eux à travers les insufflations et autres moyens. Cette délivrance fait partie des œuvres des messagers et des prophètes et elle est un des plus grands objectifs de leurs missions. Le savant Cheikh El Islam ibn Taymiyya a cité dans son "Recueil de fatwas" concernant le repoussement des démons djinns de l'homme : « ***Cela est une des meilleurs œuvres des prophètes et des hommes pieux, qui jusqu'à aujourd'hui, repoussent les diables de l'homme par ce qu'Allah ﷻ et son prophète ﷺ ont décrété*** ». ¹ Et il a aussi cité dans "La réponse exacte", l'interprétation du verset suivant : « ***Et ce ne sont point les diables qui sont descendus avec ceci (le coran), cela ne leur convient pas; et ils n'auraient pas pu le faire*** ». (Sourate les Poètes, Verset 210-211) : « ***Ce avec quoi est venu le Prophète est en contradiction total avec l'objectif des diables et il ne s'est jamais produit sur Terre une chose aussi contradictoire*** ».

Sachant que le mal de certains djinns et de leurs diables est un des plus grands méfaits qui touche le fils d'Adam dans l'absolu, le Coran et la Sunna ont pris soin d'exposer leurs œuvres démoniaques mise en place contre l'être humain, ainsi que tous les moyens et renforcements pour s'y en préserver et plus particulièrement, le mal des insufflations. J'ai donc choisi d'écrire sur ce sujet car les suggestions du Diable peuvent conduire l'homme à sa perte et à sa

¹ 56-57/19

destruction absolu. Ibn 'Atiya a dit : « ***Le chuchotement du Diable sur l'être humain est appelé insufflation*** ». ²

Je me suis dit, qu'étant donné que les suggestions du Démon sont réelles et qu'elles sont la fonction secrète d'Iblis, il est difficile pour beaucoup de personnes de s'en rendre compte dès leur commencement, car le plus grave est que ces derniers n'en prennent conscience qu'après être atteint par son mal. Donc, le rappel fait aux musulmans contre le danger du waswas et son éclaircissement, leur permettra de se débarrasser de cet ennemi. Il leur est impérativement obligatoire de connaître leur plus grand adversaire qu'est le Diable ainsi que son armée, et de savoir ce qu'ils complotent contre eux, car par Allah ﷻ, s'ils le connaissaient, ils seraient plus vigilants face à lui et ses ennemis parmi les hommes, car leur emprise sur eux les surpassent de loin.

J'ai donc veillé à ne pas m'étendre sur le sujet afin qu'il soit accessible à tous les lecteurs et j'y ai mentionné beaucoup de propos de savants tel que Cheikh El Islam ibn Taymiyya qui est l'un des meilleurs érudits dans la connaissance des djinns et de leurs situations, et que personne n'a devancé d'après mes connaissances sur ce thème. Il a certes apporté des choses extraordinaires sur ce sujet.

Les lecteurs trouveront donc dans cet essai ce qui réjouira leur poitrine parmi ses paroles (du Cheikh El Islam). Cet écrit est une partie de mon livre intitulé "Encyclopédie sur le monde des djinns et des diables" dont je m'active dans son achèvement et son impression. Enfin, j'ai donc titré cet essai : "*Le secours des musulmans contre les insufflations sataniques*".

Mohamed ibn abdillah el Imam
10/01/1428

² *El Mouharar el wajiz*

PREFACE DU TRADUCTEUR

Louange à Allah ﷻ! C'est Lui ﷻ que nous louons, et à qui nous demandons aide et pardon, et nous cherchons refuge auprès de Lui contre notre propre mal et les conséquences néfastes de nos actes. Nul ne peut égarer celui qu'Allah ﷻ a guidé, et nul ne peut guider celui qu'Il a égaré. La parole la plus véridique est celle d'Allah ﷻ et la meilleure voie est celle de Mohamed ﷺ. Les pires choses (en matière de religion) sont les innovations, toute innovation est égarement, et tout égarement est en enfer.

J'ai l'honneur de vous présenter, chers frères et sœurs, la traduction d'une œuvre magnifique de Cheikh Mohamed El Imam, une œuvre dont j'ai jugé utile de rendre accessible à tous les francophones, car elle comprend un bienfait indispensable pour les cœurs ainsi qu'une guérison pour les poitrines. Il m'a semblé donc évident de partager avec vous les informations rassemblées dans ce livre qui traite de la plus grande menace qu'est jamais connu l'homme pour sa religion : Son ennemi juré qui n'est autre que Satan. Il parvient aux moyens des insufflations à troubler et pervertir notre réflexion, notre pensée, ainsi que nos âmes jusqu'à nous pousser à nous autodétruire nous-même en faisant couler mutuellement notre sang ou à adorer autre que notre Seigneur, afin d'attirer vers nous la colère d'Allah ﷻ qui nous entraînera vers des conséquences dramatiques et finalement vers l'enfer. Donc, sache que le démon est un ennemi redoutable et rusé qui tient à égarer l'individu par tous les moyens. Nous connaissons par l'intermédiaire de ce livre, tous ses objectifs et les moyens qu'il utilise, ce qui nous permettra alors de le contrarier. Mais si nous oublions un seul instant qui il est véritablement, il réussira à nous ramener vers le but qu'il s'est fixé. Le Diable est certes le plus redoutable ennemi de l'Homme :

« Satan est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour ennemi ».

(Sourate Le créateur, Verset 6)

Nous ne discuterons pas ici de la réalité de Satan, mais nous pouvons dire en résumé que c'est une créature invisible à l'œil humain, qui nous guette perpétuellement.

Allah - magnifiée soit Sa Majesté - le Savant et l'Omniscient, le Créateur de toute chose nous en parle dans Son Livre en des termes clairs comme étant une créature faisant partie des djinns, nous voyant sans pour autant qu'on puisse le voir et ayant la capacité de nous insuffler le mal et nous l'enjoliver. Quand Satan domine le cœur, celui-ci devient ténébreux, s'assombrit et durcit, ne discernant aucunement le bien du mal : Seule la guidée d'Allah ﷻ peut le sauver de cet état, mais encore faut-il la mériter et la susciter en cherchant sincèrement à se repentir et à vivre dans le rappel d'Allah ﷻ. Ce livre vous permettra donc par la grâce d'Allah ﷻ de prendre enfin connaissance de votre ennemi.

J'implore Allah ﷻ de mettre la bénédiction dans cette œuvre, de faire en sorte que je fasse partie de ceux dont le travail soit couronné de réussite pour qu'il profite à tous les musulmans et musulmanes. Et je prie quiconque jugeant qu'un propos doit être rectifié ou remplacé par ce qui est meilleur, de me contacter et de faire part de sa générosité.

1 - LE CORAN ET LA SUNNA : LES DEUX SEULES SOURCES FIABLES DANS LA CONNAISSANCE DES DJINNS ET DES DIABLES ET LE MOYEN DE S'EN PROTEGER

Beaucoup de paroles vaines sur les djinns et les diables ont été propagées jusqu'à nos jours, et beaucoup de mythes sur ce sujet ont été tissés, ce qui a entraîné les gens à une immense ignorance. Le Coran et la Sunna quant à eux, fournissent des renseignements bien précis et d'une importance primordiale qui n'a pas d'égal dans tout ce qui touche ce domaine. Nous y retrouvons tout ce qui a trait à leur vie avec détails comme leur création, leur typologie, leur fait et gestes, ainsi que les capacités dont Allah ﷻ les a dotés. Tout ce qui se dit comme paroles sur les djinns et les diables n'est pas acceptable sans l'avoir exposé à la lumière de la Charia islamique. Si ces paroles sont en concordance avec cette dernière alors elle sera acceptée, mais dans le cas contraire, rejetée.

Donc la connaissance du monde des djinns et des diables à travers le Coran et la Sunna a pour but d'apporter aux fils d'Adam la science par laquelle il aura la possibilité et la force de les combattre avec clairvoyance et pourra prendre le dessus sur eux, tout cela par la grâce d'Allah, car celui qui ignore leur mal aura beaucoup de difficultés à s'en débarrasser.

2 - LA CONVOITISE DU DIABLE ENVERS ADAM ET SA DESCENDANCE

Le Prophète Mohamed ﷺ a dit : *« Lorsqu'Allah ﷻ a façonné Adam au paradis, il le laissa le temps qu'il voulut le laisser, alors Iblis se mit à tourner autour de lui afin de voir qu'était cette chose ; et lorsqu'il le vit creux il réalisa qu'il était une créature qui n'était pas consistante ».*³

³ Rapporté par Anas, Muslim 2611

Le savant el Manawi explique dans son livre "Faydh el Qadir" le hadith du Prophète ﷺ en disant : *« Cela veut dire qu'il ne possède pas de quoi repousser l'insufflation du Diable, qu'il n'arrive pas à se renforcer par lui-même, et qu'il ne possède ni de puissance ni de fermeté mais au contraire, il est un être instable changeant souvent de situations et de paroles, ne patientant pas sur ce qui va obstruer son vide face à ses désirs, il laisse l'entrée libre aux passions qui l'entraîneront vers des sanctions. Et ce que pensait Iblis à l'égard de l'homme s'avérait exact ».*⁴

3 - L'IMMENSE MALHEUR QUE LE DIABLE S'EST ATTIRÉ EN NUISANT A SON ÂME ET SA DESCENDANCE AINSI QU'A ADAM ET SA DESCENDANCE

Le malheur du Diable, le père des djinns est énorme lorsqu'il a nui à son âme et l'a induite en erreur alors qu'Allah ﷻ lui avait ordonné de se prosterner devant Adam, il refusa ce qui causa son bannissement et sa malédiction pour toujours. Il nuit aussi à sa descendance lorsqu'il l'embrigada dans la mécréance et l'association. Le très Haut ﷻ a dit :

« Allez-vous cependant le prendre ainsi que sa descendance pour allié en dehors de Moi, alors qu'ils vous sont ennemis ? Quel mauvais échange pour les injustes ! »

(Sourate la Caverne, Verset 50)

Et en ce qui concerne sa nuisance envers le père et la mère de l'humanité, Adam et Hawa ainsi que leur descendance, c'est un fait connu qui va de soit dans l'islam, et dans la réalité et les situations de l'être humain. Et la preuve réside dans la parole d'Allah ﷻ citant une des paroles du Diable :

⁴ (297/5)

« ... Si Tu me donnais du répit jusqu'au jour de la Résurrection, j'éprouverai, certes, sa descendance, excepté un petit nombre (parmi eux) ». (Sourate le voyage nocturne, Verset 62)

As-tu vu un ennemi plus maléfique que le Diable ? Ibn el Qayim a dit en parlant de la mauvaise situation dans laquelle s'est retrouvé le Diable : **« Il a rabaissé son âme alors qu'il voulait son exaltation et l'a humilié alors qu'il voulait sa fierté, il lui a causé du mal alors qu'il voulait son plaisir. Il a fait subir à son âme ce qu'aucun ennemi n'est capable de lui infliger, alors comment une personne douée de raison se met à l'écouter, à se diriger vers lui, et ainsi le prendre comme allié ? »⁵**

Allah ﷻ n'as-t-il pas dit ? :

« Et lorsque Nous dîmes aux anges "Prosternez-vous devant Adam", ils se prosternèrent excepté Iblis (Satan) qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre le commandement de son Seigneur... » (Sourate la Caverne, Verset 50)

4 - LA RUSE DE SATAN EST FAIBLE

Gare à toi ! Gare à toi ! Ô musulman atteint par les insufflations du Diable, de croire que tu ne t'en débarrasseras jamais, qu'elles ont une emprise totale sur toi, et que le Diable te domine. Sache que la ruse de Satan est faible avec pour preuve le verset suivant, Allah ﷻ dit :

« La ruse du Diable est certes faible ». (Sourate les Femmes, verset 76).

Sa faiblesse est apparente et c'est pour cela que plus d'un interpréteur a dit que Satan s'emploie à jeter ses insufflations sur les êtres humains

⁵ Le secours de l'affligé 937-938/2

pour les corrompre, car elles sont l'un des plus grands moyens, voir le plus important, utile dans l'égarément des gens. Ses insufflations n'ont aucune domination sur le serviteur si celui-ci se tourne vers Allah ﷻ. Cet ennemi qu'est le Diable, ne possède aucun commandement et ceci est une faiblesse certaine chez lui, et une force pour celui qui est proche d'Allah ﷻ.

Cheikh El Islam ibn Taymiyya a écrit : **« Il convient au serviteur d'Allah ﷻ de tenir bon et de patienter, et qu'il s'accroche aux prières ainsi qu'aux rappels, et qu'il ne se lasse pas car en s'accrochant à cela, la ruse de Satan s'éloignera de lui ».**⁶ **« La ruse du Diable est certes faible ».** (Sourate Les Femmes, Verset 76) Le Cheikh a aussi dit : **« Plus la foi et l'unicité en Dieu ﷻ ainsi que la lumière de la discernassions est forte, plus la tentation de Satan s'amenuise ».**⁷

5 - LES PLUS MAUVAISES DES CREATURES SONT LES DIABLES PARMIS LES DJINNS

Les preuves selon lesquelles les diables djinns sont les plus mauvaises des créatures c'est qu'ils sont à l'origine et la cause de toute mécréance, association, et désobéissance chez le fils d'Adam. Allah ﷻ a dit dans un hadith quoudsi :

« Certes, J'ai créé tous Mes serviteurs musulmans ensuite, leur sont venus les diables djinns qui les ont déviés de leur religion et leur ont interdit ce que Je leur ai rendu licite, et leur ont ordonnés d'associer à Allah ce qu'il n'a pas révélé ».⁸

En revanche, toute adoration et obéissance vouée à autre qu'Allah ﷻ est une adoration et une obéissance aux diables et aux

⁶ Recueil de fatwas 608/22

⁷ Recueil de fatwas 363/1

⁸ Muslim, n°2865

djinns. Et plus d'un savant a interprété le verset suivant : « **Dis : Je cherche protection auprès de mon Seigneur de l'aube naissante contre le mal des êtres qu'Il a créé** ». (Sourate l'Aube naissante, Verset 1 et 2) de la façon suivante : le mal des êtres qu'Il a créé dans ce verset s'applique tout d'abord au Diable et à sa descendance car ils sont les pires des créatures, et ensuite à tous les êtres malfaisants qui existent.

Il n'y a pas de divergence entre les interpréteurs sur la parole d'Allah ﷻ « **contre le mal du mauvais conseiller furtif** » (Sourate les Hommes, Verset 4) qu'il s'agisse bel et bien du Diable. Les diables sont aussi évoqués dans la sourate de l'Aube naissante : « **contre le mal des êtres qu'il a créé** » (Verset 2), mais malgré cela ils ont été évoqués seul dans la sourate les Hommes à cause de leur grand mal, mais d'autres interpréteurs ont divergés sur le même verset à savoir si les diables parmi les êtres humains y sont concernés ou pas ? Mais le plus probable est qu'ils en font partie d'après la preuve dans la parole d'Allah ﷻ « **qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain** » (Sourate les hommes, Verset 6)

Et c'est pour cela que le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : «... **Si l'insufflation du mauvais conseiller ne concernait que les djinns, nous n'aurions pas besoin de la parole suivante d'Allah ﷻ « qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain » Pourquoi Allah évoquerait-il la protection contre les mauvaises paroles des djinns sans celle des hommes ? »**⁹

Ce qui nous amène à dire que les diables djinns sont plus maléfiques que les diables humains, et que leur père Iblis est la plus maléfique des créatures d'Allah ﷻ comme il est connu. Il a demandé un délai jusqu'au jour de la Résurrection, ce qu'il lui a été accepté, il sait donc mobiliser avec une grande partie de sa descendance dans l'égarément de l'humanité.

⁹ Recueil de fatwas 512/17

6 - IL N'Y A PAS UN MUSULMAN SANS QU'IL Y EST A SES COTES UN COMPAGNON MECREANT PARMI LES DJINNS QUI L'ACCOMPAGNE DE PARTOUT.

Tout musulman, homme ou femme qu'il soit, doit savoir qu'Allah ﷻ l'éprouve en lui imposant un djinn comme compagnon, et il n'y a pas un musulman sans qu'il soit avec lui un compagnon mécréant parmi les djinns. Dans un hadith, le Prophète ﷺ a dit : « *Il n'y a point parmi vous qui ne soit pas accompagné d'un djinn.*

- *Même toi, ô Messager de Dieu ? lui dirent-ils.*

- *Même moi, répond-il, en ajoutant : mais Dieu ﷻ m'a apporté son soutien contre mon compagnon djinn et il s'est converti à l'islam et ne m'ordonne que du bien ».*¹⁰

Et le sens de compagnon dans ce hadith est un inséparable, c'est à dire une personne qui ne vous quitte pas. Ce compagnon parmi les djinns accompagne le musulman vers son égarement ainsi que sa tentation, et il a recourt à tous les moyens possible pour nous égarer et nous sortir de l'islam, et il est même un assistant de ses frères parmi les diables pour nous leurrer, il leur prépare le chemin afin que ces derniers puissent nous toucher de leur mal. Ils compatissent et travaillent avec les diables parmi les humains comme les sorciers pour entacher la religion du musulman ainsi que sa vie d'ici-bas.

N'as-tu pas pitié de ton âme contre cet ennemi, Ô Serviteur d'Allah ﷻ ? Alors résiste à ses attaques par l'intermédiaire d'armes légales (lecture du Coran, rappel, prière).

¹⁰ Rapporté par Messaoud (2814)

7 - IL N'Y A PAS UN MUSULMAN SANS QU'IL Y EST A SES CÔTES UN COMPAGNON PARMIS LES ANGES QUI LUI INSPIRE LE BIEN

Parmi les miséricordes d'Allah ﷻ sur les musulmans, est d'avoir mis à leurs côtés un compagnon parmi les anges qui introduit dans leurs cœurs toute sorte de bien. Comme l'a dit le Prophète ﷺ dans un hadith d'après Ibn Messaoud : « *Il n'y a aucun parmi vous qui n'est pas un compagnon parmi les djinns* ». ¹¹

Et toujours d'après Ibn Messaoud, le Prophète ﷺ a dit : « *Certes, l'ange et le Diable ont tous les deux une résolution, et celle de l'ange et de faire revenir l'homme au bien et à la vérité.* » ¹²

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit sur la résolution qui a été citée dans le hadith : « *Un des principes de la science que sont la vérité et la bonne volonté font partie de la résolution de l'ange* ». ¹³

8 - LA SAGESSE DE LA DOMINATION DES DIABLES DJINNS SUR LES CROYANTS

Parmi la sagesse d'Allah ﷻ dans cette domination il y a :

Eprouver le croyant pour faire apparaître le mauvais du bon :

« Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants dans l'état où vous êtes jusqu'à qu'Il distingue le mauvais du bon. Et Allah n'est point

¹¹ Rapporté par Muslim n°2814

¹² Rapporté par Abd Razak dans son tafsir 109/1, et Ibn Jarir dans son tafsir 88/3, sa chaîne de transmission est correcte et s'arrête à Ibn Messaoud, hadith aussi rapporté par Tirmidhi dans son recueil n°2988 et Abu Yahri n°4999 et Ibn Haban dans lequel il a été mentionné faible à cause de A'ta ibn Saïb et Abu Ahwas qui font partis de sa chaîne de transmission et qui ont quelques confusions

¹³ Recueil de fatwas 34/4

tel qu'Il vous dévoile l'inconnaissable. Mais Allah choisit parmi Ses messagers qui Il veut».

(Sourate Al Imran, Verset 179)

Le grand érudit Ibn El Qayim a dit : « ***Par la création d'Iblis, l'ennemi d'Allah ﷻ, il est apparu quelques sagesse, parmi elles, l'extraction des mauvaises turpitudes cachées au fond de l'âme comme le mal et le vice. Le Diable s'efforce quant à lui de faire sortir de l'âme, par son percuteur de prêche (insufflation) tous ses secrets enfouis, comme une arme qui fait jaillir d'elle des étincelles au moment du tir*** ».

L'achèvement des étapes d'adorations :

Celle-ci ne se termine que par les épreuves que subissent les prophètes et ceux qui les suivent face à leurs ennemis qui les attaquent dans leur droiture vis à vis de la religion. Ils préfèrent la récompense d'Allah ﷻ, ils endurent et combattent les ennemis du Très Haut ﷻ. Donc, avec la patience et la lutte, ils concrétisent cette dernière étape d'adoration.

Allah ﷻ dit :

« Comptez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et qui sont endurents ! »

(Sourate Al Imran, Verset 142)

Et :

« Pensez-vous que vous serez délaissés, cependant qu'Allah n'a pas encore distingué ceux d'entre vous qui ont lutté et qui n'ont pas cherché des alliés en dehors d'Allah, de Son messager et des croyants ? »

(Sourate le Repentir, Verset 16)

Beaucoup de bienfaits n'apparaissent pas excepté avec l'existence de leur contraire

Nous ne pouvons connaître le bon qu'avec la présence du mauvais et qu'avec l'apparition des débauchés comme les diables parmi les djinns et certains hommes.

L'apparition des grands signes d'Allah comme la victoire de ses alliés et l'anéantissement de ses ennemis

De part cette sagesse qui est la destruction des mécréants apparaît la justice d'Allah et son bienfait dans le succès des croyants.

La sagesse impliquant l'existence du Diable et de son armée est vaste, nous nous sommes donc limités à ces quelques énumérations.

9 - LES CAUSES AVEC LESQUELLES LES DIABLES PARMIS LES DJINNS DOMINENT LES MUSULMANS

Les causes à travers lesquelles les djinns parviennent à causer du tort aux musulmans sont multiples :

Première cause : Le fait d'être vu par les djinns à contrario des hommes qui ne les voient que très rarement

Allah ﷻ a dit sur le Diable et sa descendance :

« Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas ».

(Sourate El A' raf, Verset 27)

Les interpréteurs disent que le pronom personnel "lui" fait référence au Diable et "ses suppôts" à sa descendance.

La question suivante a été posé au Cheikh El Islam ibn Taymiyya : ***« Les diables peuvent-ils être vus par certains ou est-ce***

*une généralité ? » Sa réponse fut : « **Ce qui est cité dans le Coran est que les diables voient les êtres humains tandis que ces derniers ne les voient pas, cela est véridique mais ne veut pas dire qu'aucun être humain ne peut les apercevoir, car il se peut que certains pieux ou autres les voient dans des situations exceptionnelles** ». ¹⁴*

Donc, du fait que les diables nous voient et que nous sommes dans l'incapacité de les voir, ils osent nous faire du mal sans aucune difficulté. La personne qui est protégée de leur mal est celui qu'Allah ﷻ a couvert de sa miséricorde.

Deuxième cause : Beaucoup d'ambigüités et de passions

Si les ambigüités et les passions sont accentuées chez les musulmans alors, ils prêteront plus attention aux insufflations des diables et y répondront plus facilement jusqu'à se faire duper et tomber à travers les mailles de leur filet. A ce sujet, le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « **La quantité d'insufflation est proportionnelle à celle des ambigüités et des passions ainsi que de l'attachement du cœur à des désirs qui égarent l'homme vers l'accomplissement des interdits** ».

Il est donc obligatoire à tout musulmans et musulmanes de s'équiper de science religieuse jusqu'à ce que leurs raisons s'illuminent, que leurs âmes se purifient et que leur poitrines se soulagent de par la vérité, ainsi, leurs cœurs s'apaiseront. Autrement, il n'y aura pas de secours pour eux face à ses nombreuses ambigüités et passions (doutes, incompréhensions, etc.) qui est un terrain favorable pour ses diables.

Troisième cause : L'insouciance du cœur envers le rappel d'Allah

Allah ﷻ a dit :

¹⁴ Recueil de fatwas 7/15

« Et quiconque s'aveugle (et s'écarte) du rappel du Tout Miséricordieux, Nous lui désignons un Diable qui devient son compagnon inséparable. Ils (les diables) détournent certes (les hommes) du droit chemin, tandis que ceux-ci s'estiment être bien guidés ». (Sourate l'Ornement, Verset 36-37)

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : **« Le Diable est un mauvais conseiller furtif. Si le serviteur évoque son Seigneur, il prend aussitôt la fuite, mais dans le cas contraire, l'individu sera touché par ses insufflations. Voilà la raison pour laquelle le délaissement du rappel d'Allah ﷻ est une des causes principales dans les fausses certitudes et volontés que le diable lance dans les cœurs des musulmans. Et parmi ces rappels, il y a la lecture du Coran et sa compréhension ».**¹⁵

Le Cheikh El Islam rapporte également : **« Ce qui empêche les diables d'accéder aux cœurs des fils d'Adam est le rappel d'Allah ﷻ qui s'y trouve, si celui-ci y en est vide, alors le Diable se l'accapare ».**¹⁶

Quatrième cause : Le mal et l'agression des musulmans envers les djinns qu'il soit volontaire ou involontaire

Les causes provoquant les violences des djinns envers les musulmans sont dus à certains incidents comme l'explique Cheikh El Islam ibn Taymiyya quand il donne plusieurs raisons qui pourrait justifier l'infiltration d'un djinn dans le corps humain : **« Il arrive parfois de la part de l'être humain, de causer un tort aux djinns comme le fait de leur jeter de l'eau chaude, de leur uriner dessus ou de tuer l'un d'entre eux volontairement ou non. Dans ce cas, les djinns peuvent se venger de lui, et aller même jusqu'à le tuer ».**¹⁷

¹⁵ Recueil de fatwas 34/4

¹⁶ Recueil de fatwas 399/17

¹⁷ Grande interprétation 265/4

Il arrive aussi que les djinns prennent l'apparence d'animaux comme le serpent, le chien, le chat ou autre créature, de ce fait, le musulman en a peur croyant qu'il s'agisse de créatures réelles, il s'empresse alors à les frapper ou à les tuer sans pour autant vouloir nuire aux djinns car il ignore qu'ils en sont. Et c'est la première chose qui pousse les djinns à être oppresseurs envers les musulmans. La loi islamique autorise à tuer ceux qui causent du tort aux êtres humains parmi les animaux cités plus haut sans les avertir à l'exception des serpents que l'on trouve dans les maisons, qui doivent être prévenus trois fois avant d'être tué.

Il y aussi quelque djinns habitants dans les ordures et derrière les maisons et qui, malheureusement, sont atteints par des jets de différents déchets provenant des êtres humains, ce qui les pousse à se venger d'eux. Toujours est-il qu'il est strictement interdit aux musulmans d'agresser les djinns. En revanche, si ces derniers leur portent préjudice alors qu'ils demandent secours à Allah ﷻ.

Cinquième cause : Lorsqu'un djinn tombe amoureux d'un être humain qu'il soit une femme ou un homme

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : *«Le djinn peut aimer un être humain comme un homme peut aimer une femme ou comme une femme peut aimer un homme, il peut même être pris de jalousie si son amoureux parmi les humains fréquente une autre personne en dehors de lui, ce qui pourrait le pousser à punir ce dernier par la mort, et ceci est une réalité ».*¹⁸

*«Parmi les djinns hommes et femmes, il y a ceux qui désirent avoir des rapports sexuels avec des êtres humains, à l'instar de ce qui peut se produire entre une femme et un homme. Et c'est un fait qui est très répandu chez eux. Beaucoup d'entre eux obtiennent des êtres humains et parfois même des adolescents ce qu'ils désirent ».*¹⁹

¹⁸ Les prophéties p.399

¹⁹ La grande interprétation, 4/265

Donc il est du devoir de tout musulman de veiller aux rappels d'Allah et plus particulièrement aux invocations comme avant d'entrer aux toilettes, pendant l'acte sexuel, car la nudité sans l'invocation du nom d'Allah fait partie des causes du désir et d'amour que les djinns éprouvent envers les êtres humains.

Sixième cause : Par la plaisanterie ou la moquerie envers les êtres humains

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya parle de l'atteinte des diables sur l'homme par l'intermédiaire de la moquerie en disant : « *Quelques fois, cette moquerie est la même que celle des faibles parmi les hommes qui se moquent des voyageurs* ». ²⁰ Comme le voyageur qui s'est égaré et demande aux gens son chemin, certains lui diront tout en étant ignorants ou pas, qu'il faut tourner à droite ou à gauche, d'autres lui indiqueront une autre direction alors qu'en vérité ils n'en n'ont aucune connaissance mais ils ne cherchent qu'à se moqué de lui.

Septième cause : Certains djinns font du tort aux musulmans qui commettent des péchés ou des innovations afin de les punir

Il arrive que certains djinns habitant le corps du musulman fait savoir que cette possession est dû aux péchés et aux innovations commis par ce dernier, c'est à dire que certains djinns vont nuire aux pêcheurs et innovateurs musulmans par jalousie envers l'islam bien que ce ne soit pas autorisé dans la législation islamique que ce soit pour le djinn ou l'être humain. Par conséquent, ils leur sont interdit de frapper ou d'habiter le corps d'un musulman car ce n'est pas du ressort des djinns d'exhorter les musulmans, cela pourrait leur faire peur.

²⁰ La grande interprétation, 265/4

En bref, ces comportements à l'égard des musulmans parviennent souvent de la part des ignorants parmi les djinns même s'ils sont musulmans.

Huitième cause : L'épreuve

Il y a une sagesse en ce qu'Allah ﷻ a prédestiné aux serviteurs pieux par la domination des djinns sur lui à l'exemple du prophète Ayoub.

10 - ALLAH A CREE LES DJINNS POUR L'ADORER MAIS NOMBREUX SONT CEUX QUI ONT DELAISSES CET ORDRE DIVIN ET SE SONT DIRIGE VERS LA NUISANCE ENVERS LES ÊTRES HUMAINS GRACE AUX INSUFFLATIONS ET AUTRES

Allah ﷻ a dit :

« Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils m'adorent ». (Sourate Qui éparpillent, Verset 56)

Ce verset est explicite sur l'éclaircissement de la sagesse d'Allah ﷻ dans la création des djinns. Elle a pour but l'adoration d'Allah ﷻ seul sans associé et beaucoup de versets font référence à cela. Peu s'en est fallu que la sourate Les Djinns leur soit entièrement réservée mais un nombre parmi eux s'est rebellé face à l'adoration d'Allah ﷻ en commençant par leur père Iblis. Son stratagème et sa ruse envers lui-même ainsi que sa descendance et celle des êtres humains a pris de l'ampleur jusqu'à aboutir à la mécréance de beaucoup d'entre eux.

Et pour ce qui est de la descendance d'Adam, Iblis a juré de les égérer et il a réussi car un grand nombre lui obéirent et le suivirent.

Allah ﷻ dit :

« Et il a très certainement égaré un grand nombre d'entre vous. Ne raisonnez-vous donc pas ? »

(Sourate Ya-sin, Verset 62)

Ainsi, le fils d'Adam ne doit pas croire qu'il est à l'abri des méfaits des djinns excepté celui qu'Allah ﷻ aura préservé.

11 - L'AGRESSION ENRACINE DU DIABLE ENVERS L'ETRE HUMAIN

Que les musulmans sachent que l'agression des diables djinns à travers les insufflations et autres envers eux sera sans fin dans ce bas monde, car Iblis s'est vu donner un délai de la part d'Allah ﷻ jusqu'au Jour du Jugement dernier. Ainsi, les jours sont comptés pour Iblis, il n'a pas de plus grande mission que d'égarer le fils d'Adam. A cet égard, il déchaîne son armée afin d'atteindre par son mal, les êtres humains en général, et les musulmans en particulier.

12 - LA MENACE DU DIABLE ENVERS LES ENFANTS D'ADAM

Allah ﷻ a dit en nous informant sur les paroles d'Iblis ce qui suit :

« Il dit : "Vois-tu ? Celui que tu as honoré au-dessus de Moi, si Tu me donnais du répit jusqu'au Jour de la résurrection, j'éprouverai, certes, sa descendance, excepté un petit nombre (parmi eux) ». (Sourate le Voyage nocturne, Verset 62)

Et :

« Puisque Tu m'as mis en erreur, dit (Satan), je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin, puis je les assaillirai de devant, de derrière, de

leur droite et de leur gauche. Et pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants ».

(Sourate Al-A'raf, Verset 16-17).

Et :

« Il dit : " Ô ! Mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur, et bien je leur enjoliverai la vie sur Terre et les égarerai tous, à l'exception, parmi eux, de Tes serviteurs élus ».

(Sourate Al Hijr, Verset 39-40)

Et :

« Par Ta Puissance dit (Satan). Je les séduirai assurément tous, sauf Tes serviteurs élus parmi eux».

(Sourate Sad, Verset 82-83)

Allah ﷻ dit aussi :

« Mais le Diable veut les égarer très loin, dans l'égarement ».

(Sourate Les Femmes, Verset 60)

Après toutes ces menaces de Satan à l'égard des enfants d'Adam, nous nous apercevons qu'il a réalisé son désir en égarant un nombre considérable d'êtres humains, et la preuve se trouve dans la parole d'Allah ﷻ :

«Et il a très certainement égaré un grand nombre d'entre vous. Ne raisonnez-vous donc pas ? »

(Sourate Ya-Sin, Verset 62)

Le Prophète ﷺ a dit: ***« Dieu a dit : J'ai créé tous Mes serviteurs croyants mais les démons leur sont venus ensuite pour les détourner de leur religion et leur ont interdit ce que Je leur ai rendu licite et leur***

*ont ordonnés de M'associer ce dont Je n'ai descendu aucune autorité».*²¹

13 - LA DIFFERENCE ENTRE L'INSPIRATION ET L'INSUFFLATION DU DIABLE

La différenciation entre les bonnes pensées et les chuchotements démoniaques est une chose très importante qu'il nous faut comprendre. Allah ﷻ a dit sur l'âme de l'être humain :

« Et Lui a alors inspiré (à l'âme) son immoralité, de même que sa piété ! » (Sourate le Soleil, Verset 8-9)

Ibn 'Ataya a dit dans son commentaire du Coran : ***« Le sens de ce verset est qu'Allah a défini à l'âme le sens de l'immoralité et de la piété et Lui a donné la capacité de réaliser l'un ou l'autre »***²². Donc, je dis que la bonne inspiration de l'âme est la piété, tandis que sa mauvaise est le libertinage, ce qui est blâmable.

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : ***« Ce qui va discerner la bonne inspiration de l'insufflation blâmable est le Coran et la Sunna, c'est à dire que lorsque l'âme suggère des choses qui sont en concordance avec ces deux sources, cela veut dire que c'est une bonne inspiration, mais dans le cas contraire c'est une insufflation démoniaque qui va à l'encontre de la religion »***.²³

14 - LES SENS DES MAUVAISES INSUFFLATIONS

Les insufflations du Diable ont beaucoup de sens, j'en citerai quelques-unes :

²¹ Rapporté par Muslim, 2865

²² 471/15

²³ Recueil de fatwas, 529/17

Premièrement : L'invitation au mal et y répondre

La preuve est tirée du Coran lorsqu'Allah ﷻ nous informe de ce que dira le Diable à ses soldats et ceux qu'ils l'ont suivis le jour où échouons les gens de l'erreur :

« Et quand tout sera accompli, le Diable dira: «Certes, Allah vous avait fait une promesse de vérité, tandis que moi, je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue. Je n'avais aucune autorité sur vous si ce n'est que je vous ai appelés, et que vous m'avez répondu. Ne me faites donc pas de reproches, mais faites-en à vous-mêmes ». (Sourate Ibrahim, Verset 22)

Allah ﷻ dit aussi :

« Est donc même si le Diable les appelait au châtiment de la fournaise ! » (Sourate Lokman, Verset 21)

El Qortoubi explique que dans ce verset : *« si ce n'est que je vous ai appelés, et que vous m'avez répondu »* se trouve une exception qui est " si ce n'est que", cela veut dire que le Diable ne disposait d'aucune autorité excepté qu'il invita les fils d'Adam à travers ses insufflations et qu'ils y ont répondu de leur propre gré.²⁴

Deuxièmement : Embellissement du mal et détournement du chemin d'Allah ﷻ

Allah ﷻ dit :

« Le Diable leur a embelli leurs actions, et les a détournés du droit chemin, et ils ne sont pas bien guidés ».
(Sourate Les Fourmis, Verset 24)

²⁴ Le regroupement des règles de Coran, 234/9

Ibn 'Ataya a dit dans son tafsir : le sens de "le Diable leur a embelli" est qu'il est parvenu à l'embellissement et donc à l'égarement par l'intermédiaire de l'insufflation et de la ruse.

Troisièmement : L'aveuglement des gens par la fausse promesse du Diable

Allah ﷻ dit au sujet de ce que fera le Diable des gens :

« Il leur fait des promesses et leur donne de faux espoirs, et le Diable ne leur fait que des promesses trompeuses ».

(Sourate Les Femmes, Verset 120)

Il ﷻ dit aussi :

« Mais vous vous êtes laissés tenter, vous avez complotés (contre les croyants) et vous avez doutés et de vains espoirs vous ont trompés, jusqu'à ce que vint l'ordre d'Allah. El le séducteur (Diable) vous a trompés au sujet d'Allah ».

(Sourate le fer, Verset 14)

Allah ﷻ a dit au sujet de ce qu'a fait le Diable à Adam et Hawa :

« Alors il les fit tomber par tromperie ».

(Sourate el A' raf, Verset 22)

Puis, Il ﷻ dit sur les diables djinns et hommes :

« Ainsi à chaque prophète, nous avons assignés un ennemi, des diables d'entre les hommes et les djinns, qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles enjolivées. Si Ton Seigneur avait voulu, Il ne l'aurait pas fait, laisse les donc avec ce qu'ils inventent ». *(Sourates les Bestiaux, Verset 112)*

Et combien de personnes sont victimes du Diable à cause de ses fausses promesses, ses ruses et ses paroles embellissantes pour détourner de la religion d'Allah ﷻ.

Quatrièmement : Le fait de l'obéir et de le suivre

A ce propos, Allah ﷻ dit :

« Ô les croyants ! Entrez en plein dans l'islam, et ne suivez pas les pas du Diable, car il est certes pour vous un ennemi déclaré »
(Sourate la Vache, Verset 208)

Et :

« Il ne vous commande que le mal et la turpitude, et de dire contre Allah ce que vous ne savez pas ».
(Sourate la Vache, Verset 169)

Puis, Il ﷻ dit en nous informant sur la parole du Diable :

« Certes, je ne manquerai pas de les égarer, je leur donnerai de faux espoirs, je leur commanderai, et ils fendront les oreilles aux bestiaux ; je leur commanderai, et ils altéreront la création d'Allah ». (Sourate les Femmes, Verset 119)

De plus, Il ﷻ dit sur les juifs :

« Et ils suivirent ce que les diables racontent contre le règne de Souleymane. Alors que Souleymane n'a jamais été mécréant mais bien les diables ». (Sourate la Vache, Verset 102)

Enfin, Allah ﷻ dit :

« Les diables inspirent à leurs alliés de disputer avec vous. Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des associateurs ».
(Sourate les Bestiaux, Verset 121)

El Qortoubi explique que ce verset signifie que les diables insufflent des paroles démoniaques, et jettent dans le cœur des gens des disputes inutiles.²⁵

Cinquièmement : Le Diable effraie et terrorise les enfants d'Adam

Et c'est ce qui fait naître en eux la peur et la soumission envers lui et ses soldats.

Allah ﷻ dit :

« C'est le Diable qui vous fait peur de ses adhérents. N'ayez donc pas peur d'eux, mais ayez peur de Moi si vous êtes croyants ». (Sourate Al Imran, Verset 175).

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya explique le sens de ce verset en nous disant : « **Les alliés des diables vous effraient en jetant dans vos cœurs des insufflations démoniques** ».²⁶

Ensuite, Allah ﷻ dit :

« Le Diable vous promet la pauvreté et vous commande la turpitude ».
(Sourate la Vache, Verset 268)

Le sens "vous promet" dans ce verset a été interprété par "vous fait craindre" et cela par la majorité des interprétateurs. Le grand érudit Ibn El Qayim a dit après qu'il est expliqué que le sens de "vous promet" signifie "vous faire craindre" : « **A l'unanimité des savants, le sens de "turpitude" est l'avarice, et ceci est la promesse et la recommandation du Diable** ».²⁷

²⁵ Le regroupement des règles du Coran, 51/7

²⁶ Recueil de fatwas 524/17

²⁷ Tariq el hijratayn wa babou essaradatayn, p.554

Ce verset englobe donc plusieurs sortes de turpitude dont l'avarice en est la première.

Sixièmement : La séduction et la tromperie

Allah ﷻ dit :

« Ceux qui sont revenus sur leur pas après que le droit chemin leur a été clairement exposé, le Diable les a séduits et trompés. » (Sourate Mohamed, Verset 25)

Le sens le plus répandu chez les savants de "les a séduits" est que Satan leur a enjolivés leurs fautes et leurs pêchés, et certains interpréteurs comme Chawkani ont rajouté : **« Le Diable leur a facilité de tomber dans le pêché »**.

Septièmement : La souillure

Allah ﷻ dit :

« Et quand Il vous enveloppa de sommeil comme d'une sécurité de Sa part, et du ciel Il fit descendre de l'eau sur vous afin de vous en purifier, d'écarter de vous la souillure du Diable, de renforcer les cœurs et d'en raffermir les pas (vos pas)! »

(Sourate Le Butin, Verset 11)

Abu Hayan dit dans son livre : **« La souillure du Diable signifie son châtement envers vous par l'intermédiaire de ses insufflations ainsi que de sa ruse »**.²⁸ Et c'est ce qui a été rapporté par plus d'un interpréteur.

Huitièmement : La déviation

Allah ﷻ a dit :

²⁸ L'océan de science, 283/5

« Ceux d'entre vous qui ont tourné (déviié) le dos, le jour où les deux armées se rencontrèrent, c'est seulement le Diable qui les a fait broncher, à cause d'une partie de leur (mauvaises) actions. Mais certes, Allah leur a pardonnés, car vraiment Allah est Pardonneur et Indulgent ». (Sourate Al Imran, Verset 155)

Ibn 'Ataya a dit dans son tafsir : **« Le sens de la déviation est que Satan les a poussés à faire un faux pas, et cela implique l'usage de son insufflation et de son effraiment »**, et il a dit au sujet de **"à cause d'une partie de leur (mauvaises) actions"** : **« Le plus évident chez la majorité des interpréteurs est que les croyants avaient des pêchés et qu'Allah ﷻ les a punis pour cela en donnant au Diable la faculté de les faire glisser ».**²⁹

Neuvièmement : Le toucher ou L'atteinte

Allah ﷻ dit :

« Ceux qui pratiquent la piété lorsqu'une suggestion du Diable les touchent se rappellent (du châtimeut d'Allah) et les voilà devenus clairvoyants. Quant aux méchants, leurs partenaires diaboliques les enfoncent dans l'aberration, puis ils ne cessent de s'enfoncer ». (Sourate El A' raf, Verset 201-202)

Les savants de l'exégèse ont divergés sur le sens de l'atteinte (toucher) du Diable dans ce verset. Parmi eux, il y en a qui définissent l'atteinte par l'insufflation, et d'autres disent qu'il signifie la folie. Mais plus d'un savant affirme que "l'atteinte" dans le verset signifie que le Diable insuffle de mauvaises choses aux pieux, jusqu'à ce qu'ils oublient certains ordres leur ayant été recommandés par leur Seigneur et pratiquent ce dont on leur a interdit, mais aussi vite ils s'aperçoivent

²⁹ 387/3

de leurs erreurs et se rappellent les recommandations d'Allah ﷻ et les voilà clairvoyants.

Mon cher lecteur, après l'énumération des différents sens de l'insufflation que le Diable jette dans le cœur des gens, et plus particulièrement dans celui des musulmans, nous nous apercevons des choses suivantes : le Diable s'active à ébranler la foi du croyant par l'intermédiaire de diverses insufflations ,il leur embelli le mal et leur fait oublier le bien. Il les effraie jusqu'à les éloigner du bien, et de temps à autre, les fait douter jusqu'à les mettre dans une situation de confusion.

Sache que les insufflations sataniques sur les croyants ne sont pas exclusivement limitées dans leur perversion au mal et leur éloignement du bien, bien au contraire, c'est une invitation à la mécréance ainsi qu'à la débauche et à la désobéissance envers Allah ﷻ, et nous avons étudiés cela à travers des versets faisant référence aux insufflations et à ses châtements. Il en résulte de la connaissance des différents types d'insufflations sataniques, une facilité d'accès à la foi car en connaissant les ruses variées du Diable, le croyant peut en effet en avertir son âme et en être à l'abri. En revanche, celui qui les ignore, peut en être affecté, à l'exception de celui à qui Allah ﷻ a accordé sa protection. Et il n'y a de puissance et de force que par Allah ﷻ.

15 - LES PREMIERES INSUFFLATIONS DU DIABLE SONT DES PENSEES QUI ONT POUR BUT LE MAL

Les premiers murmures du Diable sont des pensées qui partent et reviennent à l'esprit de l'être humain, si elles sont rejetées, point de stabilité pour elle. Dans le cas contraire, elles s'enracinent et prennent de l'emprise sur l'esprit jusqu'à l'affecter de ses maux.

La preuve au sujet duquel la première insufflation du Diable n'a pas de stabilité est la parole de l'Envoyé d'Allah ﷺ : « *Louange à Allah qui réduit le stratagème de Satan à de simples intrigues* ». ³⁰

El Qortoubi a dit : « *Les pensées qui ne sont pas stables et qui n'ont pas été attirées par un doute, s'appelle des insufflations et elles se repoussent en se détournant d'elles* ». ³¹

El Nawawi a dit dans l'explication des hadiths sur le sens de la parole du Prophète ﷺ : « *Qu'il demande protection à Allah et qu'il fasse attention* » que « *Si un chuchotement satanique arrive à l'esprit de l'un d'entre vous, qu'il se réfugie auprès d'Allah ﷻ pour le repousser et qu'il s'abstienne d'y penser en s'empressant à trouver des occupations pour y mettre un terme, et qu'il sache que cette pensée fait partie des insufflations du Diable qui œuvre à son égarement et à sa destruction* ». ³²

Ibn El Qayim a dit: « *Sache que les pensées et les insufflations poussent l'homme à trop de réflexions jusqu'à ce qu'elles s'enracinent et deviennent une habitude et les repousser dès le commencement et plus facile qu'après qu'elles se soient intensifiées et stabilisées* ». ³³

Ibn 'Achour quant à lui, dit sur ce qui se rapporte au verbe "toucher" dans la parole d'Allah ﷻ :

« Ceux qui pratiquent la piété, lorsqu'une suggestion du Diable les touche se rappellent (du châtiment d'Allah). »

(Sourate Al A' raf, Verset 201)

³⁰ Rapporté par Abu Daoud d'après Abdallah Ibn 'Abbas (5112) et déclaré authentique par Cheikh Al Albani dans sahih Abu Daoud

³¹ Tafsir, 222/7

³² Muslim, 334-335/2

³³ Les profits p.269

« Le toucher dans le verset fait référence à une frappe de faible intensité qui n'est autre qu'un chuchotement de Satan et indiquant aux musulmans que le refuge auprès d'Allah se fait dès le début de ses murmures démoniaques jetées sur l'âme, car si ses insufflations sont négligées par la personne, elles ne tarderont pas à devenir une résolution et par la suite un acte ».³⁴

Alors méfiance, Ô musulman ! D'être avare avec ton âme au point de ne pas riposter devant ses insufflations démoniaques dès leur commencement, car en les repoussant tu auras certes réussi et gagné par la grâce d'Allah ﷻ qui secoure parmi Ses serviteurs qui Il veut. Il n'y a aucune difficulté pour toi, ni de perte que cela soit dans ta vie d'ici-bas ou dans ta religion, à contrer les chuchotements sataniques, par contre, si tu abandonnes cela, tu exposeras ton âme à la perdition et il n'y a de force et de puissance que par Allah ﷻ.

16 - LA DISTINCTION ENTRE L'INSUFFLATION DE L'ÂME QUI INCITE AU MAL ET LES MURMURES DU DIABLE

Allah ﷻ a dit :

« Nous avons effectivement créé l'Homme et Nous savons ce que son âme lui suggère et Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire ».

(Sourate Qâf, Verset 16)

Le verset indique que l'âme possède une insufflation et qu'il n'y a pas parmi nous une personne sans que son âme lui fasse des suggestions. La différence entre les deux insufflations (Diable et âme) est comme l'a expliqué Abou Hazim el Salma ibn Dinar : **« Ce que ton âme déteste pour elle-même vient du Diable alors demande**

³⁴ 232-233/9

protection à Allah ﷻ contre elle, et ce qu'elle aime vient de ton âme alors détournes en toi ».³⁵

Les insufflations du Diable sur le musulman ne sont pas limitées à ce que son âme déteste, mais bien plus encore, il murmure à son âme beaucoup de choses qu'elle aime mais qui encoure la colère d'Allah, il lui insuffle même le bien pour que le musulman parvienne à la perte de son âme par l'intermédiaire de l'insufflation dans l'exagération de la religion.

17 - L'INSUFFLATION EST LA BASE DE TOUT MAL ET IL EST LE COMMENCEMENT DE LA MECREANCE, DE L'ASSOCIATION AINSI QUE DES PECHES

Que les gens ne s'imaginent pas que les chuchotements du Diable soient une chose banale, par Allah que non! Ils sont la source de toute dépravation et de tout mal dans l'adoration.

Dans son recueil de fatwas, le Cheikh ibn Taymiyya a dit : **« Les insufflations maléfiques sont la base de toute mécréance, immoralité et désobéissance, c'est la source de tout mal. A chaque fois que l'homme se protège de son mal, il se préserve du châtement de l'enfer, du supplice de la tombe et de la tentation de la vie et de la mort, ainsi que contre le mal du faux messie, car tout ce que l'on vient de citer arrive par les insufflations du Diable ».**³⁶

Et toujours dans son recueil de fatwas il dit : **« l'insufflation est la base de tout mal qui nuit au serviteur car elle est le commencement de la mécréance, de l'immoralité et de la désobéissance. Sache que la tentation du djinn ainsi que de l'être humain fait partie intégrante des insufflations dont le musulman**

³⁵ Biographie des hommes nobles

³⁶ Recueil de fatwas, 518/17

demande protection contre elles. Et ces insufflations sont la cause de leurs pêchés ».³⁷

Le grand érudit Ibn el Qayim a dit : « Allah ﷻ **n'a pas dit dans le Coran "Nous cherchons refuge contre les insufflations du Diable" mais Il a dit "Nous cherchons refuge contre le mauvais conseiller furtif"**(Sourate les Hommes, Verset 4) **c'est à dire contre le mal du Diable en général et n'ont pas que contre ses insufflations, cela pour que la protection soit général car Satan peut causer du tort aux êtres humains à travers d'autres moyens que les chuchotements »** .³⁸

18 - LES TROIS TENTATEURS DU MAL ENVERS LE MUSULMAN: L'AME, LES DIABLES DJINNS, ET LES DIABLES HUMAINS

La tentation envers le musulman ne se limite pas qu'à celle du Diable ; mais elle s'étend vers deux autres tentations qui sont celle de l'âme et celle des diables humains.

Pour ce qui est de l'insufflation de l'âme, Allah ﷻ dit :

« Nous avons effectivement créé l'homme et Nous savons ce que son âme lui suggère et Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire ». (Sourate Qâf, Verset16)

Et d'après Abu Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : « **Certes, Allah a pardonné aux membres de ma communauté ce qu'ils disent en eux-mêmes sans l'extérioriser ou le manifester par des actes** ».³⁹

Pour ce qui est de l'insufflation des diables humains, Allah ﷻ a dit :

³⁷ Recueil de fatwas, 514-515/17

³⁸ Les merveilles de l'interprétation, 553-552/5

³⁹ Rapporté par El Bokhari 5269 et Muslim 127

« Qui souffle le mal dans les poitrines des hommes, qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain ».

(Sourate les Hommes, Verset 5-6)

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : **« Celui qui souffle le mal dans les poitrines des hommes est l'âme, les diables djinns, ainsi que les diables humains. L'insufflation du mauvais conseiller furtif fait allusion à l'insufflation du djinn et de l'homme et non pas à celle du djinn seulement, car sinon la protection ici n'aurait plus de sens en sachant que la tentation de l'âme et des diables humains font partie intégrante des choses qui nuisent à l'homme ».**⁴⁰

Par conséquent, le musulman se doit de se préserver de ses insufflations afin d'éviter sa dégradation qui l'emmènera droit à sa destruction.

19 - LES DIFFERENTES SORTES DE DIABLES DJINNS QUI NUISENT AUX MUSULMANS A TRAVERS LEURS CHUCHOTEMENTS OU AUTRE

Les diables djinns nuisant aux musulmans par différents procédés, outre les chuchotements, sont de plusieurs sortes :

Première sorte : Les compagnons djinns

Il est connu que chaque être humain a avec lui un compagnon mécréant parmi les djinns comme il est indiqué dans le Coran et la Sunna, qui invite l'homme à la mécréance comme nous vous l'avons expliqué auparavant.

Deuxième sorte : Les soldats du Diable et ses brigades parmi sa descendance

⁴⁰ Recueil de fatwas 511-510/17

Nous en parlerons plus loin dans le chapitre des Réalisations des soldats du Diable et ses brigades.

Troisième sorte : Les diables travaillant pour le compte des sorciers et des astrologues

Ces derniers envoient les diables vers les êtres humains pour leur faire du mal. Allah ﷻ a dit :

« Alors que Souleymane n'a jamais été mécréant mais bien les diables, ils enseignent aux gens la magie ».

(Sourate la Vache, Verset 102)

Donc, ceux qui enseignent la sorcellerie aux libertins parmi les hommes sont eux les diables mécréants parmi les djinns.

Quatrième sorte : Les diables oppressant les musulmans pour se venger de leurs nuisances envers eux

Donnons comme exemple, un musulman, sachant que les djinns habitent dans un endroit déterminé décide de leur causer du tort en leur jetant de l'eau chaude ou autre chose, bien que cela soit strictement interdit en islam. Il peut arriver que leurs nuisances soient involontaires mais malgré cela, les djinns n'hésitent pas à se venger et peuvent être nombreux tout comme les êtres humains qui forment des bandes pour protéger leur famille et leur proches. Il faut savoir tout de même que les djinns diables peuvent s'attaquer gratuitement à l'être humain par simple injustice.

Cinquième sorte : Les diables parmi les djinns accablent les musulmans pour cause d'amour personnel envers eux ou par pur libertinage ainsi que par attachement aux vices

Ces djinns, hommes ou femmes dont il est question ici, recherchent le mariage avec les enfants d'Adam et pour arriver à leur

fin, ils sont capables de tout. Nous avons clarifié les malheurs des rapports sexuels entre les djinns et les êtres humains dans le livre *"La preuve sur l'interdiction des rapports sexuels entre les hommes et les djinns"*. Nous vous conseillons donc sa lecture.

Sixième sorte : Ceux qui oppressent les musulmans par la moquerie, à l'exemple de ceux qui nuisent aux enfants, et aux personnes âgées

A travers ces groupes que nous venons de voir, le lecteur réalisera que parfois, le musulman est victime de l'agression de plusieurs catégories de djinns sauf celui qu'Allah ﷻ a décidé de protéger, je Lui demande donc qu'Il préserve les musulmans et qu'Il repousse d'eux tout mal.

20 - LES INSUFFLATIONS ET LA RUSE DE SATAN SUR LES PROPHETES ET MESSAGERS

La ruse et la nuisance des djinns envers les messagers et prophètes est énorme. Allah ﷻ dit :

« Nous n'avons envoyé, avant toi, ni messager ni prophète qui n'ai récité ce qui lui a été révélé sans que le Diable n'est essayé d'intervenir dans sa récitation. Allah abroge ce que le Diable suggère, et Allah renforce Ses versets, Allah est omniscient et Sage ». (Sourate el Hajj, Verset 52)

Cheikh el Islam Ibn Taymiyya interprète ce verset comme suit : ***« Il en apparaît deux propos très répandu chez les gens après leur accord sur le sens du verbe "Tamana" qu'il signifie "récitation" ... »*** Et ***« L'ensemble des salafs et de ceux qui les ont suivis sont unanimes pour dire que l'intervention du Diable par l'intermédiaire des insufflations est bel et bien sur la récitation qui fut envoyé aux prophètes comme l'indique le verset et son contexte dans tous les aspects et comme l'ont rapportés les traditions, sans inconvénient là-***

dessus. Car, dès l'arrivée des insufflations, Allah ﷻ les efface et raffermi Ses versets, donc point de problème sur ce sujet ». ⁴¹

Je dis que ces versets suffisent comme preuve pour montrer que Satan veille à l'égarement des prophètes, et c'est aussi une preuve de la préservation d'Allah ﷻ sur ses messagers et ce qu'ils récitent.

Le premier des prophètes qui a subi les chuchotements du Diable est notre père Adam - Que la paix soit sur Lui - jusqu'à ce qu'il tombe dans le pêché. Allah ﷻ a dit :

« Puis le Diable le tenta en disant : "Ô Adam, t'indiquerais-tu l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable?" Tous deux (Adam et Hawa) en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité. Ils se mirent à se couvrir avec des feuilles du paradis. Adam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara. Peu de temps après, Satan les fit glisser de là, et les fit sortir du lieu où ils étaient ».

(Sourate Ta-Ha, Verset 120-122)

Le dernier à subir ce genre d'insufflations est le prophète Mohamed ﷺ. Allah ﷻ a dit en s'adressant au prophète ﷺ :

« Et si jamais le Diable t'incite (à agir autrement), alors cherche refuge auprès d'Allah ; c'est Lui, vraiment, L'Audient, L'Omniscient ».

(Sourate Les Versets Détaillés, Verset 36)

Et aussi :

« Et si le Diable te fait oublier, alors dès que tu te rappelles, ne restes pas avec les injustes ».

(Sourate les Bestiaux, Verset 68)

⁴¹ Recueil de fatwas, 190-191/15

Beaucoup parmi les interpréteurs disent que le mot "nazrh" dans le verset 36 de la sourate des Versets Détaillés indique l'insufflation.

Toujours est-il que l'insufflation du Diable sur les prophètes et envoyés ne signifie pas l'absence de protection à leur égard, au contraire, ils sont préservés des grands péchés ainsi que des actes répréhensibles.

21 - LA NUISANCE DES DIABLES SUR LES MESSAGERS ET LES PROPHETES SANS L'INTERMEDIAIRE DES INSUFFLATIONS

Il est connu que les diables parmi les djinns et les êtres humains sont les ennemis des prophètes et des messagers. Allah ﷻ dit :

« Ainsi, à chaque prophète avons Nous assigné un ennemi : des diables d'entre les hommes et les djinns, qui s'inspirent trompeusement les uns aux autres des paroles enjolivées. »

(Sourate les Bestiaux, Verset 112)

Après que les diables djinns ont été hostiles envers les messagers et les prophètes, ils ont essayés de les nuire sans remédier aux chuchotements. Allah ﷻ a dit :

« Et rappelles toi Job, Notre serviteur, lorsqu'il appela son Seigneur: "Le Diable m'a infligé détresse et souffrance" ».

(Sourate Sad, Verset 41)

Allah ﷻ a dit en parlant de ce que les diables ont fait à Souleymane :

« Et ils suivirent ce que les diables racontent contre le règne de Souleymane. Alors que Souleymane n'a jamais été mécréant mais (les diables) enseignent aux gens la magie ».

(Sourate la Vache, Verset 102)

Et c'est pour cette raison que Souleymane les punissait comme le dit Allah ﷻ :

« Quiconque d'entre vous dévie de Notre ordre, Nous lui faisons goûter au châtement de la fournaise ».

(Sourate Saba, Verset 12)

Et Allah ﷻ a dit :

« Et d'autres encore, accouplés dans des chaînes ».

(Sourate Sad, Verset 38)

Et parmi leur nuisance sur les prophètes, donnons l'exemple de ce qu'ils ont fait au dernier d'entre eux, le prophète Mohamed ﷺ, comme on retrouve dans le hadith rapporté par Abu Hourayra où il dit : **« Un démon s'en prit à moi hier soir, afin d'interrompre ma prière. Mais Allah ﷻ me donna le dessus sur lui (le prophète l'étrangla) ».**⁴²

Aïcha a dit **« Le prophète ﷺ priait pendant que le Diable se dirigeait vers lui, alors il (le prophète) l'attrapa et l'étrangla » et le prophète dit : « jusqu'à sentir le froid de sa langue sur ma main ».**⁴³

Et il est parvenu de Abu Darda ainsi que de Muslim (542) que le Prophète ﷺ a été ensorcelé par Labid ibn El Ahssam le juif. Le djinn qui fut envoyé au Prophète ﷺ lui faisait souvent croire qu'il avait pratiqué un acte mais qu'en vérité il n'était rien de cela. Par la suite, Allah ﷻ le guéri de ce sortilège.⁴⁴

⁴² Rapporté par Bokhari 461 et Muslim 541

⁴³ Rapporté par Nissai dans la grandeur, El koubra 11439

⁴⁴ Hadith concernant la sorcellerie est rapporté par Bokhari (5766) ainsi que par Muslim (2189) et cela d'après Aïcha, hadith que l'on peut retrouver chez Ahmed (367/4)

22 - UN COMPLEMENT DE LA DIVINE PROVIDENCE DANS LA PRESERVATION DU DERNIER DES PROPHETES CONTRE LES INSUFFLATIONS DES DIABLES

Certes Allah ﷻ a protégé les prophètes et les messagers de l'ascendant des djinns contre eux. La préservation d'Allah ﷻ envers son messager est plus grande qu'avec les autres prophètes et messagers et les preuves en sont multiples.

Première preuve : Selon Anas, l'ange Jibril est apparu à l'envoyé de Dieu Mohamed ﷺ au moment où celui-ci jouait avec des enfants de son âge, il l'assomma, lui fendit sa poitrine et retira son cœur d'où il extra un morceau de chair, l'ange Jibril dit alors " Ceci est la part de Satan qui était en toi". Ensuite il le lava dans un récipient en or avec de l'eau de zamzam, puis, il recousu sa poitrine. A la vue de cette scène, les enfants coururent chez leur mère, celle qui allaitait le petit Mohamed, et lui dirent : "Mohamed a été tué". Mais par la suite ils le retrouvèrent le visage complètement changé par la couleur. Anas précisa qu'il avait vu lui-même les traces de la couture sur la poitrine du Prophète ﷺ.⁴⁵

Deuxième preuve : Ibn Messaoud a rapporté que le Prophète ﷺ a dit : *« Il n'y a aucun parmi vous qui n'est pas un compagnon parmi les djinns et les anges. Même toi Ô Messenger de Dieu lui dirent ils ? Même moi, répondit-il en ajoutant mais Dieu ﷻ m'a apporté son soutien contre mon compagnon djinn et il s'est converti à l'islam et il ne m'ordonne que le bien ».*⁴⁶

Troisième preuve : Abu Hourayra rapporte que le Prophète ﷺ raconta un matin à ses disciples ce qui lui arriva durant la nuit et dit :

⁴⁵ Rapporté par Muslim 162

⁴⁶ Rapporté par Muslim 2814

*« Un djinn redoutable s'en prit à moi hier soir, afin d'interrompre ma prière, Dieu ﷻ me donna le dessus sur lui. J'ai alors eu l'intention de l'attacher à l'un des poteaux de la mosquée de sorte que chacun de vous le voit ce matin, puis je me suis souvenu de la parole de mon frère Souleymane : " Seigneur, accordez moi un royaume qui ne conviendra à personne après moi". Je l'ai alors renvoyé humilié ».*⁴⁷

23 – LA SITUATION DES DJINNS AVEC L'ENVOYE ﷺ ET SES DISCIPLES

Il n'y a pas de doute que la haine des djinns et des diables envers le Prophète ﷺ et ses disciples est plus grande qu'envers les êtres humains en général. Cette haine des djinns est basée dans la perversion des fils d'Adam, et c'est pour cela qu'ils murmurent des mauvaises paroles, tentent et invitent l'homme à détester les prophètes ainsi que ses adeptes. Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : *« ...La situation du Prophète ﷺ avec les djinns est la même qu'avec les êtres humains c'est à dire qu'il y a parmi eux des croyants, des soumis, des pacifistes, des hypocrites, et d'autres qu'ils le craignent ».*⁴⁸

24 - L'ASSERVISSEMENT SPECIFIQUE DES DJINNS ET DES DIABLES ACCORDE AU PROPHETE SOULEYMANE

Allah ﷻ a exclusivement accordé au prophète Souleymane l'asservissement des djinns. Il dit :

« Nous lui assujettîmes alors le vent qui, par son ordre, soufflait modérément partout où il voulait. De même que les diables,

⁴⁷ Rapporté par Bokhari 1210 et Muslim 541

⁴⁸ Les prophéties 397

bâtisseurs et plongeurs de toutes sortes. Et d'autres encore, accouplés dans des chaînes ». (Sourate Sad, Verset36-38)

Et :

« Et parmi les diables, il en était qui plongeaient pour lui et faisaient d'autres travaux encore, et Nous les surveillions Nous-mêmes ». (Sourate les prophètes, Verset 82)

Allah ﷻ dit aussi :

« Et parmi les djinns, il y en a qui travaillent sous ses ordres, par permission de son Seigneur. Quiconque d'entre eux cependant, déviait de Notre ordre, Nous lui faisons goûter au châtiment de la fournaise. Ils exécutaient pour lui ce qu'il voulait : sanctuaires, statues, plateaux comme des bassins, et marmites bien ancrées ». (Sourate Saba, Verset 12-13)

D'après Abu Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : *« Un djinn redoutable s'en prit à moi hier soir, afin d'interrompre ma prière, Dieu me donna le dessus sur lui. J'ai alors eu l'intention de l'attacher à l'un des poteaux de la mosquée de sorte que chacun de vous le voit ce matin, puis je me suis souvenu de la parole de mon frère Souleymane : " Seigneur, accordez moi un royaume qui ne conviendra à personne après moi" Je l'ai alors renvoyé humilié* ». ⁴⁹

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : ***« En ce qui concerne l'asservissement qui a été accordé à Souleymane, aucun autre prophète en a fait les frais*** ». ⁵⁰

⁴⁹ Rapporté par Bokhari 461 et Muslim 541

⁵⁰ Les prophéties 842/2

25 - LA MAJEURE PARTIE DES GENS QUE LE DIABLE ATTAQUE PAR SES MURMURES SATANIQUES ET D'AUTRE MOYENS SONT LES MUSULMANS

Le musulman doit savoir que le Diable n'agresse aucune autre créature comme il agresse celui à qui Allah ﷻ a élargi sa poitrine vers la vérité, et a apaisé son âme. La preuve en est qu'Allah ﷻ nous informe sur la parole du Diable qui a dit :

« Puisque Tu m'as mis en erreur, je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin ». (Sourate El A' raf, Verset 16)

Nous comprenons par ce verset que le Diable ne prend pas place dans le chemin des pêchés, bien qu'il y passe et qu'il y envoie ses soldats et les incite à égarer les musulmans. Mais bien au contraire, il prend position sur le chemin de vérité en tentant d'égarer toute personne s'y trouvant ou voulant y entrer, et cela par toute sorte de moyens, afin de leur faciliter l'accès au sentier des pêchés.

Sabra Ibn Abifakihi a entendu le Prophète ﷺ dire : *« Le Diable se met en travers du droit chemin pour corrompre l'être humain. Il se met en travers du chemin de l'islam en lui soufflant dans le cœur : "Vas-tu devenir musulman et abandonner ta religion et celle de tes parents ?" Mais l'être humain lui désobéit et embrasse l'islam. Puis le Diable lui barre le chemin de l'émigration (pour soutenir la cause d'Allah) en lui soufflant dans le cœur : "Vas-tu émigrer ? Vas-tu laisser ton pays et ton ciel ?" Mais l'être humain lui désobéit et émigre. Puis le Diable lui barre le chemin de la lutte sacrée en lui soufflant "Vas-tu mener la lutte sacrée qui te feras perdre la vie et tes biens ? Car tu te battras et l'on te tueras, ensuite on se mariera avec tes femmes et l'on distribuera tes biens à tes héritiers ?". Mais l'être humain désobéit au Diable et mène la lutte sacrée».* C'est alors que le Prophète ﷺ ajouta : *« Celui d'entre eux qui meurt en ayant accompli une de ces choses-là, a le droit qu'Allah ﷻ le fasse rentrer au*

paradis, de même que le tué, le noyé, ou la personne morte pour cause de morsure d'animal ».⁵¹

Observe cher lecteur, ce qu'a fait le Diable à notre père et mère Adam et Hawa !

Allah ﷻ nous informe que le Diable leur dit :

« Ô Adam, t'indiquerais-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ? Tous deux en mangèrent. Et c'est alors que leur apparut leur nudité ».

(Sourate Ta'Ha, Verset 120-121)

Il ﷻ dit aussi toujours en parlant du Diable :

« Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou des êtres immortels. »

(Sourate Al A' raf, Verset 20)

Et :

« Puis le Diable le tenta en disant : Ô Adam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ? »

(Sourate Ta-Ha, Verset 120)

Et :

« Et il leur jura : "Vraiment, je suis pour vous deux, un bon conseiller"».

(Sourate Al A' raf, Verset 21-22)

Le Diable les a donc dupés avec des paroles séductrices et mensongères.

⁵¹ D'après l'Iman Ahmed 483/3 et Ibn Habane 4574

Ibn El Qayim a dit en commentant la ruse du Diable sur celui qui est dans le droit chemin : *« Et parmi un des étonnants pièges du Diable, est qu'il éprouve l'âme jusqu'à ce qu'il sache laquelle des deux natures l'habitait, prendra le dessus sur elle, celle de l'audace et du courage ou bien celle de l'abstention et de la régression, s'il s'aperçoit par la suite, que le prédominant sur l'âme est l'abstention et la régression, alors il se hâte à sa démoralisation, à l'affaiblissement de sa résolution au bien, ainsi qu'à sa volonté dans ce qui lui a été ordonné de faire jusqu'à la rendre lourde et la mettre dans une situation de désarroi ce qui amènera la personne à négliger ou diminuer ses obligations religieuses, voir même les délaisser. S'il s'aperçoit au contraire, que l'âme du musulman dispose d'une force d'audace et de résolution, il se hâtera à lui faire croire qu'il a un manque dans son adoration, et qu'il doit fournir plus d'effort jusqu'à arriver à l'exagération. Donc, le Diable attire le musulman dont l'âme est sujette à la faiblesse vers une réduction de ces œuvres et entraîne le résolu, l'audacieux vers l'exagération dans ces œuvres ».*⁵²

26 - L'INSUFFLATION PERMANENTE DU DIABLE ENVERS LE MUSULMAN ET CE JUSQU'A SA MORT

Le musulman subit constamment les murmures de Satan, qui dans sa démarche incessante essaye d'égarer le fils d'Adam jusqu'à sa mort.

Abou Saïd El Khoudry rapporte que le Prophète ﷺ a dit en citant une parole du Diable : *« Par Ta puissance Ô Seigneur! Je ne cesserai d'induire les enfants d'Adam en erreur tant que leurs âmes seront dans leurs corps. C'est alors qu'Allah dit : « Par Ma Puissance et Ma Majesté, Je ne cesserai de leur pardonner tant qu'ils Me le demandent ».*⁵³

⁵² Le secours de l'affligé, 164/1

⁵³ Rapporté par Ahmed 29/3, Abou Yahla 1399, Baihaqi dans "Les noms et les attributs" (133-134) ainsi que El Barawi dans "Le commentaire de la sunna" 1293

Le sens de "je ne cesserai" dans la parole du Diable veut dire "je les égarerais jusqu'à ce que leurs âmes quittent leurs corps". Cet ennemi, Satan, ne désespère pas dans la tentation et l'égarement des croyants car cela est un combat perpétuel entre lui et le fils d'Adam. Toutefois, s'il reste impuissant à cela, il se rabattra sur une nouvelle méthode comme nous l'a fait savoir le Prophète ﷺ dans un hadith où il dit : « *Satan a désespéré d'être adoré par les orants (ceux qui prient) dans la péninsule arabique, mais il n'as pas désespéré de semer la discorde, la zizanie et les conflits entre eux* ». ⁵⁴

Le hadith d'Abou Saïd El Khoudry que nous avons vu plus haut sur la continuité des murmures de Satan dans l'égarement des fils d'Adam est explicite. Et nous voulons dire par Satan "Iblis" celui à qui on a accordé un délai jusqu'au Jour du Jugement dernier, quant à ses soldats, ils meurent comme meurent les êtres humains mais bien évidemment, Iblis travaille avec eux dans la dépravation continuelle des croyants. Ceux parmi eux qui tombent malade, vieillissent, ou dont la situation a changé se font automatiquement remplacer par d'autres diables afin que l'agression envers les musulmans ne cesse jusqu'à la rencontre avec le Seigneur des mondes, et ceci à travers les stratagèmes de Satan.

Quant aux preuves sur la tentative de Satan dans l'égarement du musulman pendant sa mort, il y a l'invocation suivante du Prophète ﷺ : « *Seigneur, je cherche refuge auprès de Toi contre ma ruine, ainsi que ma destruction, contre la noyade et l'incinération (brûlure), et contre la confusion du Diable pendant la mort* ». ⁵⁵

El Manawi a commenté le hadith en disant que son sens est : « ***Le Diable me met dans un état de confusion, me manipule, corrompt ma religion ainsi que ma raison ...et il s'empare de la personne lors***

⁵⁴ Rapporté par Muslim 2812

⁵⁵ Rapporté par Abou Daoud 1552, El Hakim 531/1 et Abou Yassir

de sa séparation avec la vie d'ici-bas, l'égaré et l'empêche de se repentir en lui obstruant la sortie des ténèbres de son cœur et le fait désespérer et détester la miséricorde d'Allah pour enfin mettre fin à lui par une mauvaise action. Qu'Allah nous en préserve ».⁵⁶

L'invocation du Prophète ﷺ montre à la communauté que le djinn qui l'accompagne s'est converti à l'islam et qu'il n'a aucune emprise sur lui, de même que sur tous les prophètes.

Remarque : L'envoyé d'Allah ﷺ a dit : « *Le moment où le Diable est le plus violent dans son agression contre le fils d'Adam est pendant sa mort. Il dit à ses assistants : "Rattrapez le car s'il vous échappe, vous n'y mettriez plus jamais la main dessus ».*⁵⁷

Il y a aussi le récit sur la présence du Diable qui ne reculait devant rien pendant la mort de l'Imam Ahmed ibn Hanbal -Qu'Allah lui fasse miséricorde-. Il lui disait : « **Ô Ahmed ! Répond moi ! L'imam lui répondit alors : "Pas maintenant ! Pas maintenant ! Mais après la mort ».**⁵⁸

27 - LE DIABLE INCITE L'ÊTRE HUMAIN A COMMETTRE DES PECHES POUR ENSUITE L'INVITE A LES DIVULGUER

Parmi les ruses de Satan auxquelles bon nombre de personnes ne prête aucune attention, il y a le fait qu'il souffle dans le cœur du serviteur et lui montre le moyen qu'il doit suivre lui permettant d'atteindre une violation de ce qu'Allah ﷻ a interdit. Mais tout en sachant que le musulman craint l'humiliation envers les gens, le Diable le guide vers d'autres voies qui lui permettront de commettre des péchés sans être sujet au déshonneur. Et parmi ses stratégies, il y a

⁵⁶ Faydh el Qadir, 148/2

⁵⁷ Le dévoilement de la connaissance de l'au-delà d'Al Ghazali, et rapporté par Qortoubi dans "Le rappel" (101/1) Hadith considéré faible

⁵⁸ Rapporté par Abou Nahim 183/9, cité par Abdel Hadi dans "les biographies" 341/11 en le commentant de la sorte : " C'est un récit étrange"

que Satan tente et invite le musulman, qui après avoir commis ses pêchés, les divulgue insouciamment à ses amis afin qu'après cela, ses actions honteuses soient étalées publiquement, ce qui provoquera son humiliation, et ceci a pour cause le stratagème de son ennemi juré Iblis. Et la preuve de ce que je viens de relater réside dans le hadith du Prophète ﷺ qui a dit : « *Toute ma communauté sera absoute des pêchés sauf ceux qui les étalent au grand jour à l'exemple de celui qui après avoir commis une mauvaise œuvre pendant la nuit, et dit au lendemain : " Ô Untel! Hier j'ai fait ceci et cela », alors que son Seigneur l'avait pourtant couvert toute la nuit, il se lève au matin et dévoile tout ce qu'Allah ﷻ lui a caché comme pêchés* ». ⁵⁹

L'érudit Ibn El Qayim a dit : « *Et parmi les stratagèmes du Diable utilisés contre l'être humain est qu'il lui montre des choses tout en lui faisant croire qu'il y a en elle un bienfait, ensuite il lui en expose d'autres qui ne contiennent que du méfait pour l'abandonner et le trahir par la suite, tout en restant à ses côtés afin de se réjouir de son malheur en se moquant et en lui ordonnant de voler, de forniquer, de tuer, pour l'attirer vers lui et l'humilier* ». ⁶⁰

28 - LES DIFFERENTS MURMURES DES DJINNS A L'EGARD DES CROYANTS

Ce chapitre est très vaste et minutieux, il traite sur le vrai combat des djinns, qui en vérité, est érigé contre les gens de foi. Nous allons y énumérer et éclaircir les différentes sortes d'insufflations qu'ils utilisent dans ce combat sans merci face aux croyants.

Première sorte : Les murmures sur le musulman afin de le faire douter sur l'essence d'Allah

⁵⁹ Rapporté par Al Bokhari 6069, Muslim 2990 et Abou Hourayra

⁶⁰ Le secours de l'affligé, 154/1

D'après Abou Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : « *Satan se présente à l'un de vous et lui dit : Qui a créé ceci et cela ? Il répondra que c'est Allah ﷻ. Et Satan ira jusqu'à lui dire : "Et qui a créé ton maître ?" S'il en arrive là, qu'il sollicite la protection d'Allah ﷻ et qu'il arrête d'y penser* ». ⁶¹

Il y a aussi une version du hadith encore plus longue qui est : « *Il se peut que les gens se posent et s'interroge entre eux, jusqu'à ce que l'un d'eux dise : "Allah ﷻ a créé les créatures! Mais qui a créé Allah ﷻ ? Et si cela arrive dites : Allah est l'Unique, Il est l'Eternel, Il n'a jamais engendré, et n'a pas été engendré non plus. Et nul n'est égal à Lui. Ensuite qu'il se tourne à sa gauche et qu'il postillonne trois fois de suite, et qu'il demande la protection d'Allah ﷻ* ». Il n'y a pas de guérison pour la disparition de cette maladie qu'en suivant les recommandations du Prophète Mohamed ﷺ mentionné dans le hadith et en suivant sa voie qui nous aidera à guérir de cette affection.

Deuxième sorte : Le Diable fait croire à quelques serviteurs ignorants qu'ils dialoguent avec Allah ﷻ

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit sur celui qui prétend faire des miracles : « *C'est pour cela que plusieurs adorateurs ignorants sont persuadés qu'ils parlent à Allah ﷻ et que ce dernier leur répond. Ils disent : Dieu m'a ordonné de me taire et m'a dit tel chose ; et moi je lui ai dit tel chose. Mais leurs conversations et leurs confidences en réalité se passe avec Satan et non avec Allah ﷻ comme ils le pensent, et ceci est malheureusement à cause de leur croyance faible en Allah ﷻ. C'est à dire que plus leur croyance sera fausse, plus Satan se jouera d'eux. Beaucoup d'entre eux se voient manifester devant leurs yeux le Diable qu'il leur dit : « C'est moi, ton seigneur ! » Alors l'individu commence à converser avec lui,*

⁶¹ Rapporté par Bokhari 3276 et Muslim 134, ainsi qu'Abou Daoud 4766 et Ibn Asiny dans "Les actions du jour et de la nuit" p626

tout en croyant qu'il s'agisse effectivement de son créateur, mais en réalité il ne s'agit que de Satan le lapidé ».⁶²

Combien de serviteurs le Diable a-t-il égaré lorsqu'il se manifeste à eux, en prétendant qu'il est Allah ?

Nous retrouvons quelques récits parlant de ce sujet comme celui de Cheikh El Islam ibn Taymiyya qui dit : « **Comme Cheikh Abdel Kader El Jilany dans son récit célèbre où il raconte l'histoire suivante : "Un jour, alors que j'étais en adoration, j'ai vu un trône immense d'une lueur étincelante, puis une voix m'a interpellé en me disant : Oh! Abdelkader, Je suis ton Seigneur et je te rends licite ce que j'ai rendu illicite aux autres serviteurs. Je lui ai alors dit : Tu es Allah où il n'y a point de divinité autre que lui ? Je n'eus point de réponse c'est alors que je lui dis : Sois maudit Ô Ennemi d'Allah ! Alors la lumière du trône disparut et laissa place aux ténèbres. Le Diable dit alors : "Oh! Abdelkader! Tu n'as échappé de cette ruse que par ta science et ta patience. J'ai certes égaré avant toi soixante-dix hommes par ce stratagème". Il fut demandé au Cheikh : Comment as-tu su qu'il s'agissait du Diable ? Il dit : "Par sa parole, Je t'ai rendu licite ce qui a été interdit aux autres, alors que je sais que la loi d'Allah ne s'abroge pas et ne se change pas, et car il a insinué qu'il était mon Seigneur, et il n'a pas pu dire Je suis Allah et il n'y a point de divinité à part Moi ».**⁶³

Toujours est-il que Satan s'est joué de ces prétendus faiseurs de miracle et qu'il a fait d'eux des grands danseurs à l'image des plus connus d'entre eux qui sont "les soufis". Donc la vigilance est primordiale pour tout musulman afin de ne pas prêter l'oreille et de ne pas croire à ce que propagent leurs livres comme erreur.

⁶² La réponse juste , 399-398/3

⁶³ Recueil de fatwas 129/1

Troisième sorte : Les murmures du Diable sur le musulman afin de le sortir de l'islam pour le conduire à la mécréance

Allah ﷻ dit :

«Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que le droit chemin leur a été clairement exposé, le Diable les a séduits et trompés ». (Sourate Mohamed, Verset 25)

Combien d'individus ont été induits en erreur par ses insufflations sataniques au point d'apostasier, Qu'Allah ﷻ nous en préserve ; et plus particulièrement depuis l'apparition de ce nouveau courant de pensée qu'est l'athéisme, caché sous des slogans captivant comme l'invitation à la liberté de croyance, et à la liberté des droits de l'homme.

Quatrième sorte : Les murmures des djinns sur quelques musulmans afin qu'ils deviennent des sorciers, des astrologues, ainsi que des devins

Allah ﷻ dit :

«Et ils suivirent ce que les diables racontent sur le règne de Souleymane. Alors que Souleymane n'a jamais été mécréant mais bien les diables : ils enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui est descendu sur les deux anges Hârût et Mârût à Babylone ; mais ceux-ci n'enseignaient rien à personne, qu'il n'ait dit d'abord : nous ne sommes rien qu'une tentation, ne sois pas mécréant ; ils apprennent d'eux ce qui sème la désunion entre l'homme et la femme. Or, ils ne sont capables de nuire personne qu'avec la permission d'Allah ».
(Sourate La Vache, verset 102)

Et :

« Ainsi, à chaque prophète nous avons assigné un ennemi: des diables d'entre les hommes et les djinns, qui s'inspirent trompeusement les uns des autres des paroles enjolivées ».

(Sourate les bestiaux, Verset 112)

Donc cet enseignement et cette inspiration énoncés dans ces deux versets sont transmis à travers les insufflations. Allah ﷻ dit :

« Vous apprendrai-je sur qui les diables descendent ? Ils descendent sur tout calomniateur, pêcheur. Ils tendent l'oreille...Cependant, la plupart d'entre eux sont menteurs ».

(Sourate Les poètes, Verset 221-223)

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya, expérimenté dans le domaine des diables djinns et humains a dit : **« Les diables descendent sur ceux qui travaillent dans le même but qu'eux, car ils sont compatibles à leurs projets et peuvent les utiliser à leurs fin, par l'intermédiaire du mensonge et du libertinage ».**⁶⁴

Cinquième sorte : Les murmures du Diable sur le musulman afin de l'enfoncer dans l'association à Allah

Les insufflations des diables et des djinns sont des attaques et des assauts répétés pour répandre l'association ainsi que des légendes au milieu des musulmans afin de les enfoncer dans cette malédiction. Sur cela le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit en parlant du verset suivant :

« Et les diables ont dit : n'abandonnez jamais vos divinités et n'abandonnez jamais Wadd, Suwa, Yagut, Ya'uq, et Nas'r ».

(Sourate Nouh, Verset 23)

⁶⁴ Les prophéties, 155-156

« Un groupe de prédécesseurs avec lequel se trouvait Mohamed ibn Qa'b et Qouradhiyou a dit que ce sont les noms des gens pieux qui ont vécu entre l'époque d'Adam et de Nouh et que leurs adeptes suivirent dans l'adoration après leur mort, mais leur est venu ensuite Iblis qui leur a soufflé "Si vous les représentiez sous forme de statue, cela sera mieux pour vous et vous aidera dans l'adoration". Ils ont alors mis en œuvre la parole du Diable et est ensuite venue après eux une génération à qui Iblis souffla "Ceux qui été avant vous les adoraient, adorez les donc" ».⁶⁵

Et bien plus que les insufflations, les diables et les djinns apparaissent de temps à autre aux yeux des ignorants sous la forme d'anges ou d'hommes pieux afin de les égarer du sentier d'Allah. Le Cheikh el Islam ibn Taymiyya a dit : *« Beaucoup de personnes comme les Ascètes par exemple, viennent à eux en état de veille, des personnes en leur prétendant qu'ils sont des prophètes d'Allah, éblouis par ce phénomène, ils y adhèrent complètement. Et d'autres, voient en allant visiter les tombes des prophètes et des pieux, une personne leur disant qu'elle est sortie de telle tombe, en lui faisant croire qu'il est tel prophète ou tel saint, mais en réalité, il n'est que Satan le lapidé. Le Diable vient aussi à eux à plusieurs endroits différents en leur disant qu'il est le Khadir (personne cité dans la sourate la "Caverne" en compagnie du prophète Moussa), alors les gens croient qu'il l'est réellement mais en vérité ce qu'ils ont aperçu n' était autre qu' un djinn et c'est pour cela que le Diable n'a jamais osé dire aux compagnons qu'il était le Khadir et aucun d'entre eux a rapporté avoir vu le Khadir, en revanche cette tendance a vu le jour après la génération des compagnons ».⁶⁶*

Le Cheikh el Islam a aussi dit sur ceux qui adorent autre qu'Allah : *« Cela arrive souvent aux gens qui invoquent des créatures comme les chrétiens et ceux qui s'affilient à l'islam, ils les adorent et les implorent auprès de leur tombe, ou en leur absence. Une personne*

⁶⁵ Rapporté par Abdoullah ibn Hamid dans son interprétation, et Mohamed ibn Qa'b dans La grande règle, p.43

⁶⁶ Les Prophéties, 414

*sur une monture leur vient alors sous la forme d'un humain en leur disant qu'il est la personne imploré, alors le prier croit réellement qu'il s'agit de la créature à qui il a demandé secours. Ils (les djinns) leur dit parfois aussi qu'il est un ange et étant donné que l'individu a associé à Allah et a imploré autre que lui qu'il soit un mort ou un vivant, cela a donné à Satan un pouvoir à travers cette association, et l'adorateur croit véritablement qu'il a imploré un pieux, un ange, ou un prophète, et que c'est lui qui a intercédé en sa faveur, ou que c'est lui qui a exaucé sa requête, mais en fait c'est le Diable qui se cache derrière cette ruse afin d'augmenter sa mécréance et son égarement ».*⁶⁷

L'érudit a aussi dit que « *les djinns apparaissent devant certaines personnes sous l'apparence d'être humain ou autre chose dont ils en ont aucune connaissance et dont ils reconnaissent seulement la voix ou le son et cela arrive fréquemment chez les innovateurs qui pratiquent des adorations remplis d'associations, enfreignant les vraies pratiques de la religion* ». ⁶⁸

Sixième sorte : Les murmures sataniques dans les adorations

Parmi les musulmans, il y a ceux qui ont été éprouvés par les souffles diaboliques dans leurs adorations comme dans les ablutions, la prière et autres. Ces murmures viennent du Diable et atteignent l'âme tout en circulant dans la pensée du musulman, le mettant dans une situation déplorable de trouble et de pataugement.

Les remèdes pour les éradiquer sont les suivants :

- Se rapprocher d'Allah par l'intermédiaire d'invocations et d'implorations,
- L'étude de l'islam et plus particulièrement les thèmes qui touchent aux insufflations sataniques à la lumière du Coran et

⁶⁷ Recueil de fatwas, 284/14

⁶⁸ Les prophéties, 304/1

de la Sunna du Prophète ﷺ sans rejet ni diminution ; tout en veillant que son âme s'y accroche et cela est la meilleur voie pour sortir de cet impasse,

- La lecture de livres qui abordent tous les sujets qui font allusion aux murmures des diables, ainsi que ces différents stratagèmes.

Après que la personne atteinte de chuchotements sataniques est mise en application ce que je viens de citer, qu'elle examine sa situation avant et après cette maladie, elle s'apercevra de la différence entre les deux, et elle réalisera aussi, combien de maladies et de fatigue lui ont attirés ce mal.

Septième sorte : Les insufflations dévastatrices

De nos jours, nous entendons beaucoup de la bouche de médecins qu'un tel est atteint d'insufflations sataniques dévastatrices. Parmi ces médecins, il y a ceux qui n'admettent pas que les djinns peuvent habiter le corps de l'être humain et qu'il en découle de par cela des conséquences ravageuses. Ces médecins font passer leurs passions avant la loi d'Allah ﷻ, et ils avancent souvent comme argument pour expliquer ce symptôme, qu'elle est dû à des maladies psychologiques, tout en ignorant que ces insufflations dévastatrices sont la cause de la domination des djinns sur l'esprit de l'être humain, car si Allah ﷻ donne la possibilité au djinn de prendre le dessus sur l'homme, il sera alors capable d'empêcher ce dernier à accomplir son adoration envers le Très Haut, autrement dit, il sera dans la mesure de le rendre incapable de parler, de voir, d'écouter, de marcher, de manger ainsi que de boire.

Ces insufflations dévastatrices sont connues et perceptibles surtout par les musulmans, et parmi elles, il y a que le djinn fait détester au musulman la fréquentation des gens ainsi que celle de son épouse au point de ne plus supporter de la regarder, il y a même certaines personnes qui vont jusqu'à ne plus sortir de chez eux.

En conclusion, nous pouvons affirmer que la base de ces insufflations ravageuses est à l'origine du Diable. La personne touché par ce phénomène peut être alors atteinte de sorcellerie, ou peut être habitée par un djinn, ou cela peut être seulement le résultat des chuchotements sataniques lancés par le Diable dans l'esprit et le cœur du musulman et ce, jusqu'à s'y installer confortablement de sorte qu'il ne soit plus en mesure de se défendre, ce sont donc les symptômes que l'on retrouve le plus souvent chez ces malades, d'après nos discussions avec eux et Dieu ﷻ seul le sait.

Huitième sorte : Les murmures des djinns sur le musulman jusqu'à ce qu'il revendique la prophétie

Allah ﷻ dit :

« ...Les diables inspirent à leurs alliés de disputer avec vous..... » (Sourate Les bestiaux, Verset 121)

Abou Isaac a rapporté avoir dit : **« J'ai dit à Abdallah Ibn Omar que Mokhtar prétend recevoir une révélation. Il me dit alors : Il dit vrai, mais cela vient des diables qui inspirent ses paroles à ses alliés ».**⁶⁹

Je dis, que les prédécesseurs et leurs descendants sont unanimes pour dire qu'il existe deux révélations, celle d'Allah ﷻ qu'il révéla à ses prophètes et celle de Satan qu'il inspire à ses alliés.

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya quant à lui a dit : **« Le Diable qui souffle à une personne, "Tu es un prophète véridique" alors qu'il ne l'ai pas et lui dit que "c'est Allah ﷻ qui m'as envoyé vers toi" et que par la suite ce dernier le répète aux gens en prétendant qu'il est vraiment un prophète, sache que celui-là est le plus grand des menteurs. Le mensonge implique l'immoralité, donc il est évident**

⁶⁹ Rapporté par At-Tabarani dans Le milieu, n°924 et Haytami a dit dans Le rassemblement,333/7que ces personnes étaient dignes de confiance

que Satan l'ordonne car il n'est pas une vertu mais un pêché qu'il colporte et qui n'est point véridique mais mensonger comme cela se passe avec une personne par exemple, que les diables ont égarés ainsi qu'à celui à qui il a fait croire qu'il est le prophète ou le mahdi, ou le dernier des pieux. Et pour que Satan ordonne ce genre de pêché à une personne, il lui faut obligatoirement mentir sur certaines choses dont il va lui informer, conformément à la parole d'Allah ﷻ :

« Vous apprendrai-je sur qui les diables descendent ? Ils descendent sur tout calomniateur, pêcheur. Ils tendent l'oreille...Cependant, la plupart d'entre eux sont menteurs ».

(Sourate Les poètes, Verset 221-223)

Alors gare à celui qui accepte ses insufflations et ce qu'il en découle d'elle comme acte et parole de mécréance ! »⁷⁰

Remarque: Certains mécréants de la tribu Quoreich disaient : « Ce qui est donné à Mohamed ﷺ (comme révélation) vient du Diable. Alors Allah ﷻ répliqua par sa parole : « **Et ceci (le coran) n'est pas la parole d'un diable banni** ». (Sourate l'Obscurcissement, Verset 25)

Neuvième sorte : Les murmures du Diable envers les savants

Allah ﷻ dit :

« Et raconte-leur l'histoire de celui (un savant) à qui nous avons donné nos signes (la science du livre d'Allah) et qui s'en écarta. Le Diable, l'entraîna donc dans sa suite et il devint ainsi du nombre des égarés ».

(Sourate Al A' raf, Verset 175)

⁷⁰ La réponse exacte, 298/6

Beaucoup d'interpréteurs ont donnés au verbe "atbaha'ou" (entraîner), le sens de rattraper, ou d'atteindre, et c'est de cette manière que le Diable s'empara du savant pour ensuite le dominer. Ibn Kathir a dit : **« Le Diable a pris le dessus sur lui et le vaincu, donc quoi qu'il en soit, l'homme se soumettra à lui et l'obéira ».**⁷¹

L'érudit Ibn el Qayim quant à lui dit sur la parole d'Allah ﷻ **« Le Diable l'entraîna donc dans sa suite » : Cela veut dire que Satan rattrapa et s'empara de celui qui s'écarta des signes d'Allah ﷻ. Comme le dit Allah ﷻ en parlant du peuple de Pharaon :**

« Au lever du soleil, il les poursuivirent (jusqu'à les rattraper) ».

(Sourate Les Poètes, Verset 60).

Donc le verbe "atba'a" utilisé dans le verset 175 de la sourate al A'raf ainsi que dans celle des Poètes verset 60, ont tous les deux la même signification c'est à dire rattraper, atteindre ».⁷²

Ce savant dont le Diable s'empara, était avant cela, préservé et protégé par Allah ﷻ grâce à sa science qu'il avait acquis, Satan n'a rien pu obtenir de lui sauf par inadvertance. Et lorsqu'il abandonna le savoir d'Allah ﷻ, le Diable mit la main sur lui, comme un lion sur sa proie. Alors le Très Haut ﷻ a donc envoyé ce verset où Il nous apprend que Satan a persévéré dans sa ruse contre cette homme de science jusqu'à l'égarer, et c'est de la sorte qu'il agit avec les mauvais savants, ils leur murmurent et leur fait miroiter certaines choses jusqu'à les enfoncer dans la perte ; Et qui est à l'abri de cet ennemi même si sa science atteint les limites du ciel ? Seigneur, bonté à Tes serviteurs.

Les efforts des savants qui vont à l'encontre de la vérité sont aussi à l'origine des insufflations de Satan. Le Cheikh El Islam ibn

⁷¹ *Interprétation du Coran, 451/65*

⁷² *L'avis des Signataires 292/2*

Taymiyya a dit : « *On dit de la vérité, qu'elle est à l'origine d'Allah ﷻ et qu'Il l'inspire à Son serviteur, et il est dit du faux qu'il vient du Diable et qu'il l'insuffle aux gens. On dit aussi qu'il vient de l'âme inspirant le faux* ». ⁷³ Et comme dit Omar ibn Khattab ainsi qu'Ibn Messaoud et Ibn Omar en ce qui concerne leur effort sur un sujet : « *Si notre dire est juste, il vient d'Allah ﷻ, et s'il s'avère faux, il vient de nous et du Diable. Allah ﷻ et son Prophète ﷺ sont innocents de notre parole* ». Il y a aussi la parole individuelle d'Ibn Messaoud dans le hadith de Boulouh bint Wachiq où il dit : « *Si ma parole est juste, elle provient d'Allah ﷻ et si elle s'avère fausse, elle est de moi et de Satan, car Ibn Messaoud a prononcé un jugement et que si celui-ci était en conformité avec la loi d'Allah, alors il provenait du très haut ﷻ* ».

Cheikh el Islam ibn Taymiyya a aussi dit : « *Si le jugement de celui qui a prodigué un effort s'avère faux, il vient du Diable bien qu'il soit pardonné, que dire alors de celui qui juge sans pour autant faire un effort de recherche et qui s'autorise de parler de religion, dans ce cas là aussi, la faute revient à lui et au Diable mais tout en sachant qu'il sera puni s'il ne se repent pas* » . ⁷⁴

Dixième sorte : Les murmures du Diable sur les musulmans au moment de l'euphorie et des malheurs et leur invitation à la transgression des lois d'Allah ﷻ

D'après Jabir ibn Abdillah, le Prophète ﷺ a dit : « *J'ai interdits deux sons de voix pervers et stupide : celui produit pour distraire et jouer à l'aide d'instruments de musique, et celui*

⁷³ Recueil de fatwas, 97/15

⁷⁴ Recueil de fatwas 450 /10

occasionné par une catastrophe qui s'accompagne d'égratignures sur les joues, de déchirure des vêtements ainsi que des lamentations ».⁷⁵

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « **Etant donné que Satan invite les gens vers deux voix perverses et stupides pour transgresser les lois d'Allah ﷻ par leur cœurs, leurs voix, et leur mains, le Prophète ﷺ interdit alors ces actions blâmables , comme il a signalé à Abderrahmane ibn A'wf lorsque celui-ci voyant le Prophète ﷺ pleurer en prenant son fils Ibrahim contre sa poitrine alors qu'il agonisait, il lui dit : Tu pleures alors que tu l'interdit ?" , "Non je ne l'interdit pas" répondit-il, mais j'interdit deux sons de voix perverses et stupides : celui produit pour distraire et jouer à l'aide d'instrument de musique satanique et celui occasionné par une catastrophe qui s'accompagne d'égratignures sur les joues, de déchirure des vêtements et d'invocations de l'époque de l'ignorance."** Et il dit : **"Ce qui vient des yeux (larmes) et du cœur (peine), sont d'Allah ﷻ, et ce qui vient de la main (égratignure des joues, déchirure des vêtements), et de la langue (cris, tentations), vient du Diable ».**⁷⁶

Ô musulmans ! Empruntez la voie du juste milieu et de la modération avec laquelle est venu Mohamed ﷺ afin de vous protéger des deux situations citées plus haut dans le hadith, car elles sont la tentation du Diable. Et j'annonce la bonne nouvelle pour les gens du juste milieu à partir de la parole du bien aimé ﷺ qui dit : « *Ce que l'affaire du croyant est étonnante ! Son affaire ne comporte pour lui que du bien, et cette faveur n'appartient qu'au croyant : s'il lui arrive un événement heureux, il remercie Allah ﷻ, et c'est là pour lui une*

⁷⁵ Rapporté par Al Tirmidhi dans son groupement de hadiths (1005) ainsi qu'ibn Saad dans Les degrés (138/1) et ibn Chayba dans le récit (12241) ou encore ibn abi addounia dans la condamnation des jeux de distraction (64)

⁷⁶ La droiture, 275-276/2

*bonne chose. Et s'il est victime d'un malheur, il l'endure avec patience, et c'est là encore une bonne chose ».*⁷⁷

Onzième sorte : Les murmures du Diable sur quelques musulmans qui adorent Allah ﷻ par l'intermédiaire d'adorations interdites en islam

Le Diable a dominé par ses insufflations et ses tentations, une partie des musulmans faisant partie des gens de l'innovation comme les soufis, qui ont été séduits par l'adoration à travers des choses prohibées comme le chant, la danse, et l'extase qui les emmènent à se rouler par terre, et à mugir comme le taureau. Et toutes ces choses sont en vigueur actuellement chez eux.

*Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « C'est pour cela que le Diable rentre à travers ses deux portes chez beaucoup d'ascètes qui sont le détournement du regard vers ce qu'Allah ﷻ a prohibé et vers l'écoute des paroles et des voix qui ont été interdites. Mais Satan ne s'est pas arrêté qu'à cela, il les a tenté à un tel point qu'ils ont rendus licites ce qu'il leur a été rendu illicite comme adoration envers Allah ﷻ, n'interdisent pas ce que leur Seigneur et son Prophète ont interdit et n'adhèrent pas à la religion de vérité. Comme cela a été relaté par Abou Saïd el Ghazali qui a dit : « J'ai vu Iblis dans mon rêve marcher à côté de moi, je lui ai alors dit : Viens ici ! Qu'as-tu ? Alors il répondit : Il me reste contre vous une astuce : l'écoute des choses interdites et la fréquentation des jeunes (Afin de faire tomber les adultes dans la pédophilie) ».*⁷⁸

Une belle parole est citée par Abou Ahmed Chirazi et que l'on retrouve dans *Le secours de l'affligé* : « **A l'époque, les soufis se**

⁷⁷ Rapporté par Muslim 2999 de Souhaïb Roumi

⁷⁸ La droiture 218-219/1

*moquaient du Diable, maintenant, c'est le Diable qui se moque d'eux ».*⁷⁹

Le groupe de la confrérie des frères musulmans ont hérités des soufis, ils se sont empressés à prêcher les gens au moyen des anachides et ils y prêtent beaucoup d'attention au niveau de l'enseignement au point de ne plus faire très attention au Coran.

Douzième sorte : les murmures de Satan sur les musulmans afin de les rendre excessifs sur tous les points

Voici un des murmures de Satan qui est d'une très grande importance et où il s'y trouve une perversion immense, et cela est dû à un manque de vigilance de la part du musulman.

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « *Le Diable désire de l'être humain l'excès dans tout ce qu'il entreprend, s'il le voit incliné vers la miséricorde, il l'a lui enjolive jusqu'à ne plus détester ce qu'Allah ﷻ déteste et qu'il ne soit plus jaloux de ce qui rend Allah ﷻ jaloux. Et s'il l'aperçoit en déclivité à la rudesse, il lui embellit cette dernière dans ce qui ne fait pas parti de l'essence d'Allah ﷻ jusqu'à délaissier de la bienfaisance, de la générosité, de la douceur, ainsi que de la miséricorde ce qu'Allah ﷻ et son Prophète Mohamed ﷺ ont ordonné , et jusqu'à ce qu'il excède dans la dureté et qu'augmente la haine, l'envie de punir et de blâmer ce qu'Allah ﷻ et son prophète aime ﷺ et agrée, alors que lui-même est blâmable dans ce qu'il commet comme erreur en excédent dans les ordres d'Allah ﷻ et de son Prophète ﷺ au point de devenir rude et dépasser les limites, cela s'appelle tout simplement l'excès dans les ordres d'Allah ﷻ et Allah ﷻ n'aime pas les excessifs ».*⁸⁰

⁷⁹ (241/1)

⁸⁰ La grande interprétation 247/5

Alors gare aux savants, prêcheurs et étudiants, à ne pas négliger cet appât attrayant du Diable, car il n'y a aucune délivrance à cette maladie que par le fait de s'accrocher à la vérité accompagné d'une bonne compréhension, et cela dans n'importe quelle situation. Et il n'y a de puissance et de force que par Allah ﷻ.

Treizième sorte : Les murmures du Diable sur le musulman dans sa prière jusqu'à ce qu'il la néglige ou l'abandonne

D'après Abou Daoud, Abou Darda a rapporté avoir entendu du Prophète ﷺ dire : « *Il n'y a pas trois personnes qui habitent dans le même village et qui ne prient pas ensemble, sans que le Satan ne les domine* ». ⁸¹

Le Cheikh El islam ibn Taymiyya a dit : « *N'importe quel groupe de trois personnes qui ne prient pas ensemble à l'heure de la prière fait partie du clan de Satan qui prend possession d'eux et ils ne font aucunement parti des alliés du Miséricordieux* ». **Ce hadith rapporté par Abou Darda montre que Satan prend possession de celui qui abandonne la prière en groupe, et cela implique l'abandon de la prière dans son ensemble ainsi que son délaissement en groupe à la mosquée.** ⁸²

Le Diable empêche le musulman d'accomplir sa prière en le distrayant pour s'interposer entre lui et le recueillement, comme l'a dit le Prophète ﷺ dans un hadith d'Abou Hourayra : « Lorsqu'on appelle à la prière, Satan s'enfuit en lâchant des pets afin qu'il ne l'entende pas. Le premier appel terminé, il revient en cherchant à perturber les fidèles, jusqu'au moment où il entend le second appel, il se retire donc de nouveau et réapparaît, une fois ce dernier appel terminé, il revient afin de jeter le trouble dans l'âme du fidèle en lui disant : « souviens-toi de telle et telle chose », alors que le fidèle n'y

⁸¹ Sunan traditions 547 ainsi que nasai' 847 et Ahmed dans le mousnad 196/5

⁸² Recueil de fatwas 447/10

*songeait pas, il se retrouve à un point où il ne sait plus combien a-t-il prié d'unités ».*⁸³

Et Aïcha dit : « *J'ai questionnée le Prophète ﷺ concernant le fait de regarder sur les côtés durant la prière, il dit : ceci est un larcin que le Diable vole de la prière du serviteur ».* (Rapporté par Bokhari 751) Et il dit aussi : « *Le Diable vient auprès de l'un d'entre vous pendant la prière, attrape un des poils de son postérieur et le tire, le fidèle croit alors qu'il a perdu ses ablutions. Que le fidèle ne sorte donc pas de la prière tant qu'il n'a pas entendu un son ou sentit une odeur* ». ⁸⁴

Nous demandons à Allah ﷻ de nous venir en aide dans notre combat contre les insufflations du Diable dans la prière et de nous aider à veiller à ce que notre prière soit intacte car elle est le capital du musulman.

Quatorzième sorte : Les murmures des djinns et des diables sur les musulmans ainsi que l'invitation à la rupture et à la division entre eux

Certes l'islam a fermé toutes les portes et a coupé tous les chemins qui mènent à la division des musulmans dans leur religion. Abou Tha'laba el Khouchany a dit : « *Quand les gens s'arrêtaient dans un endroit pour se reposer, ils se séparaient dans les chemins et dans les vallées des montagnes, le Prophète ﷺ dit alors : "Certes votre division dans ces vallées et dans ces sentiers proviennent du Diable". C'est alors que plus aucun compagnon se reposait dans un endroit sans se rallier les uns aux autres au point où ils se disaient :*

⁸³ Rapporté par Bokhari 608 et Muslim 389

⁸⁴ D'après Abou Saïd el khoudry, rapporte par Ahmed 96/3

*si un vêtement était étalé sur eux, il les aurait couvert jusqu'au dernier ».*⁸⁵

Si la séparation des compagnons au niveau corporelle était une cause de division entre eux à l'époque, et que le Prophète ﷺ les a appelé à se rassembler pour ne laisser aucune brèche à Satan, que dire alors de la division des cœurs par la passion et la maladie. N'est-ce pas là un stratagème que Satan maîtrise parfaitement et qu'il en a informé ses complices ? Le Prophète ﷺ n'a-t-il pas dit : *« Satan a désespéré d'être adoré par les orants dans la péninsule arabique mais il n'a pas désespéré à semer la discorde, la zizanie et les conflits entre eux ».*⁸⁶ Il n'existe pas une seule division ou dispersion qu'il soit issue d'un esprit tribal ou autre, sans qu'il fasse parti d'un des chemins de Satan.

Ibn Messaoud a dit : *« Mohamed ﷺ nous a tracé un trait de sa main et à ensuite dit : "Ceci est la voie d'Allah". Il a ensuite tracé d'autre traits à droite et à gauche du trait initiale et a dit : "Sur chacune de ses voies, il y un diable qui prêche pour son compte". Puis il a récité la parole d'Allah ﷻ :*

« Et voilà mon chemin dans toute sa rectitude, suivez le donc ; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de sa voie ». (Sourate les Bestiaux, Verset 153)

Quinzième sorte : Les murmures des djinns sur les musulmans pour qu'il se fasse du tort entre eux

Allah ﷻ dit :

⁸⁵ Rapporté par Abou Daoud 2628)

⁸⁶ Muslim 2812

« Et dis à mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles, car le Diable sème la discorde parmi eux. Le Diable est certes, pour l'homme, un ennemi déclaré ».

(Sourate Le voyage nocturne, verset 53)

D'après Abou Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : *« Que personne d'entre vous ne pointe son arme sur son frère, car, sans le savoir, le Diable peut l'inciter à l'utiliser causant ensuite sa chute en enfer ».* (Pour homicide même involontaire.)⁸⁷

Combien de conflits sont apparus et combien de bienfaits se sont volatilisés à cause des suggestions du Diable qui circulent entre les serviteurs d'Allah ﷻ. Voilà un hadith qui résume ce fait dramatique qui est propagé de nos jours : Souleymane ibn Souridine a dit : **« Deux hommes se sont injuriés en présence de l'Envoyé d'Allah ﷺ alors que les yeux de l'un des deux ont rougi et que son visage s'empourpra de colère, le Prophète ﷺ dit : Je connais une parole qui fera disparaître sa colère s'il l'a prononcé qui est : Je demande refuge auprès d'Allah ﷻ contre Satan le lapidé ».**⁸⁸

Et de combien de bienfaits, les musulmans ont été privés à cause de leurs réponses aux invitations destructrices du Diable, érigés contre la fraternité. Dans un hadith d'Abou Saïd el Khoudry, le Prophète ﷺ a dit : *« Ô gens ! La nuit du destin m'a été dévoilée mais après que je sois sorti pour vous en informer, deux hommes qui se querellaient se dirigèrent vers moi ainsi que le Diable qui était en leur présence, ce qui a causé mon oubli. Recherchez donc cette nuit dans la neuvième, la septième et la cinquième nuit (c'est à dire la nuit du vingt cinquième jour, du vingt septième, et du vingt neuvième jour) ».*⁸⁹

⁸⁷ Rapporté par Bokhari 7072, et Muslim 6617

⁸⁸ Rapporté par les auteurs de Sunan Bokhari 3282 6048, et Muslim 2610

⁸⁹ Rapporté par Muslim 1167

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : **« Il n'y a pas un mal qui arrive entre deux êtres humains sans qu'il ne soit à l'origine des insufflations de Satan. Si ce n'est pas le cas, il est issue de la révélation qu'Allah ﷻ a envoyé par l'intermédiaire de son ange , une révélation de justice qui comprend des lois justes comme l'application des peines, la défense des musulmans contre les attaques des mécréants, et la punition contre tout oppresseur. Et toutes ces choses-là sont des restrictions qui entravent l'injustice des tyrans. Donc la révélation venant d'Allah ﷻ est l'une des causes des querelles entre les êtres humains de par la justice qu'elle contient »**. Il dit aussi en parlant des insufflations sataniques : **« Satan est celui qui insuffle l'iniquité et l'égarement entre les êtres humains en les montant les uns contre les autres, et en leur inspirant de s'entraider dans le péché et l'agression »**.⁹⁰

Seizième sorte : Le pleur satanique

Le Diable incite les adorateurs ignorants à pleurer. Il faut comprendre de par cela que Satan pousse le serviteur à utiliser des gestes pendant la prière, dans le but d'attirer l'attention des fidèles vers lui, ou que le fidèle lui-même fasse croire à son voisin du rang qu'il est en train de pleurer, tout cela pour parvenir à son but qui est de faire croire aux gens qu'il est le plus pieux auprès d'Allah ﷻ. A ce moment-là, le Diable vient alors et l'enorgueillit par la vanité et la supériorité; deux caractères qui réduisent les actions à néant.

Le pleur satanique cité plus haut était en vigueur à l'époque des prédécesseurs d'après le hadith cité par el Baïhaqi. D'après Abdallah ibn Harwa ibn Zoubeyr qui dit : **« J'ai dit à ma grand-mère Asma, fille d'Abou bakr comment étaient les compagnons du Prophète ﷺ lorsqu'ils écoutaient du Coran ? Elle répondit : Leurs yeux**

⁹⁰ Recueil de fatawas, 515/17

larmoyaient et leurs peaux frissonnaient par les paroles d'Allah ﷻ. J'ai ensuite dit : les gens maintenant tombent évanouis à l'écoute du Coran. Elle dit alors : "Qu'Allah ﷻ nous protège contre Satan le lapidé ».⁹¹

Ce qui est très répandu dans ce domaine, c'est le sanglot. Ibn El Qayim a dit : « *Certes celui qui sanglote est soit un véridique, un voleur ou un hypocrite* ». ⁹²

29 - L'ENSEMBLE DES INSUFFLATIONS DES DJINNS ET DES DIABLES CONTRE LES ADEPTES DES PROPHETES ET DES MESSAGERS

Il a été dit auparavant qu'il n'y avait pas une personne parmi les gens de foi sans qu'il soit à ses côtés un compagnon parmi les djinns mécréants, qui souffle toute sorte de mal et fausseté dans le cœur du musulman, sans compter les autres diables qui agressent les croyants dans leur religion et dans leur vie d'ici-bas. Et l'ensemble des murmures sataniques venant des djinns et des diables envers les musulmans s'explique de la manière suivante :

Moukhalid ibn el Hussein a dit : « *Il n'y a pas une chose qu'Allah ﷻ a ordonné à ses serviteurs sans que Satan ne s'y interpose en utilisant deux ruses différentes jusqu'au point où la personne ne sache plus par laquelle des deux il s'est fait piégé, soit par l'exagération dans la religion, soit par sa restriction* ». ⁹³

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit: « *De temps en temps, le Diable fait naître chez l'homme des insufflations maléfiques et de*

⁹¹ *Le peuple, 1900, avec une chaîne de transmission authentique*

⁹² *Les profits, p.198*

⁹³ *Biographie des nobles savants, 236/9*

*temps à autre, il lui fait oublier le bien, tout en lui occupant l'esprit par des pensées ».*⁹⁴

Comme le dit Allah ﷻ :

« Et si le Diable te fait oublier, alors dès que tu te rappelles, ne restes pas en compagnie des injustes ».

(Sourate les Bestiaux, Verset 68)

Ibn el Qayim a dit : *« Et parmi un des étonnants pièges du Diable, est qu'il éprouve l'âme jusqu'à ce qu'il sache laquelle des deux natures l'habitent, prendra le dessus sur elle, celle de l'audace et du courage ou bien celle de l'abstention et de la régression. S'il s'aperçoit par la suite, que le prédominant sur l'âme est l'abstention et la régression, alors il se hâte à sa démoralisation, à l'affaiblissement de sa résolution au bien, ainsi qu'à sa volonté dans ce qui lui a été ordonné de faire jusqu'à la rendre lourde et la mettre dans une situation de désarroi ce qui amènera la personne à négliger ou diminuer ses obligations religieuses, voir même les délaisser. S'il s'aperçoit en revanche que l'âme du musulman dispose d'une force d'audace et de résolution, il se hâtera à lui faire croire qu'il a un manque dans son adoration, et qu'il doit fournir plus d'effort jusqu'à arriver à l'exagération. Donc, le Diable attire le musulman dont l'âme est sujette à la faiblesse vers une réduction de ces œuvres et entraîne le résolu, l'audacieux vers l'exagération dans ces actions ».*⁹⁵

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a également dit au sujet de la progression de Satan pour attirer l'être humain dans le péché : *« L'analyse du Diable par l'être humain lui permettra de comprendre qu'il est pour lui un ennemi déclaré, et qu'il a été*

⁹⁴ Recueil de fatwas, 519-520/17

⁹⁵ Le secours de l'affligé, 164/1

*envoyé vers lui afin de lui ordonner le pêché, et l'incité à le commettre après l'avoir bien sur enjolivé par l'intermédiaire de ses insufflations ».*⁹⁶

Par conséquent, les bienfaits de l'observation et de l'analyse de l'être humain à l'égard du Diable sont les suivantes:

- Comprendre qu'il faut le prendre comme ennemi,
- Se protéger et se préserver de lui,
- Etre éveillé face à ses ruses,
- Faire attention à ce qu'il peut faire de l'homme.

L'être ne se rendra pas compte de tous ces points, tant qu'il n'a pas étudié et analysé les comportements de son ennemi qui désire ardemment triompher de l'homme.

30 - EXEMPLES DE CALAMITES QUE CONTIENNENT LES INSUFFLATIONS DES SOLDATS D'IBLIS ERIGES CONTRE LES MUSULMANS

Certes Iblis est porteur de la marque du mal et de la dépravation, il ne cesse de préparer et d'envoyer ses nombreux soldats en leur discernant un honneur s'ils parviennent à leurs fins pour lesquelles ils ont été mandatés.

Jabir rapporte que le Prophète ﷺ a dit : *« Le Diable établit son trône sur l'eau et envoie ses légions. Le démon qui a ensuite le plus haut degré auprès de lui est celui qui a réussi le plus grand trouble (fitna). L'un de ces démons s'approche de lui et dit : "J'ai fait ceci et cela". Alors Iblis dit : "Tu n'as rien fait". Ensuite vient un autre et dit : "Je n'ai pas lâché tel personne jusqu'à parvenir à les séparer lui et son épouse." Alors Iblis rapproche ce démon de lui et dit : "Oui toi! Tu as fait quelque chose de très grand" ».*⁹⁷

⁹⁶ *Le sentier des itinérants, 407-408/1*

⁹⁷ *Rapporté par Muslim 2813*

Selon Abu Musa, le Prophète ﷺ a également dit : « *Le Diable envoie ses soldats sur Terre et leur dit : "Celui d'entre vous qui égare un musulman, je lui mettrai une couronne sur la tête !" C'est alors que l'un d'entre eux vient le trouver et lui dit : "Je n'ai cessé de brouiller un tel jusqu'à ce qu'il a divorcé sa femme". Il dit "Tu n'as rien fait ! Il en épousera une autre". "Je n'ai pas cessé, dit un autre démon, de m'occuper d'un tel jusqu'à ce qu'il a désobéi à ses parents". "Tu n'as rien fait! lui dit-il, il se réconciliera avec eux. "Je n'ai pas cessé, dit un autre, d'embrouiller un tel jusqu'à ce qu'il est finit par associer". Iblis lui dit : "Toi! Toi! " Le démon s'approcha alors et lui dit "Je n'ai cessé de l'exciter jusqu'à qu'il est forniquer". Il lui répondit : "Toi! Toi! " Il se rapprocha alors de lui et ajouta : "Je n'ai cessé de le remonter jusqu'à qu'il a tué". Iblis lui répond alors : "Combien est appréciable ce que tu as fait ! Il le rapprocha de sa personne et lui mit une couronne sur sa tête" ».⁹⁸*

Ô musulman ! Médite sur ces moralités citées plus haut et ses conséquences désastreuses sur les musulmans et compare-les aux restes des turpitudes dans lesquelles nos frères succombent, car en effet, elles sont toutes à l'origine du Diable.

Et ce qu'y apparaît dans les hadiths est que ces diables ne font pas partis des compagnons mécréants parmi les djinns qu'Allah ﷻ a imposé à toute ces créatures, car ces derniers accompagnent la personne qui leur a été confié pour la dégrader sur toutes ses phases, que cela soit au niveau religieux ou mondain contrairement aux autres, qui sont envoyés par le Diable depuis son trône, l'un d'entre eux choisit un moyen de dépravation qui lui servira à attirer le musulman vers le pêché en ne cessant de l'utiliser contre lui, jusqu'à qu'il finissent par aboutir à son objectif.

⁹⁸ Rapporté par Ibn Habane 6189

31 - LES DIFFERENTES PROTECTIONS CONTRE LES NUISANCES DES INSUFFLATIONS PERPETREES PAR LES DIABLES DJINNS

Il est connu qu'Allah ﷻ n'a pas envoyé une maladie sans faire descendre son remède, mais la plupart des gens l'ignore. Ainsi le Prophète ﷺ a dit : « *L'a connu celui qui l'a connu, et l'a ignoré celui qui l'a ignoré (le remède)* ». ⁹⁹ Il n'y a pas de maladie plus grande que l'insufflation satanique qui a terrassée énormément de musulmans, mais certes Allah ﷻ, le Généreux, le Miséricordieux, le Sage, le Savant, nous a orienté ainsi que le Prophète ﷺ vers ce qui nous sauvera de cette épreuve considérable. Et il nous est demandé de s'empressez vers les causes qui nous délivreront du mal et des insufflations des démons, et Allah ﷻ est le meilleur des Sauveurs.

Nous avons cité pour toi, cher lecteur, ce qui nous a été possible comme protection contre les Diables et leurs murmures:

Première protection : Etude de la science en Islam

Il est connu que la plus grande des portes par laquelle rentrent les diables djinns et humains pour agresser les musulmans est l'ignorance de l'islam, donc celui qui médite le Coran et la Sunna, en particulier ce qui concerne les différents chemins, accès et moyens à travers lesquelles Satan parvient à corrompre l'homme, sera capable de rejeter ses murmures, et de renvoyer ses ruses et ses attaques. Et c'est pour cela que plus d'un prédécesseur a rapporté : « ***Une personne versée dans la science est plus dangereuse auprès du Diable que mille adorateurs*** ».

⁹⁹ Hadith d'Ibn Messaoud, rapporté par Ahmed 377/3

Alors voudrais-tu, Ô musulman, être comme un ballon avec lequel le Diable s'amuse ? Sache donc que l'étude de la science a été facilité par Allah ﷻ envers celui qu'il a choisi et que la douceur est accordé à qui il veut parmi Ses serviteurs.

Deuxième protection : L'observance des règles de la révélation qu'elles soient intériorisées ou extériorisées

Le fait de suivre le Prophète ﷺ est une protection contre le malheur et l'égarement qui sont tous les deux la base des insufflations sataniques. Allah ﷻ a dit :

« Quiconque suit Mon guide ne s'égarera pas et ne sera pas malheureux ».

(Sourate Ta-Ha, Verset 123)

D'après Ibn Abas, le Prophète ﷺ a dit : « Allah a promis à celui qui lit le Coran qu'il ne s'égarera pas dans la vie d'ici-bas et qu'il ne sera pas malheureux dans l'au-delà ». Ensuite il récita le verset précédent.¹⁰⁰

Alors ne t'attarde pas, cher frère, chère sœur, à chercher dans la révélation ce qui te sauvera de cet égarement. Parmi les choses que nous devons impérativement savoir est que les personnes atteintes d'insufflations sataniques dans l'adoration ne connaissons pas le salut que s'ils se conforment à ce qui a été révélé au Prophète ﷺ dans le Coran et la Sunna, et que si ils adorent Allah ﷻ comme le Prophète ﷺ l'a adoré.

¹⁰⁰ Rapporté par Ibn Chaïba 30454, et el Hakim 381/2 avec une chaîne de transmission correcte

Troisième protection : La continuité dans le repentir

Là où il n'y a aucun doute est que chaque individu musulman est exposé au pêché et le fait d'y tomber fait partie des causes du détournement du Diable. Donc, si le serviteur ne s'empresse pas à se repentir vers son Seigneur, alors Satan s'empare de lui en le traînant vers l'obstination à rester dans le pêché. Et l'obstination au pêché est plus nuisible que le pêché lui-même car elle l'entraînera vers d'autres pêchés.

Quatrième protection : Le pardon

Abou Saïd el Khoudry rapporte que le Prophète ﷺ a dit :
*« Satan a dit : Par Ta puissance Ô Seigneur! Je ne cesserai d'induire les enfants d'Adam en erreur tant que leur âme seront dans leur corps, Allah ﷻ dit alors : Par Ma puissance et Ma majesté, je ne cesserai de leur pardonner tant qu'il me le demanderont ».*¹⁰¹

Oh Serviteur d'Allah ! Si tu multipliais les demandes de pardon, tu briserais le dos de ton plus grand ennemi. Et qui y'a-t-il de mal en cela ? Allah ﷻ t'épargnera son châtiment ainsi que son irritation et détournera de toi tes ennemis et ses ennemis.

Allah ﷻ dit :

« Allah n'est point tel à les châtier alors qu'ils demandent pardon ».
(Sourate le Butin, Verset 33)

Cinquième protection : Prendre soin des rappels et des invocations tirées du Coran et de la Sunna

¹⁰¹ Rapporté par Ahmed 29/3 et Abou Yahla 1399

Allah ﷻ dit :

« Évoquez moi, je vous évoquerai ».

(Sourate la Vache, verset 152)

D'après Harith Ibn Harith El Achhari, le Prophète ﷺ a dit : *« Certes Allah a ordonné au Prophète Yahya Ibn Zakaria cinq choses à mettre en application et lui a commandé d'ordonner aux enfants d'Israël de faire de même [...] et il vous a ordonnez de multiplier l'évocation d'Allah ﷻ, et cela est comparable à un homme poursuivi par son ennemi à toute vitesse, alors qu'il trouve une forteresse inattaquable, il y rentre pour se protéger et échappe à son antagoniste. De même, le serviteur ne peut être à l'abri de Satan que par l'évocation d'Allah ﷻ ».* Et c'est là une arme redoutable face à ses suggestions dévastatrices.

Allah ﷻ a dit sur l'invocation et la supplication :

« Dis : qui vous délivre des ténèbres de la terre et de la mer ? Vous l'invoquez humblement et en secret. « S'il nous délivre de ceci, nous serons du nombre des reconnaissants » ».

(Sourate les Bestiaux, Verset 63-64)

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : *« Certes, ce qui empêche le Diable de rentrer dans le cœur du fils d'Adam est ce qu'il contient comme évocation d'Allah ﷻ qu'il a envoyé à ses prophètes, et si ce cœur en est dépourvu, alors il s'en empare ».*¹⁰²

Comme le dit Allah ﷻ :

¹⁰² Recueil de fatwas, 399/10

« Et quiconque s'aveugle (et s'écarte) du rappel du Tout Miséricordieux, Nous lui désignons un diable qui devient son compagnon inséparable. Ils (les diables) détournent certes les hommes du droit chemin, tandis que ceux-ci s'estiment bien guidés ».

(Sourate l'Ornement, Verset 36-37)

Le musulman n'est pas sans savoir que l'invocation et la supplication contiennent d'énormes bienfaits, ce qui a poussé Ibn Hajar à dire dans "L'ouverture " en expliquant le hadith suivant: **« Si tu veux j'invoque Allah ﷻ qu'il te guérisse » : « Nous pouvons en déduire que le remède des maladies est l'invocation et le refuge vers Allah ﷻ, ce qui est plus efficace que la guérison aux moyens des plantes médicinales. Et que l'impact des invocations et du refuge d'Allah ﷻ ainsi que de sa réaction sur le corps surpasse l'effet des médicaments, mais pour cela deux choses sont indispensables : le malade doit être sincère et avoir une bonne intention, quant au médecin il doit de se tourner vers Allah ﷻ et avoir un cœur rempli de piété et de confiance en son Seigneur (seul Allah ﷻ est savant) ».**¹⁰³

Sixième protection : Toujours prendre soin de lire le verset du Trône

L'une des plus grandes choses avec laquelle le musulman triomphe des diables est la lecture du verset du Trône, à tel point que les djinns et les diables reconnaissent la grandeur de ce verset ainsi que ces énormes bienfaits. Ceci a été mentionné dans l'histoire d'Abou Hourayra avec le Diable lorsqu'il a été chargé par le Prophète ﷺ de veiller sur les aumônes du mois de Ramadan. Lorsqu'un jour le Diable se mit à voler de la nourriture, cet alors qu'Abou Hourayra mit la

¹⁰³ 143/10

main sur lui et lui dit qu'il allait se plaindre au Prophète ﷺ alors le Diable lui dit : *"Laisse moi partir, et je t'apprendrai des paroles qui t'attireront la bonté de Dieu". Je lui demandai quelles sont donc ces paroles ? Le Diable me dit alors : "Lorsque tu rentres dans ton lit, récites le verset du Trône : Allah ! Point de divinité à part lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même" (Sourate la Vache, Verset 255) ce verset ne cessera de te protéger par ordre d'Allah ﷻ, et le Diable ne t'approchera pas jusqu'au lendemain matin". Le prophète Mohamed ﷺ me dit alors : "Il t'a effectivement dit la vérité bien que ce soit un très grand menteur" ».*¹⁰⁴

La même histoire est arrivé à Abou Ayoub El Ansari, voici la fin du récit : *« Le Djinn dit à Abou Ayoub : "Libère moi et je t'apprendrais une parole qui te protégera contre tout mal venant des diables : le verset du trône " Abou Ayoub s'en alla donc voir le Prophète ﷺ et lui raconta tout ce qui venait de se passer, Il ﷺ lui répondit donc "Il a menti alors qu'il est un grand menteur " ».*

Il y a aussi l'histoire d'Obey ibn Ka'ab où il est relaté qu'un djinn lui prenait de la nourriture qu'il trouvait dans une marmite. Un dialogue s'est alors installé entre eux, jusqu'à ce qu'Obey lui dise : *" Qu'est ce qui nous protège contre vous ? " Le djinn lui dit alors : "Le verset du Trône". Obey s'en alla voir le Prophète ﷺ, et lui informa de ce qu'il s'était passé, Il ﷺ lui dit alors : "Ce débauché a dit vrai".*¹⁰⁵

¹⁰⁴ Rapporté par Bokhari 5010, Ahmed 423/5, Tabarani 4011 et el Hakim dans la rectification 459/3

¹⁰⁵ Rapporté par Nisai dans Les actions d'un jour et d'une nuit 961 et dans la rectification d'al Hakim 561-562/1, et par Baihaqi dans les preuves 109/7

Ces trois histoires sont véridiques.

Enfin, il y a l'histoire de Bourayd el Aslamy ainsi que d'Abou Ousayd Asaïdi qui ressemble à celles citées plus haut, que vous pouvez retrouver dans " *Le regroupement des paroles*" de Cheikh el Islam ibn Taymiyya.¹⁰⁶

Septième protection : Récitation des deux protectrices : Sourate de l'Aube et Sourate les Hommes

D'après Ouqba, le Prophète ﷺ a dit : « *N'as-tu pas vu les versets qui ont été révélés cette nuit dont personne n'a jamais vu de semblable ? "Dis, je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante." (Sourate l'Aube, Verset 1) ainsi que "Dis, je cherche protection auprès du Seigneur des hommes" ».* (Sourate les Hommes, Verset 1) Dans une autre narration, toujours de Ouqba : « *Il n'y a aucune personne qui a demandé où chercher refuge auprès d'Allah avec ses deux protectrices ».*

L'érudit Ibn el Qayim a dit : « *Ces deux sourates englobent la protection de tout mal en utilisant des termes brefs, et qu'il n'y a pas un mal parmi les maux sans qu'il ne soit compris dans les calamités de Satan qui sont citées dans ces deux sourates ».*¹⁰⁷

Huitième protection : S'adonner au jeûne légiféré selon la législation islamique

Le messager d'Allah ﷺ a dit : « *A l'arrivée du mois de Ramadan, les portes du paradis sont ouvertes, celles de l'enfer fermées, et les démons enchaînés ».*¹⁰⁸

¹⁰⁶ 470-473/2

¹⁰⁷ L'interprétation des deux protectrices, p.24

¹⁰⁸ D'après Abou Hourayra, rapporté par Bokhari, 1899 et Muslim 107

Le Cheikh el Islam ibn Taymiyya a dit : « **Tout ces bienfaits ont pour cause l'arrivée du mois de Ramadan, un mois qui incitent les cœurs au bien, et aux bonnes actions, causant l'ouverture des portes du paradis et qui les pousse à s'abstenir de tout mal causant la fermeture des portes de l'enfer** ».

C'est un mois où les démons se voient enchaînés n'ayant pas la possibilité de s'adonner au mal comme ils le font après le coucher du soleil.

Neuvième protection : Suivre l'exemple des compagnons ainsi que ceux qui les ont suivis avec bonté

Allah ﷻ a dit :

« Les tout premiers croyants parmi les émigrés et les auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans le bon comportement, Allah les agrée, et ils L'agrément. Il a préparé pour eux des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès! »

(Sourate le repentir, Verset 100)

D'après ce verset, Allah ﷻ a rattaché aux compagnons de par son agrément envers eux tous ceux qu'ils les ont suivis dans la bonté. Donc sache sur ce quoi étaient les compagnons afin d'emprunter leurs chemins.

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « **Aucun compagnon n'a dit qu'il a vu el khadir, où qu'un jour, celui-ci s'est présenté devant le Prophète ﷺ car ils avaient plus de connaissance sur la situation du Diable et savaient parfaitement qu'il est un ennemi pour eux** ».¹⁰⁹

Hélas, il a jeté dans la confusion, beaucoup de personnes, après la mort des compagnons du Prophète ﷺ en prenant l'apparence du

¹⁰⁹ Recueil de fatwas, 18/27

Prophète al khadir pour leur dire : Je suis el khadir, alors qu'en réalité, il n'est que le Diable.

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « *Nous ne connaissons pas d'innovation apparente et connu à l'époque des compagnons semblable à celle des khawaridj, des rawafidh, des qadaria, ou des mourji'a et aucun de ces compagnons étaient connus pour la mise en pratique de ce type d'innovation, mais bien plus encore, leur absence signifie l'adhésion de ces derniers au Coran et à la Sunna, et aucune parole sur eux n'a été rapporté en ce qui concerne les hommes revenus du monde invisible comme el khadir ou autre et sur l'apparition des prophètes devant leurs yeux en état de veille ou sur leur transfert corporel vers Arafat ce qui a induit en erreur beaucoup d'adorateurs qui pensaient que cela venaient d'Allah ﷻ mais cela n'était en réalité que des ruses montées de toutes pièces par Satan* ». ¹¹⁰

Pourquoi ne choisirais-tu donc pas, ce que les compagnons du Prophète ﷺ ont choisi pour eux ? Ils étaient l'accès au chemin du bien et la barrière contre le chemin du mal. C'est pour ce motif qu'Allah ﷻ leur a accordé sa protection contre la domination des démons et leur a permis de les dominer.

Dixième protection : Si le Diable insuffle des doutes au musulman sur sa religion qu'il dise : " je crois en Allah ﷻ", qu'il prenne ensuite ses gardes, et qu'il demande protection à Allah ﷻ contre Satan le lapidé

Allah ﷻ a dit :

« Et si jamais le Diable t'incite à agir autrement, alors cherche refuge auprès d'Allah, c'est lui vraiment l'Audient, l'Omniscient ».

(Sourate Les Versets détaillés, Verset 36)

¹¹⁰ Réfutation contre les Akhnani p.287

Abou Sa'ûd a dit à propos de l'interprétation du verset concernant l'ordre d'Allah ﷻ de se réfugier auprès de Lui *qu'il y'a en cela le fait qu'il veut nous mettre en garde contre l'insufflation dévastatrice du Diable qui fait partie des plus grosses calamités dont les méfaits sont considérables et qui ne peuvent être débarrassé que par la demande de protection auprès d'Allah ﷻ.*

D'après Aïcha, le Prophète ﷺ a dit : « *Celui qui se voit confronté à ce genre d'insufflation qu'il dise trois fois : j'ai cru en Allah et en son prophète car cela l'éloignera des maux* ». ¹¹¹

Et d'après Abou Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : « *Le Diable s'approche vers l'un de vous et dit : Qui a créé ceci? Qui a créé cela? Jusqu'à ce qu'il dise qui a créé Allah ? Si cela arrive qu'il recherche refuge auprès d'Allah et qu'il se mette en garde* ». ¹¹²

Le savant Cheikh Otheymine a dit que *le plus grand remède contre les insufflations sataniques, sur quoi le Prophète ﷺ nous a orienté est la demande de refuge auprès d'Allah ﷻ contre Satan le lapidé, et le fait de cesser d'y penser est de s'en débarrasser en récitant les versets qui ont été évoqués comme les sourates "l'Aube" et les "Hommes"*. ¹¹³

Onzième protection : Après avoir pris connaissance de ton ennemi et du chemin à suivre afin de t'en défaire, poursuis tes efforts, implore ton Seigneur, et ne faiblis à aucun moment

Il a été présenté aux chers lecteurs, le danger du Diable dans son agression envers les musulmans, ainsi que les nombreux dégâts et

¹¹¹ Rapporté par Nisai 626

¹¹² Rapporté par Bokhari 3276, Muslim 134, et Ibn Sunni 627

¹¹³ Tiré du livre "les insufflations sataniques et ses règles de la jurisprudence islamique p.417

l'immensité de son malheur qui les touche. Certes le secours et le salut contre cet ennemi n'est pas une chose aisé sauf pour celui à qui Allah ﷻ a facilité. Les musulmans ont besoin de se jeter dans le combat face à cet ennemi intrépide qu'est le Diable, afin de ne pas devenir un de ses prisonniers. Il se doit de poursuivre ses efforts contre cet adversaire maléfique et ses semblables car certes, Allah ﷻ est leur soutien.

Comme Il ﷻ le dit dans le Coran :

« Et quant à ceux qui luttent pour notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Allah est en vérité avec les bienfaisants ».

(Sourate l'Araignée, Verset 69)

Et :

« Et lutez pour Allah avec tout l'effort qu'il mérite ».

(Sourate le Pèlerinage, Verset 78)

Ibn el Jawzi a dit : **« J'ai vu en songe tous les êtres vivants en rang de bataille, et les diables leur lancer des flèches de passion et les frapper avec des épées de jouissance. Ceux qui se sont mélangé aux diables dans le combat ont été abattus dès le début de la bataille, tandis que les pieux dans un effort considérable ont tenus bon. Mais après un long moment de résistance, les blessures étaient inévitables. Cette catégorie de blessés sont les rescapés, malgré ce qu'ils ont enduré face à l'ennemi, ils ont été sauvés et soignés ».**¹¹⁴

Tr : Voilà une belle parole qui retrace le parcours des endurants face aux diables ainsi qu'aux jouissances de ce monde qui l'entoure dans cette vie d'ici-bas. Mais comme l'a dit Allah ﷻ : **"A côté de la difficulté, est certes une facilité ! A côté de la difficulté, est certes une facilité !"** (Sourate l'Ouverture, Verset 5-6)

¹¹⁴ Sayd el khatir p239

Ibn El Qayim a dit : « *L'effort dans le chemin d'Allah ﷻ est que le serviteur lutte contre son âme afin d'offrir à Allah ﷻ son cœur, sa langue, ainsi que ses membres, que tout soit pour Allah ﷻ et non pour son âme ou pour lui-même et qu'il combatte son Diable en démentant sa fausse promesse, en désobéissant à son ordre satanique, et en commettant ce qu'il nous a interdit de bien vis à vis d'Allah ﷻ, car cet ennemi promet l'égarément ainsi que la pauvreté et ordonne l'immoralité. Il nous a aussi interdit, la piété, la chasteté, la guidance, la patience ainsi que tous les autres bons comportements. Donc, en le combattant sur tous ces points, il naîtra chez le serviteur de ces deux combats, une force, un pouvoir, ainsi que des armes qui lui permettront de combattre les ennemis d'Allah, avec son cœur, sa langue, ses mains et son argent, pour que la parole d'Allah ﷻ soit la plus haute* ». ¹¹⁵

Ibn el Qayim dit aussi sur le verset :

« Et quant à ceux qui luttent pour notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Allah est en vérité avec les bienfaisants ».

(Sourate l'Araignée, Verset 69)

« Allah ﷻ a rattaché la guidée avec le jihad (effort), donc la personne la plus complète dans sa guidée est celle qui accomplit le plus grand jihad, Le Très Haut ﷻ nous l'a aussi rendu obligatoire comme l'effort contre soi-même, contre la passion, contre les diables, et contre la vie d'ici-bas. Donc celui qui lutte contre ces quatre sortes d'effort tout en étant dans le chemin d'Allah ﷻ, Allah ﷻ le guidera vers le sentier qui lui donnera Son agrément et l'accès au paradis. Et celui qui abandonne le jihad, la guidée lui échappera sûrement ». ¹¹⁶

¹¹⁵ *Zad el Mi'ad, 5/3*

¹¹⁶ *Les Profits, 177*

Ne crois pas Ô musulman ! Que ce jihad est difficile, bien au contraire, car tu as à tes côtés Allah ﷻ, le meilleur des assistants et le meilleur des secoureurs. Il ne t'ordonne pas une chose sans te garantir qu'Il te soutiendra dans sa réalisation, et prends garde à ta faiblesse car il a été relaté que le Prophète ﷺ cherchait énormément refuge auprès de son Seigneur contre elle. Il disait : « *Implore le secours d'Allah et ne faiblit pas* ». ¹¹⁷

Douzième protection : Il incombe au musulman de bloquer tous les accès au Diable

Sache, Ô musulman ! Que le fait de bloquer les portes d'entrée au Diable est une chose très importante à laquelle le Prophète ﷺ nous a invités.

Safia, la mère des croyants a dit : « *Le Prophète ﷺ était en retraite spirituelle, je suis allée le visiter un soir pour lui parler. La discussion terminée, je me suis levée pour partir et le Prophète ﷺ fit de même pour me raccompagner chez moi dans la maison d'Oussama Ibn Zayd. Sur la route, nous croisâmes deux hommes faisant parti des Ansars, qui après avoir vu le Prophète ﷺ ont pressés le pas. Alors Mohamed ﷺ dit : Tout doucement, cette femme est Safia bint Hayi. Les hommes répondirent : "Gloire à Allah, Ô Prophète d'Allah!" Le messenger dit alors : "Certes le Diable circule dans le fils d'Adam comme y circule le sang dans les veines. C'est pourquoi j'ai craint qu'il ne sème le mal dans vos cœurs ou ne dise quelque chose" ».* ¹¹⁸

¹¹⁷ Rapporté par Muslim 2664, d'après Abou Hourayra

¹¹⁸ Rapporté par el Bokhari 3281 et Muslim 5643

Et il a dit : « *Si un mal t'atteint, ne dis pas si j'avais fait ceci ou cela, mais dis plutôt : Allah ﷻ a décrété ce qu'il a voulu réaliser. Car le "si" ouvre la porte à Satan* ». ¹¹⁹

Abou Hourayra a dit : « *Délaisse les excédents (paroles, actes inutiles, etc..) ainsi que ce qui ne te regarde pas, éloigne toi du berceau de l'accusation et évite les calamités de la langue et préserve toi de l'avarice, de la peur, de l'angoisse, ainsi que des mauvais soupçons, et gardes toi de la nervosité tant qu'elle n'est pas pour la religion d'Allah ﷻ* ».

32 – LES INSUFFLATIONS DE SATAN SUR LE MUSULMAN FORT, NE FONT QU'AUGMENTER SA FOI

Les compagnons s'inquiétaient des murmures sataniques dont ils étaient la proie et souffraient beaucoup jusqu'à dire au Prophète ﷺ : « *Ô Prophète d'Allah, nous trouvons dans notre fort intérieur des pensées abjectes dont aucun de nous n'osent les divulguer tant elles sont indignes à être racontées*". Le Prophète ﷺ dit : "Les avez-vous trouvé en vous?" Ils répondirent : Oui! Alors il leur dit : "Cela est la foi pure" ». ¹²⁰

D'après Ibn Messaoud, le Prophète ﷺ fut questionné au sujet des insufflations sataniques. Il répondit : « *Elles sont la pureté de la foi* ». ¹²¹

Et d'après un hadith d'Ibn Abbas le Prophète ﷺ a dit : « *Allah est grand! Allah est grand ! Allah est grand! Louange à celui qui a réduit le stratagème de Satan à de simples intrigues* ». ¹²²

¹¹⁹ Rapporté par Muslim 2664

¹²⁰ Rapporté par Muslim 132

¹²¹ Rapporté par Muslim 133

¹²² Rapporté par Ahmed 235/1

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit: **« Lorsque le Diable jeta dans les cœurs des compagnons de mauvaises insufflations, leur foi se mit à trembler par répulsion, et par conviction envers leur Seigneur et cela était le résultat d'une foi pure ».**¹²³

Le Cheikh a également dit : **« Parmi les insufflations sataniques, il y a celle qui tournent autour de la mécréance et de l'hypocrisie, et qui font énormément souffrir le cœur du croyant, comme il nous a été rapporté par les compagnons qui ont dit au Prophète ﷺ : "Parfois nous éprouvons des choses pour lesquelles nous préférierions tomber du haut des cieux que de les prononcer". Ce cas est donc la situation de tout croyant, qui se doit de repousser ces insufflations diaboliques, pour être en mesure de remplir leur cœur de foi, contrairement à celui qui possède une faible foi et dont le cœur s'ouvre aux murmures de Satan. Et l'invulnérable est celui qu'Allah ﷻ a choisi de protéger ».**¹²⁴

33 - LES DJINNS N'ONT AUCUN POUVOIR CONTRE LES GENS DE FOI ET DE SINCERITE

Allah ﷻ a dit au sujet des propos du Diable :

« Il dit : "Ô mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur, et bien je leur enjoliverai la vie sur terre et les égarerai tous, à l'exception, parmi eux, de Tes serviteurs élus ».

(Sourate el Hijr, Verset 39 à 40)

Allah ﷻ dit :

« Sur Mes serviteurs tu n'auras aucune autorité, excepté sur celui qui te suivras parmi les dévoyés. Et l'enfer sera sûrement leur lieu

¹²³ Recueil de fatwas, 563/10

¹²⁴ Recueil de fatwas, 608/22

de rendez-vous à tous. Il a sept portes; et chaque porte en a sa part déterminée ».

(Sourate el Hijr, Verset 42 à 44)

Et :

« Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui place leur confiance en leur Seigneur. Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent associateurs à cause de lui ».

(Sourate les Abeilles, Verset 99 à 100)

Et Il ﷺ dit :

« Et Satan a très certainement rendu véridique sa conjecture à leur égard. Ils l'ont donc suivi, sauf un groupe parmi les croyants. Et pourtant il n'avait sur eux aucun pouvoir si ce n'est que Nous voulions distinguer celui qui croyait en l'au-delà et celui qui doutait. Ton Seigneur, cependant, assure la sauvegarde de toute chose ».

(Sourate Saba, Verset 20 et 21)

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : ***« Les serviteurs sincères sont ceux qui adorent Allah sans lui associer, et comme leur a ordonné leur Seigneur de par la bouche de ses prophètes. Quant à ceux qui empruntent une autre voie, les Diables s'empareront d'eux, pour ainsi, les égarer du droit chemin. Ils leur est donc arrivé la même chose qu'est arrivé aux voyants ainsi qu'aux sorciers qui pensaient être dans le droit chemin et que toutes les choses qui leur arrivait faisait partie des bénédictions qu'Allah accorde à ses alliées. Donc cette voie que les itinérants empruntent est d'une grande importance, et est devenu confuse aux yeux de ceux qu'ils l'observent, au point ne plus faire de différence entre l'unicité d'Allah dans l'adoration et le polythéisme.***¹²⁵

Je dis que le pouvoir qui n'a aucun effet sur les serviteurs sincères cité dans les versets précédents se divise en deux :

¹²⁵ Recueil de fatwas, 400/10

- Un pouvoir dénué de preuve, c'est à dire que lorsque Satan invite le musulman à l'immoralité il vient sans preuve, mais seulement avec des insufflations démoniaques, et l'enjolivement du mal,
- Un pouvoir dénué de capacité, pour être à même de soumettre toute l'humanité à son adoration.

Regarde donc la faiblesse de cet ennemi qu'Allah nous en préserve et ne te laisse pas duper par ses murmures maléfiques.

En conclusion : Qui trébuche et tombe dans un chemin, est privé de la sincérité alors dirige toi vers ton Seigneur avec un cœur sincère, tu trouveras auprès de Lui une protection, une assistance, ainsi qu'un secours dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà.

34 - LE MUSULMAN PIEUX EST ASSISTE ET PROTEGE PAR LES SOLDATS D'ALLAH VENANT DU CIEL ET DE LA TERRE

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « *Si une personne fait partie des aimés d'Allah ﷻ, des pieux, de ceux qui lui obéissent, lui ainsi que son Prophète ﷺ, les diables prennent la fuite devant eux et Allah ﷻ les assistent avec des soldats parmi les anges et les djinns croyants* ». ¹²⁶

Alors qu'est ce qui t'effraies, Ô serviteur d'Allah si tu es pieux ?! Tu es respectable auprès d'Allah ﷻ, Il t'a assujetti Ses soldats du Ciel et de la Terre pour ta préservation, ta protection, ton secours ainsi que ta réussite. De la même manière, Il soulage les musulmans pieux de toute anxiété, et leur donne pour tout embarras une issue, et pour toute difficulté une facilité, et remplace toute faiblesse par une force,

¹²⁶ Les chaînes, 293/2

toute tristesse par une joie, et toute peur par une quiétude. Ô Allah, place nous parmi Tes serviteurs pieux, parmi Tes alliés que Tu as choisi, et parmi Tes bien aimés rapprochés !

35 - LA PEUR DES DJINNS ET DES DIABLES DJINNS AINSI QUE LEUR PRISE DE FUTE DEVANT LES CROYANTS

Les gens de foi doivent savoir que les diables parmi les djinns ont une peur atroce d'eux, et qu'ils prennent la fuite en les voyants. Comment les djinns n'ont-ils pas peur des croyants alors qu'Allah les soutient et les aides en leur envoyant une armée d'anges. Allah ﷻ a dit :

« Et quand tu lis le Coran, Nous plaçons entre toi et ceux qui ne croient pas en l'au-delà un voile invisible ».

(Sourate Le voyage Nocturne, Verset 45)

Dans un hadith d'après Sahd Ibn Abi Waqas, le Prophète ﷺ a dit à Omar : **« Dès que le Diable te voit prendre un chemin, il en prend aussitôt un autre ».**¹²⁷ Il n'y a pas un croyant dont la foi est forte sans que le Diable le redoute.

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : **« Et s'ils font partie des alliés d'Allah ﷻ, des pieux, lui obéissant, lui ainsi que ses prophètes, les diables prennent la fuite ».**¹²⁸ Et ce qui fait référence à la peur des diables envers les musulmans est la parole d'Allah ﷻ :

« Dis : Je cherche refuge auprès du Seigneur des hommes, le Roi des hommes, le Dieu des hommes, contre le mal du tentateur perfide ». (Sourate les Hommes, Verset 1 à 4)

¹²⁷ Rapporté par Bokhari 3294 et Muslim 2396

¹²⁸ Les chaînes, 293/2

La demande de refuge auprès d'Allah ﷻ fait partie des plus grandes causes qui permettent de rejeter les insufflations, et c'est pour cela que le Très Haut ﷻ a dit "*l'envieux (el khannass)*" c'est à dire celui qui disparaît et se retire en mettant fin à ses insufflations, lorsque le mot Allah est prononcé. Et si ce n'était pas sa peur envers Allah ﷻ et sa mise en déroute, il n'aurait pas été chassé, et n'aurait pas pris la fuite devant la créature qui a demandé la protection d'Allah ﷻ.

36 - LA DEFENSE DE L'ISLAM ET SES ADEPTES PAR LES DJINNS CROYANTS ET PIEUX

Ce qui est connu dans l'islam est qu'il y a parmi les djinns, ceux qui se convertissent à l'islam et qui par la suite s'y accroche et en deviennent de fervents défenseurs. Allah ﷻ a très bien illustré ce fait dans la sourate les Djinns et la sourate el Ahqaf où il mentionné qu'un groupe de djinns qui est venu voir le Prophète ﷺ sont retournés vers les leurs pour leur prêcher la bonne parole (Le Coran).

La sunna, quant à elle, abonde de hadiths qui font référence à la soumission de quelques djinns à Allah l'Unique, je vais donc vous citer quelques extraits de défense des djinns envers l'islam et ses adeptes.

Ibn Abbas a dit : *« Un homme sortit de la ville de Khaybar, suivit par deux personnes. Un troisième (djinn musulman) se trouvant au loin interpella les deux suiveurs en leur disant : Allez-vous-en ! Allez-vous-en ! Jusqu'à ce qu'il les fit éloigner. Il partit ensuite rejoindre l'homme et lui dit : « Ces deux hommes sont des démons et je n'ai pas arrêté de les harceler jusqu'à les écarter. Quand tu arriveras chez le*

Prophète ﷺ, salue le de ma part et dit lui que nous avons récolté l'aumône et que s'il en avait besoin nous serions prêt à lui envoyé.

Lorsque l'homme arriva à Médine, il informa le prophète ﷺ de ce qui c'était passé et sur ce le Prophète ﷺ interdit la solitude ».

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit en parlant de l'agrément des djinns à la religion : « **Les preuves faisant référence à l'acceptation des djinns de l'islam sont nombreuses que cela soit dans les hadiths ou dans les traditions, les djinns prient, accomplissent le hajj, font le jihad, et se font punir lorsqu'ils commettent des pêchés** ».¹²⁹

D'après Abderrahmane Ibn Abi Aleila, un homme de sa tribu parmi les ansars est sorti pour prier le icha en compagnie des autres fidèles du clan, quand soudain, un groupe de djinns le captura et l'enleva. Il fut par la suite perdu de vue, c'est alors que sa femme se précipita chez Omar Ibn el Khattab et lui raconta l'histoire. Omar questionna par la suite leur tribu à propos de cette disparition étrange, ils répondirent : « Oui il est bel et bien sorti pour prier le icha, quand tous d'un coup, il se volatilisa ». Il ordonna donc à sa femme d'attendre quatre ans. Après le délai écoulé, elle revint le voir dans la même situation, il reposa la question à son camp, ils répondirent qu'il n'était toujours pas revenu. Omar ordonna donc à la femme de se remarier, ce qu'elle fit. Après cela, son mari réapparut et s'en prit à Omar qui avait ordonné à sa femme de se remarier. C'est alors qu'Omar dit : « Comment l'un d'entre vous peut-il s'absenter une longue période sans donner de nouvelles à sa famille ? » L'homme lui répondit : « Mais j'ai une excuse ô Prince des croyants ! Je suis sorti pour prier le icha et c'est alors que des djinns m'ont kidnappé et m'ont obligé à vivre en leur compagnie une longue période. C'était des djinns musulmans qui étaient au combat contre un ennemi, après avoir pris le dessus sur eux, ils les prirent (les ennemis) en captivité ainsi que moi. C'est alors qu'ils m'ont dit : « Nous voyons que tu es musulman, or il ne nous est pas parmi de garder un musulman prisonnier ». Ils m'ont alors laissé le choix entre rester avec eux ou rejoindre ma famille, j'ai choisi de repartir. Ils m'ont alors raccompagné. Omar se mit alors à le questionner : « Que mangeais-tu chez eux ? Il répondit : « Des fèves et tous les aliments dont la parole d'Allah ﷻ ne fut pas prononcé ». « Et que buvais-tu ? » « Toutes les

¹²⁹ Recueil de fatwas 237/4

boissons qui ne peuvent être fermentées ». Omar lui a alors laissé le choix entre reprendre sa dot ou récupérer sa femme ». ¹³⁰

37 - LA LUTTE DE QUELQUES MUSULMANS FACE AUX ANGES QUI LES PROTEGENT ET REPOUSSENT D'EUX LES DIABLES PAR LA VOLONTE D'ALLAH

Certes, certains musulmans ignorent l'immense besoin qu'ils ont des anges pour leur protection, et leur défense face aux diables djinns. Sachant cela, les hordes de diables ne se gênent pas à se ruer vers eux pour les dérouter du droit chemin, selon leur manque de science concernant le secours des anges envers eux. Voici, ô musulman, les preuves logiques qu'Allah ﷻ a assujetti des anges pour la préservation des pieux serviteurs. Allah ﷻ a dit :

« Il (l'homme) a par devant lui et derrière lui des Anges qui se relaient et qui veillent sur lui par ordre d'Allah. En vérité, Allah ne modifie point l'état d'un peuple, tant que les (individus qui le composent) ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes. Et lorsqu'Allah veut (infliger) un mal à un peuple, nul ne peut le repousser : ils n'ont en dehors de Lui aucun protecteur ».

(Sourate le Tonnerre, Verset 11)

Et :

« Il est le Dominateur Suprême sur Ses serviteurs. Et Il envoie sur vous des gardiens. Et lorsque la mort atteint l'un de vous, Nos messagers (les Anges) enlèvent son âme sans aucune négligence ».

(Sourate Les Bestiaux, Verset 61)

Alors qui parmi les musulmans ignorent que les anges sont les soldats, dont Allah ﷻ a secouru le Prophète ﷺ et son compagnon lorsqu'ils

¹³⁰ Rapporté par El Baihaqi 445-446/7, cette histoire a été authentifiée par cheikh Al Albani dans El Irwa 150/6, numéro du hadith 1709

se trouvaient dans la grotte, et dans la bataille de Badr, des coalisés, et de Honayn, etc....

La lutte de quelques musulmans contre les anges, se réalise par le délaissement de quelques adorations et l'accomplissement de certaines choses qu'Allah ﷻ a interdites. Comme par exemple le fait que le Prophète ﷺ a rapporté dans le hadith suivant où il dit : « *Les anges n'entrent pas dans une maison où il s'y trouve un chien ou une photo* ». ¹³¹

Voilà un exemple parmi tant d'autre qui illustre la lutte de certains musulmans contre les anges, délibérément ou pas.

Qu'est ce qui t'as trompé Ô serviteur d'Allah ﷻ jusqu'à empêcher les anges chargés de ta protection, de rentrer chez toi ?! Si les anges refusent de rentrer dans une maison à cause de la présence de photos, ils refuseront à plus forte raison d'entrer dans des maisons qui contiennent des instruments de musiques, des chansons, des insultes, et des malédictions. Et cela aura pour résultat l'introduction des diables djinns dans les foyers des musulmans afin de leur causer d'énormes dégâts.

38 - L'AGRESSION DES DJINNS CONTRE LES MUSULMANS SANS INSUFFLATION

L'agression des djinns contre les êtres humains, sans suggestions maléfiques de leur part sont nombreuses, et parmi elles, il y a :

¹³¹ Rapporté par Bokhari 5949, et Muslim 2106

Le fait de prendre l'apparence humaine :

Le djinn possède la capacité de prendre l'apparence d'un être humain : homme ou femme, musulman ou mécréant soit-il. Il se sert de ce pouvoir pour parvenir à nuire aux fils d'Adam qu'il soit musulman ou mécréant, j'ai traité ce sujet avec plus de détails dans un de mes livres intitulé "*L'établissement de la preuve sur l'interdiction des relations sexuels entre l'être humain et les djinns*".

Par la relation sexuelle avec l'être humain, ils parviennent à la fornication et à l'asservissement de certaines personnes dans la mécréance comme la sorcellerie, et l'astrologie. Ces djinns peuvent aussi prendre l'apparence d'animaux comme les oiseaux ou les reptiles pour pouvoir porter préjudice à l'homme, à l'exemple du hadith d'Abou Saïd el Khoudry qui relate qu'un serpent apparut dans la maison d'un des Ansars, Le trouvant, le propriétaire lui asséna un coup entraînant instantanément la mort du serpent et celle de l'homme

en même temps. Lorsque le Prophète ﷺ en fut informé, il fit savoir que le serpent était un djinn (*Rapporté par Muslim 2236*). Ces derniers prennent souvent l'apparence de chiens, ou de chats noirs, car en effet le noir ajoute à la force néfaste des diables ; et il regroupe toutes les forces diaboliques par rapport aux autres couleurs comme l'a dit Cheikh El Islam ibn Taymiyya et d'autre. Ibn el Qayim quant à lui dit : « ***Certes, toute race parmi les races d'animaux contiennent des diables*** ». ¹³²

Le fait de frapper les êtres humains :

Il arrive que les djinns frappent les êtres humains, et qu'ils soient atteints d'une déformation de la bouche comme nous en avons parlé dans notre livre "*La preuve de l'interdiction des relations sexuelles entre l'être humain et les djinns*" en ce qui concerne les femelles djinns qui frappent leurs maris parmi les humains.

¹³² *Ihlam el mawqihine 107/2*

La brûlure :

D'après Abu Darda, le Prophète ﷺ se leva pour prier et nous l'entendîmes prononcer les paroles suivantes : « Je cherche refuge auprès d'Allah ﷻ contre toi. » Ensuite il dit à trois reprises : « Je te maudis par la malédiction d'Allah ». Puis il tendit sa main comme s'il voulait prendre quelque chose. Lorsqu'il eût achevé la prière nous lui demandâmes : "Ô messager d'Allah, certes, nous t'avons entendu dire en pleine prière des paroles que nous avons jamais entendu de ta part auparavant, et nous t'avons vu tendre la main. Le Messager ﷺ répondit : « L'ennemi d'Allah ﷻ, Iblis est venu avec des pierres de feu pour brûler mon visage ». J'ai alors dit à trois reprises : « Je cherche refuge auprès d'Allah ﷻ contre toi » mais il ne voulait pas reculer. Je lui ai ensuite dit : je t'ai maudis par la malédiction d'Allah ﷻ absolu, mais sans succès. Par la suite j'ai voulu le saisir, mais par Allah ! N'eût été l'invocation de notre frère Souleymane, il se serait retrouvé ligoté, afin que les enfants de Médine puissent jouer avec lui ». ¹³³

Le fait que les djinns transportent les gens vers les ordures et les déchets en leur faisant croire qu'ils les emmènent au paradis :

A l'instar de l'histoire qui a été relaté par el Hajj dans son livre "l'entrée" El Madrale : « Il a été rapporté par une poignée de mourides qu'un des leurs, assistait aux cours de son Cheikh, et qu'un jour, il quitta l'assise pour ne plus revenir. Le Cheikh demanda alors après lui. Les élèves lui dirent qu'il était vivant et en bonne santé. Le Cheikh envoya donc une personne le chercher. Après que l'élève soit revenu, le Cheikh le questionna : Quelle est la raison qui t'a poussé à quitter le cours ? L'élève répondit : Ô professeur! Je participais à vos cours pour parvenir à un but précis qui était d'arriver au summum de la

¹³³ Rapporté par Muslim 541

science et de la foi et maintenant que j'y suis arrivé, et il n'y a rien qui me retient à rester ici. Le Cheikh l'interrogea sur les signes qui lui ont permis de savoir qu'il était arrivé à son objectif, le jeune lui informa que toutes les nuits il priait au paradis. Le Cheikh lui dit alors : "Ô mon fils ! Par Allah tu n'y es jamais entré !, ou peut-être que si tu me prenais avec toi j'y rentrerais comme tu y es rentré ?". Le jeune étudiant accepta la demande, et le Cheikh passa la nuit chez lui. Après la prière du icha, un oiseau se posa devant la porte. C'est alors que le mouride dit à son professeur que c'est cet oiseau qui le porte toutes les nuits sur son dos vers le paradis. Ils montèrent alors tous les deux sur le dos de cet oiseau qui s'envola en leur compagnie pendant une heure jusqu'à se poser dans un endroit couvert d'arbres. Le mouride se leva pour prier mais il vit le Cheikh assis, il s'empressa de lui demander : « Ô Cheikh, ne pries tu donc pas la nuit? » il répondit : « Oh mon fils il n'y a pas de prière à accomplir au paradis ». Le mouride se mit donc à prier comme si de rien n'était tandis que le Cheikh l'observait. Lorsque l'aube arriva, l'oiseau fit son retour et le mouride dit alors au Cheikh « Lèves toi nous repartons chez nous». Le Cheikh dit alors : « Assieds-toi, je n'ai jamais vu une personne rentrer au paradis pour en ressortir». L'oiseau se mit alors à battre des ailes jusqu'à sentir le sol trembler. Le mouride insista pour repartir : « lèves toi ! » dit-il « pour nous éviter une catastrophe ». Le Cheikh lui répondit : Cet oiseau se moque de toi, car il veut te faire sortir du paradis. Il se mit alors à réciter du Coran ce qui fut fuir l'oiseau. Ils restèrent donc au même endroit jusqu'à l'apparition de la lumière, c'est alors qu'ils se sont aperçu qu'ils se trouvaient au milieu de déchets et d'ordures. Le Cheikh mit une gifle au mouride et lui dit : "Ceci est-il le paradis où le Diable t'a amené?! Lèves toi et participe avec tes frères aux assises car tu as encore beaucoup à apprendre! »¹³⁴

¹³⁴ *El Madkhal, 169-170/3*

Le fait de voler de l'argent des gens pour le donner aux personnes qu'ils aiment parmi les diables humains :

Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit en parlant des charlatans parmi les humains : « *Et quelque fois, les djinns rendent visite à leurs amis parmi les humains en se munissant d'argent et de nourriture qu'ils volent à d'autres personnes, à tel point que certains individus qui disposent de figures enfermés dans des bocaux ne les retrouvent plus lorsqu'ils veulent en manger. Ceci est tout simplement dû à l'homme qui demande à ses diables de lui rapporter des figues et qui aussitôt dit, ces derniers s'empressent d'appliquer la demande et de les voler aux gens* ». (Recueil de fatwas, 114/35)

Il a aussi dit que « *Les compagnons disposaient de prestige et ne travaillaient pas avec les djinns d'autant plus qu'ils ne pouvaient accepter d'eux de l'argent volé. Et il n'existait pas parmi les compagnons du Prophète ﷺ le fait d'être transporté par les djinns de la Mecque à Arafat ou d'un endroit à un autre, comme l'ont pratiqué beaucoup d'ignorants* ». (Recueil de fatwas, 249/1)

Certains djinns et démons agressent l'homme en le possédant :

Nous avons expliqué ce phénomène dans notre livre "Encyclopédie des djinns et des diables". De temps en temps, l'agression envers le fils d'Adam se fait durant le sommeil par l'intermédiaire d'un rêve (érotique), d'une vision, ou par le fait que Satan passe la nuit dans le nez d'une personne comme l'a mentionné le Prophète ﷺ dans un hadith où il dit : « *Quand l'un de vous se réveille la nuit, qu'il inspire de l'eau et l'expire car le démon passe la nuit dans ses narines* »¹³⁵, ou par le fait d'uriner dans son oreille, ou par le fait de lui faire des nœuds au-dessus de sa tête, ou par d'autres moyen comme le confirme les hadiths authentiques.

¹³⁵ Bokhari 3295, Muslim238

L'enlèvement de l'être humain :

À l'époque du calife Omar, un homme fut kidnappé par les djinns, puis il revint au bout de quatre ans et en informa les compagnons. Regarde l'histoire d'El Baihaqi¹³⁶

39 - L'ENTRAIDE DES DJINNS AVEC LES HUMAINS QU'ILS LEUR SONT SEMBLABLE POUR POUVOIR NUIRE AUX MUSULMANS

Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « *Toute catégorie de djinns a un penchant avec son semblable parmi les humains, le juif avec le juif, le chrétien avec le chrétien, le musulmans avec le musulman, les pervers avec les pervers, et les gens ignorants et de l'innovation avec leur semblables* ». ¹³⁷

Une question peut se poser : est ce que les djinns pieux s'entraident avec les musulmans pieux ? La réponse est oui, mais le serviteur doit savoir que l'entraide légale est que les djinns pieux repoussent les pervers parmi eux, ainsi que leur mécréance loin des croyants humains selon leur capacité. Par contre, en ce qui concerne les agissements de quelques djinns envers les pieux parmi les musulmans, en prétextant qu'ils agissent de la sorte pour les défendre, cela est interdit et c'est une agression, et son commanditaire doit stopper cela et se repentir à Allah ﷻ.

40 - LA DIFFERENCE ENTRE CE QUE FONT SUBIR LES DIABLES DJINNS AUX ETRES HUMAINS SOUS LEUR VRAI APPARENCE ET CE QU'ILS LEUR FONT SUBIR QUAND ILS SE TRANSFORMENT

¹³⁶ (445-446/7) Cette histoire a été authentifiée par Cheikh Al Albani dans El Irwa 150/6, numéro du hadith 1709

¹³⁷ Recueil de fatwas, 78/13

Il est connu que la nature des djinns est semblable à celle de l'être humain dans son ensemble, ils ont des corps, ils mangent, ils boivent, ils s'accouplent, et ils tombent malades comme l'ensemble des êtres humains. Les djinns sont incapables de pénétrer le corps humain et de lui insuffler des paroles qu'à condition pour eux de changer de forme et de devenir comme de l'air. Par contre, s'ils prennent l'apparence d'un être humain, ils parviendront à le nuire en le frappant, le tuant, ou le portant etc. Et tout cela par la permission d'Allah ﷻ. Et s'ils se transforment en d'autres créatures comme les oiseaux, les animaux, etc.... ils parviendront à causer du tort aux fils d'Adam.

41 - LES DIABLES SE SERVENT DES MEMBRES DE L'ETRE HUMAIN POUR ACCOMPLIR LEUR MAL

Tout musulman doit savoir que le Diable aspire à son égarement en se servant de ses membres, et beaucoup de preuves font allusion à cela comme le hadith d'Abu Hourayra où le Prophète ﷺ dit : *« Que personne d'entre vous ne pointe son arme sur son frère, car, sans le savoir, le Diable peut l'inciter à l'utiliser causant ainsi sa chute en enfer »*. Pour homicide même involontaire).¹³⁸

L'imam el Nawawi a dit en ce qui concerne le sens de "yanzah" : est que Satan jette l'arme entre les mains du musulman pour concrétiser son coup en lui enjolivant l'acte à ses yeux.¹³⁹

Le Diable circule dans le corps du fils d'Adam à travers le sang, ce qui lui donne la capacité de faire bouger n'importe lequel de ses membres selon sa propre méthode. Et dans ce cas de figure, le Diable peut faire ce qu'il veut de la personne.

Regarde la situation du coléreux qui est sans pudeur envers Allah ﷻ, il est capable de dire et faire n'importe quoi dont l'origine

¹³⁸ Rapporté par Bokhari 7072 et Muslim 6617

¹³⁹ Charh Muslim 386/16

émane du Diable, Comme lancer une injure ou une parole obscène que si cette dernière tomberait du ciel à la terre, cela serait moins catastrophique pour lui que de l'avoir prononcé.

D'autres personnes peuvent frapper un individu de leurs propres mains entraînant sa mort, et tout cela en état de colère, qu'Allah ﷻ nous préserve du mal de Satan !

42 - LE MUSULMAN NE SERA PAS PUNI DE TOUS LES TORTS QUE LE DIABLE LUI CAUSE DURANT SA VIE

Ce sujet fait partie d'un des thèmes de la jurisprudence, Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : *« Le musulman ne sera pas châtié pour tous les torts que Satan lui a fait subir à l'exemple de l'oubli car il vient du Diable tout comme le songe, le sommeil, ainsi que le pet pendant le rappel ou la prière, néanmoins beaucoup de bonnes actions lui échapperont, mais point de péché pour l'adorateur s'il a été sujet à ce que l'on vient de citer sans avoir eu l'intention toutefois de les commettre de son propre gré ».*¹⁴⁰

Donc la seule règle pour ne pas être pêcheur c'est l'absence de mauvaise intention de la part du serviteur, prenons pour exemple une personne qui participe à une assise ou à un prêche du Vendredi avec l'intention de dormir, celui-là sera considéré comme pêcheur.

43 - L'INTERDICTION DE RESSEMBLER AUX DIABLES PARMIS LES DJINNS

Dans un hadith, d'après Ibn Omar, le Prophète ﷺ a dit : *« Qu'aucun d'entre vous ne mange et boit avec sa main gauche, car le Diable mange et boit avec celle-ci ».*¹⁴¹

¹⁴⁰ Recueil de fatwas, 100/15

¹⁴¹ Muslim, 2020

Alors, fais attention à ne pas ressembler au plus grand et répugnant des ennemis et au plus débauché qu'est le Diable. Car il arrive à certains musulmans d'accepter de lui ressembler par le fait de manger et de boire avec la main gauche et ils sont très nombreux. Si tu leur mentionne ce hadith il s'y oppose et s'obstine dans leurs faits. Nous demandons à Allah ﷻ de nous inspirer le bons sens.

L'imam Ahmed rapporte d'après Rajoul que le Prophète ﷺ a *interdit quiconque de s'asseoir dans un endroit ou une partie du corps est exposée au soleil et l'autre à l'ombre car c'est l'endroit où le Diable s'assoit.*¹⁴²

Dans un hadith rapporté par Abou Daoud d'après Abou Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : « *Qu'aucun de vous ne marche avec un seul soulier. Portez les ensemble ou retirez les deux.* ».¹⁴³

Et : « *Que l'un d'entre vous ne marche pas avec une seule sandale à ses pieds, à l'instar de Satan.* ».¹⁴⁴

44 - L'ETAT DU DIABLE ENTRE LES ETRES HUMAINS PENDANT LE MOIS DU RAMADAN

D'après Abou Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : « *A l'arrivée du mois de Ramadan, les portes du paradis s'ouvrent tandis que celles de l'enfer se ferment, et les démons sont enchaînés.* ».¹⁴⁵

Les paroles des gens de science abondent en ce qui concerne le dire du Prophète ﷺ "*les démons sont enchaînés*" et parmi l'une des meilleurs explications données est celle de Cheikh Ibn Taymiyya : « *C'est pour cela que le Prophète ﷺ a dit qu'à l'arrivée du mois du ramadan, les*

¹⁴² Mousnad, 414/3

¹⁴³ Abou Daoud 4136

¹⁴⁴ Rapporté par Harb al Karmây. AlAlbany l'a authentifié dans sahih al jami '7782

¹⁴⁵ Bokhari 1898 et Muslim 1079

*portes du paradis s'ouvrent tandis que celle de l'enfer se ferment, et les démons sont enchaînés. Certes, la voie par laquelle les diables circulent est le sang et pendant le mois du ramadan, elle se voit obstruée ce qui va inciter les cœurs à accomplir de bonnes actions qui ont pour l'origine l'ouverture des portes du paradis. Cela va inciter aussi les musulmans à délaisser les péchés qui sont à l'origine de l'ouverture des portes de l'enfer. Alors les diables sont enchaînés, leurs forces et leurs travaux s'amenuisent à cause de leur mise en fer d'où leur incapacité d'accomplir ce qu'ils accomplissaient le reste de l'année. Le Prophète ﷺ n'a pas dit que les diables ont été tués ou qu'ils sont morts, mais il a dit qu'ils ont été enchaînés. L'enchaînement des diables peut causer du tort aux musulmans, qui sera certes, moindre et plus faible qu'en dehors du mois de ramadan et cela par rapport au jeûne de la personne, plus il est complet, moins il sera importuné par les diables ».*¹⁴⁶

Le Cheikh a aussi dit : « *Pendant le mois béni, les cœurs des musulmans se tournent vers les bonnes actions qui sont à l'origine de l'ouverture des portes du paradis, et ils s'abstiennent des mauvaises actions qui suscitent l'ouverture des portes de l'enfer et les diables se font enchaînés ce qui les empêchent de réaliser les choses dont ils avaient l'habitude d'accomplir après le coucher du soleil. Donc, en conclusion les diables prennent le dessus sur le fils d'Adam à cause de ses passions, et si ce dernier y renonce, les diables se font enchaînés ».*¹⁴⁷

Lorsque que l'on relit attentivement la parole du Cheikh (*plus le jeûne est complet, moins il sera opportuné par les diables*), nous pouvons en déduire que son explication est correct, tout en se basant sur les preuves rapportées sur le repoussement et l'éloignement des diables comme la parole d'Allah ﷻ : "**contre le mal du mauvais conseiller furtif**" (Sourate les Hommes, Verset 4) dans ce verset, le mauvais

¹⁴⁶ Recueil de fatwas 246/25

¹⁴⁷ La grande interprétation, 132/3

conseiller furtif signifie celui qui disparaît au moment du rappel d'Allah ﷻ. Cette disparition peut être totale ou partielle. Elle est totale si le musulman a bien accompli son adoration envers Allah ﷻ en suivant la voie des prophètes, et elle est partielle s'il n'a pas accompli l'adoration comme il se doit. Donc l'augmentation des obéissances envers Allah ﷻ pendant le mois béni et l'abstinence face aux péchés fait partie de l'achèvement de l'adoration voué au Très haut, ce qui rend incapable l'ennemi (le Diable) de faire du tort au musulman comme il le faisait en dehors du mois de ramadan.

Il est à signaler aussi que le musulman qui s'adonne à Allah en dehors du mois du ramadan peut repousser le Diable et le rendre impuissant.

45 - LES MUSULMANS N'ONT EN AUCUN CAS BESOIN DES DJINNS

Tous les musulmans doivent absolument savoir qu'ils n'ont en aucun cas besoin de l'aide des djinns que ce soit dans leur religion ou autre. Après une recherche approfondie dans la jurisprudence, et la Sunna, ainsi que dans toutes les situations où se sont trouvés les compagnons et ceux qui les suivirent, il n'a pas été trouvé que l'être humain avait le droit de demander de l'aide aux djinns. En revanche, ils interdisent catégoriquement de demander secours aux djinns. Allah ﷻ dit :

« Or, il y avait parmi les humains, des mâles qui cherchaient protection auprès des mâles parmi les djinns, mais ceci ne fit qu'accroître leur détresse ».

(Sourate les djinns, Verset 6)

Il nous est donc interdit de chercher protection ou aide auprès des djinns même si ces derniers sont des djinns musulmans, accrochés aux chemins des prophètes.

Le Prophète ﷺ n'a jamais demandé secours aux djinns, de n'importe quelle manière que ce soit, ni dans son exode, ni dans ses combats contre les mécréants, ni dans ses prêches, et ni dans le domaine de la médecine. Donc cette règle est claire : pas de demande de secours ou d'aide auprès des djinns.

Mais une question se pose : les djinns ont-ils besoin de nous, êtres humains ? La réponse est affirmative, ils ont besoin de nous dans tout ce qui concerne les choses de la religion comme la science, l'apprentissage, les prêches, l'adoration et les bons comportements car les djinns n'ont pas de prophètes ni de messagers, comme cela est mis en évidence dans le Coran et d'après la majorité des savants. Donc d'où leur viendrait l'islam si ce n'est des musulmans ? Étant donné que la communauté des djinns est une communauté maléfique, le Coran et la Sunna abondent de renseignements sur leurs états ainsi que la manière de s'en préserver et d'en être secourus.

Alors arme-toi, mon frère avec ce qui nous est parvenu du Coran et de la Sunna pour pouvoir les repousser et les éloigner loin de nous.

46 - QUI FAIT LE PLUS DE MAL AU MUSULMAN ? LE DIABLE OU SA PROPRE AME ?

Tout musulman a des ennemis, et les plus grands d'entre eux sont au nombre de deux : Sa mauvaise âme, et le Diable. Et tous deux ont des différences dont voici quelques-unes pour te permettre de savoir quel est le plus dangereux pour toi.

L'âme a été prédisposée et enclin à l'islam avec l'acceptation de tout ce qui est contraire à cette belle religion Allah ﷻ dit :

« Dirige tout ton être vers la religion exclusivement pour Allah, telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes, pas de

***changement à la création d'Allah. Voilà la religion de droiture ;
mais la plupart des gens ne savent pas ».***

(Sourate les Romains, Verset 30)

Le Prophète ﷺ a dit : « *Chaque individu naît selon l'inné dont Allah ﷻ a pourvu les humains, ce sont ses parents qui ensuite font de lui un juif, un chrétien, ou un mage* ». ¹⁴⁸

(Note du traducteur : Ce hadith indique que l'enfant est créé dans le but de suivre le chemin d'Allah ﷻ c'est à dire l'islam, ensuite l'enfant suit ou dévie de ce chemin selon l'éducation que lui ont donné ses parents).

La base de l'âme est la bonté tandis que celle des diables djinns est le mal. L'état de l'âme est proportionnel à ce qu'on lui inculque comme bien ou comme mal. Si nous la nourrissons de bonne chose, alors le bien se développera en elle et elle deviendra par conséquent une bonne âme pieuse, mais dans le cas contraire, elle deviendra une âme qui incite au mal. Alors le Très Haut dit :

« Et par l'âme et celui qui l'a harmonieusement façonnée ; et Lui a alors inspiré son immoralité de même que sa piété ; a réussi certes celui qui l'a purifie. Et est perdu certes, celui qui l'a corrompt ».

(Sourate le soleil, Verset 7 à 10)

De là, nous pouvons dire que l'âme est partagée en trois :

- l'âme investigatrice du mal,
- l'âme qui blâme,
- l'âme apaisée.

Donc l'âme possède l'immoralité ainsi que la piété. Le Diable quant à lui, est celui qui incite le plus au mal, et c'est la plus grande cause qui pousse l'âme à devenir investigatrice du mal en lui insufflant de mauvaises paroles.

¹⁴⁸ Rapporté par Bokhari 1385, et Muslim 2658

Allah ﷻ a cité à maintes reprises le Diable dans le Coran en nous informant qu'il est un prêcheur de mécréance et d'association. Quant à l'âme investigatrice du mal, Allah ﷻ ne l'a cité que peu de fois comme dans ce verset où Il dit :

« Et pour celui qui aura redouté de comparaître devant son Seigneur, et préservé son âme de la passion ; le paradis sera alors son refuge ».

(Sourate les anges qui arrachent les âmes, Verset 40-41)

Ou :

« Je ne m'innocente cependant pas, car l'âme est très incitatrice au mal, à moins que mon Seigneur, par miséricorde ne la préserve du péché. Mon Seigneur est certes Pardonneur et Très Miséricordieux ».

(Sourate Yousouf, Verset 53)

Nous remarquons que les versets parlant du Diable sont plus nombreux que ceux de l'âme, ce qui veut dire que le mal du Diable est plus grand que celle de l'âme. L'âme vicieuse insuffle à la personne les mauvaises pensées vers lesquelles elles penchent, et elle s'abstient de l'inciter vers des choses dont elle ne fait aucune abstraction ce qui est le cas contraire du Diable qui pousse l'âme vers tout mal et sans prendre en compte son assentiment. Et de temps en temps, l'âme est sujette au dégoût après qu'elle soit parvenue à son but ou après avoir assouvi son désir.

L'âme a trois étapes :

Première étape : l'âme avant la puberté : à cette période l'âme n'est pas trop sujette au mal et à la tentation, et le plus souvent elle est à l'image de la personne, si elle est bien, elle le sera également, et si elle est mal elle le sera aussi.

Deuxième étape : De la puberté à quarante ans : le plus souvent à cette période, les âmes qui incitent au mal sont très actifs.

Troisième étape : Après 40 ans : arrivée à cette étape, certaines mauvaises âmes sont de moins en moins sujettes au mal, tandis que d'autres ont une interruption totale.

Quant au Diable il continue à insuffler à l'âme le mal jusqu'à la mort, il n'a pas de répit, pas de miséricorde, pas de faiblesse, et pas d'égard pour celui dont la situation a changée, il profite du changement de l'état du serviteur pour parvenir à sa destruction. Chaque fois que l'âme commet de grands délits, cela signifie que le Diable a un impact énorme sur elle.

Allah ﷻ dit :

« N'as-tu pas vu que Nous avons envoyé contre les mécréants des diables qui les excitent furieusement à désobéir ? »

(Sourate Myriam, Verset 83)

Le Diable a la capacité d'agresser l'être humain sans passer par les insufflations comme le frapper, l'empêcher de marcher, d'entendre ou de regarder, il peut aussi tuer. Alors que les âmes sont incapables d'accomplir ces actes-là.

Alors toutes ces différences qui sont explicites et claires nous montrent que le Diable est plus dangereux pour l'homme que sa propre âme.

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit: **« C'est pour cela que le plus grand malheur vient du Diable et non pas de l'âme car le Diable enjolive à cette dernière les mauvaises actions, et lui ordonne de commettre des pêchés et lui cite ce qu'il y a en eux comme avantages**

*en les commettant et non pas ce qu'ils comprennent comme mal, exactement comme il l'a fait avec Adam et Hawa ».*¹⁴⁹

Il dit aussi sur le verset : *« Et par l'âme et celui qui l'a harmonieusement façonnée ; et lui a alors inspiré son immoralité de même que sa piété ; a réussi certes celui qui l'a purifie. Et est perdu certes, celui qui l'a corrompt ». « Qu'Allah inspire l'immoralité et la piété à l'âme, l'immoralité est cependant inspiré par l'intermédiaire du Diable ».*¹⁵⁰

47 - IL N'Y A PAS PARMIS TES ENNEMIS EN DEHORS DE SATAN PLUS NOCIF POUR TOI QUE TON ÂME

Oh musulman ! Il te faut obligatoirement connaître les horizons de ton âme car elle est ce qu'il y a de plus nocif pour toi en dehors de Satan parmi tout autre ennemi. L'érudit Ibn El Qayim dit¹⁵¹ : *« Gloire à Allah, regardez l'orgueil se trouvant dans l'âme du Diable, la jalousie dans celle de Qabil, l'arrogance dans le peuple de A'd, la tyrannie dans le peuple de Thamūd, l'insolence du roi Nemrod, l'impudence et l'orgueil de Pharaon, l'injustice et le désir de Karun, la ruse des gens du Samedi, l'insubordination d'El Walid ainsi que l'ignorance d'Abou Jahl. Et dans ces âmes habitent des comportements bestiaux, comme l'avarice du corbeau, le mal du chien, l'irréflexion du paon, la désobéissance de l'ours, la rancune du chameau, le saut de la panthère, la fureur du lion, le vice de la souris, la malice du serpent, la moquerie du singe, la réunion des fourmis, la ruse du renard, l'agilité et le sommeil de l'hyène. Le remède à tous ses vices se trouvant dans l'âme est de les combattre pour qu'elles puissent disparaître. Fait partie de ces catégories, les personnes continuant de vivre avec ses maladies sans vouloir s'en défaire, c'est-à-dire que celui qui ne désire pas lutter contre son âme*

¹⁴⁹ Les bonnes et mauvaises actions, 61/1

¹⁵⁰ Recueil de fatwas, 569/17

¹⁵¹ Les Profits, 463-464

afin de la perfectionner et reste dans son état médiocre, son âme ne pourra faire partie de la promesse d'Allah qu'Il a faite à Ses serviteurs croyants comme il le dit dans la sourate Le repentir :

« Certes Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis ».

(Sourate le Repentir, Verset 111)

Les personnes dont Allah a fait référence dans ce verset sont ceux qui ont réussi à corriger leurs âmes pour ainsi faire partie de cet échange qu'Allah leur a promis.

48- ELOIGNER LES DIABLES PARMIS LES HUMAINS

Les diables humains sont de plusieurs sortes et leur haine envers les croyants sont multiples, et tout musulman a besoin de la guidée de son Seigneur afin de pouvoir les repousser, ainsi que de la Sunna du Prophète Mohamed ﷺ.

Allah ﷻ a dit :

« Acceptes ce que l'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable, et éloigne toi des ignorants ».

(Sourate el A' raf, Verset 199)

Ibn 'Ataya a dit à propos de ce verset : ***« Il est une recommandation d'Allah le Très haut à son Prophète ﷺ ainsi qu'à sa communauté, et c'est aussi un ordre les incitant au bon comportement ».***¹⁵² La majorité des interprètes sont unanimes pour dire que le sens de la parole d'Allah ﷻ ***« éloigne-toi des ignorants »*** signifie que la personne doit supporter le mal ainsi que le pardon sur celui qui a commis un péché et patienter face aux mauvais caractères de certaines personnes.

¹⁵² Tafsir, 185/6

Quant à Chinqity, il dit : « *Dans ce noble verset, Allah ﷻ montre comment l'être humain doit se comporter face à l'ignorance des diables humains et djinns, il a aussi montré que les échanges de dialogue avec ces derniers doivent se faire avec douceur* ». ¹⁵³

L'érudit Ibn el Qayim a dit en parlant de ce qui éloignent les diables djinns et humains : « *Le Coran a enseigné aux fils d'Adam comment repousser ses deux ennemis par des moyens simples et efficaces comme la demande de protection, le fait de s'écarter des ignorants et repousser leur mal par un bien, et que celui qui a réalisé cela, à travers ce qu'Allah ﷻ lui a enseigné, verra son ennemi devenir son ami, et s'apercevra que son mal a pris fin. En suivant les conseils d'Allah ﷻ, il obtiendra l'amour des gens et leurs compliments, ainsi que l'asservissement de ses passions, l'apaisement du cœur dénué de toute rancœur et de haine ainsi que la quiétude des gens jusqu'à même son ennemi. Et tout cela, par la grâce d'Allah ﷻ et Son agrément, car tôt ou tard il se verra récompenser. La personne doit aussi s'armer de patience comme le dit Allah ﷻ :*

« Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie ».

(Sourate les Versets détaillés, Verset 35)

Ce privilège n'est donné qu'à ceux qui endurent, accepte le pardon et s'écarte de leur ignorance et de leur mal, car l'impulsif, l'insouciant face aux épreuves qu'il rencontre ne patientera jamais ». ¹⁵⁴

Allah ﷻ a dit :

¹⁵³ La preuve, 341/2

¹⁵⁴ Irathatou ellahafane, 192/1

**« Et quand ils entendent des futilités, ils s'en détournent et disent :
A nous nos actions, et à vous les vôtres. Paix sur vous. Nous ne
recherchons pas les ignorants ».**

(Sourate Le récit, Verset 55)

Et :

**« Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent
humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux,
disent: «Paix» ».**

(Sourate le discernement, Verset 63)

Pour repousser le mal des diables djinns, il y a aussi le recours à la discussion de la meilleure des façons comme le dit Allah ﷻ :

**« Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre,
sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : Nous croyons en
ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis
que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous
nous soumettons».**

(Sourate l'Araignée, Verset 46)

Si par la suite, la personne s'enorgueillit et reste têtu face à la vérité, il est du devoir du musulman de demander refuge auprès d'Allah ﷻ contre lui comme Il le dit clairement :

**« Ceux qui discutent sur les versets d'Allah sans qu'aucune preuve
ne leur soit venue, n'ont dans leurs poitrines qu'orgueil. Ils
n'atteindront pas leur but. Implore donc la protection d'Allah, car
c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant ».**

(Sourate Le Pardonneur, Verset 56)

49 - QUELQUES REGLES CONCERNANT LES DJINNS

Première règle : Toute adoration en dehors d'Allah ﷻ est en réalité une adoration vouée aux djinns

Allah ﷻ a dit :

« Et un jour Il les rassemblera tous. Puis Il dira aux Anges : Est-ce vous que ces gens-là adoraient? Ils diront: Gloire à Toi! Tu es notre Allié en dehors d'eux. Ils adoraient plutôt les djinns, en qui la plupart d'entre eux croyaient ».

(Sourate Saba, Verset 40-41)

Et :

« Ce ne sont que des femelles qu'ils invoquent, en dehors de Lui. Et ce n'est qu'un diable rebelle qu'ils invoquent. Allah l'a (le Diable) maudit et celui-ci a dit : Certainement, je saisirai parmi Tes serviteurs, une partie déterminée ».

(Sourate Les femmes, Verset 117-118)

Tous ceux qui adorent les divinités en dehors d'Allah ﷻ n'adorent qu'en réalité les diables djinns, qui sont la cause de cette déviation en prêchant les fils d'Adam à leur adoration ou à l'adoration d'autres choses comme celle des anges, des messagers, des prophètes et des pieux parmi ceux qui les suivirent.

Donc cette première règle englobe toute adoration en dehors d'Allah ﷻ, car tous ceux qui lui associent sont des adorateurs du Diable sans exception.

Deuxième règle : Toute dépravation et désobéissance envers Allah ﷻ est en réalité une obéissance aux djinns

Allah ﷻ a dit :

« Ne vous ai-Je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré, et [ne vous ai-Je pas engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit ».

(Sourate Ya-Sin, Verset 60-61)

La parole d'Allah ﷻ « **à ne pas adorer le diable ?** » englobe l'adoration et l'obéissance envers ce dernier, car lorsque le musulman pêche, son acte devient une adoration vouée au Diable. Donc, nous pouvons en conclure que toute désobéissance envers Allah ﷻ devient automatiquement une obéissance à Satan.

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit en ce qui fait référence à ce verset : « **Même si les gens ne visent pas l'adoration du Diable par leurs actes, ils sont tout de même en train de l'adorer et de s'allier à lui en toute réalité.** »¹⁵⁵

Troisième règle : Les plus grands menteurs parmi les créatures d'Allah sont les diables djinns

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « **Le Diable qui dit à une personne alors qu'il n'est pas un prophète : "Certes, tu es un prophète véridique, Allah ﷻ m'a envoyé vers toi" ne peut être que le plus grand des menteurs parmi tous les êtres de la création** ».¹⁵⁶

Il dit aussi : « **Même si tous les diables sont des menteurs, cela ne veut pas dire que tout ce qu'ils entendent auprès des anges en prêtant l'oreille et que tout ce qu'ils diffusent est faux, car il se peut que l'un d'eux soit véridique dans les propos qu'il vient d'entendre auprès des anges et qu'il se mette à les colporter par la suite, mais en réalité, la plupart d'entre eux sont des menteurs** ».¹⁵⁷

¹⁵⁵ Recueil de fatwas, 135/4

¹⁵⁶ La réponse juste, 298/6

¹⁵⁷ La réponse juste, 346/5

Quatrième règle : Le Diable et sa descendance apprécient le mal, et se réjouissent de ce qui en découle

Allah ﷻ a dit en nous renseignant sur le Diable :

Il dit encore: «Vois-Tu? Celui que Tu as honoré au-dessus de moi, si Tu me donnais du répit jusqu'au Jour de la Résurrection, j'éprouverai, certes, sa descendance excepté un petit nombre (parmi eux)». (Sourate le Voyage nocturne, Verset 62)

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « ***Iblis et ses soldats parmi les diables aiment le mal et se réjouissent de ses affreuses calamités, ils le recherchent activement et y prêtent beaucoup d'attention, ce qui est du à la perversion de leur âme, car même en sachant qu'il sera le prix de leur châtement rien ne les arrête dans cette perversité*** ». ¹⁵⁸

Le Cheikh El Islam dit également : « ***Les diables ont un objectif, dans tout ce qu'Allah ﷻ a interdit comme mécréance, immoralité, désobéissance, et ils ont une jouissance dans le mal et la tentation, qu'ils affectionnent, même si cela ne leur ai d'aucune utilité*** ». ¹⁵⁹

Sur ce, il n'y a aucun bonheur pour les diables djinns excepté dans l'égarément du fils d'Adam ainsi que dans sa tentation.

Cinquième règle : La force satanique est un mal pur

Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit : « ***Le satanisme est un mal pur qui n'est d'aucun intérêt*** ». ¹⁶⁰

¹⁵⁸ Recueil de fatwas, 83/13

¹⁵⁹ Recueil de fatwas, 83/13

¹⁶⁰ Recueil de fatwas, 83/13

Donc, si l'on est conscient que la force satanique est un mal pur, nous savons que ces derniers s'en servent dans l'égarément des musulmans, plus particulièrement, et qu'ils nous attaquent à chaque fois qu'ils sont en mesure de le faire et nous ne devons pas espérer de leur part une miséricorde.

Sixième règle : L'ensemble des djinns est issue de la descendance d'Iblis (Diable) car il est leur père tout comme Adam l'est pour les êtres humains.

Allah ﷻ dit :

« Je ne les ai pas pris comme témoins de la création des cieux et de la terre, ni de la création de leurs propres personnes. Et Je n'ai pas pris comme aides ceux qui égarent ».

(Sourate la caverne, Verset 50)

Il a été authentifié par Al Hassan qu'Ibn Jarir a dit: « ***Iblis ne faisait pas parti des anges, ne serait-ce que le temps d'un clin d'œil, mais il est à l'origine un djinn, comme Adam est l'origine des êtres humains*** ». ¹⁶¹

Abu Cheikh, quant à lui, a dit : « ***L'ensemble des djinns sont les enfants d'Iblis, comme les humains sont les enfants d'Adam Mais Dieu seul le sait*** ». ¹⁶²

Quant au Cheikh El Islam ibn Taymiyya, il penche plutôt pour cette hypothèse qui veut que Satan soit l'origine des djinns tout comme Adam est l'origine des humains. « ***L'ensemble des djinns sont les enfants d'Iblis mais seul Allah connaît la vérité*** ». ¹⁶³

Donc vu que les djinns font partie de la descendance d'Iblis, le mal prend automatiquement le dessus sur eux, à l'exemple de leur père qui utilisent ses enfants pour combattre les êtres humains et les corrompre

¹⁶¹ 141/18

¹⁶² La grandeur 1645/5 Rapporté par Ibn Chou'ab

¹⁶³ Recueil de fatwas 7/15

comme nous le démontre plusieurs preuves tirées du Coran et de la Sunna.

Septième règle : Le mot djinn englobe les croyants et les mécréants parmi eux.

Allah ﷻ a dit :

« Ô communauté des djinns et des humains »
(Sourate les Bestiaux, Verset 130)

Sur plus d'un verset Allah ﷻ a rendu frère le mot djinn du mot humain car comme le mot humain comprend les croyants et les mécréants parmi eux, il en va de même pour le mot djinn, sauf que celui-ci est un mot assimilé au mal, à l'immoralité, ainsi qu'à la désobéissance qui sont des caractéristiques à l'origine de ces derniers, et pour ce motif, toutes ces particularités du mal les suivent jusqu'à nos jours.

Huitième règle : Le mot Diable regroupe Iblis, ses soldats et ceux qui les suivent

Allah ﷻ a dit :

« Ô enfants d'Adam! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point ».
(Sourate Al A'raf, Verset 27)

Donc d'après ce verset nous pouvons en déduire que le mot diable parmi les djinns s'applique qu'à celui qui a mécru en Allah ﷻ ou s'est rebellé contre Lui à l'instar d'Iblis, de ses soldats et de ceux qui les suivent.

50 - REPONSES A QUELQUES AMBIGUITES

Parmi les choses les plus importantes sur laquelle l'auteur du livre a pris soin d'expliquer aux musulmans est la réfutation des ambiguïtés qui sont en relation avec le sujet exposé aux lecteurs, sans lequel ce livre ne prendra fin. Le sujet de notre livre n'est pas exempté d'équivoque, incitant le musulman à la science nécessaire pour pourvoir les réfuter. J'ai donc répondu aux ambiguïtés selon mes capacités.

En voici quelques-unes :

Première ambiguïté : Comment le djinn peut t-il pénétrer le corps de l'homme alors qu'il est créé de feu ?

Réponse :

Les savants ont répondu à cette ambiguïté par la réponse donnée par Abu El Wafa Ibn Haqil¹⁶⁴ : « *Une personne posa une question sur les djinns : Allah ﷻ nous a informé qu'ils ont été créé de feu, et que ce dernier les brûle et leur font très mal, alors comment le feu peut-il brûler du feu ? Le Cheikh répondit : La réponse est qu'Allah ﷻ a fait du feu l'origine des djinns, tout comme il a fait de la terre, de l'argile, extraite d'une boue malléable celle de l'homme. Cela veut dire que l'origine de l'être humain est l'argile, alors qu'en réalité il ne l'est pas, bien qu'il le fût au départ. De même pour les djinns, ils étaient de feu à l'origine et alors qu'ils ne le sont plus. Et la preuve réside dans la parole du Prophète ﷺ : « Le Diable est venu à moi pendant ma prière, je l'ai donc étranglé et senti la froideur de sa langue sur ma main ».*¹⁶⁵

¹⁶⁴ Les Arts

¹⁶⁵ Lakat el marjane fi ahkam el djinn, p.32, 33

Quant à l'intrusion du djinn dans le corps de l'être humain sans le brûler, Ibn Hajjar donne une réplique à ceux qui nient cela en disant : *« Leur origine proviennent du feu comme les êtres humains qui ont pour origine la terre, mais ce n'est pas pour autant que le fils d'Adam est de l'argile et que le djinn du feu. Et la preuve réside dans la parole du Prophète ﷺ citée plus haut ».*

Donc avec ces réponses, cette ambiguïté est totalement réfutée, et elle ne laisse plus aucune place au doute sur la parole d'Allah ﷻ :

« Sauf celui qui saisit au vol quelque [information]; il est alors pourchassé par un météore transperçant ».

(Sourate Les Rangées, Verset 10)

Deuxième ambiguïté : Certaines personnes disent que les diables parmi les humains sont pires que les diables djinns

Réponse :

La preuve de cette catégorie de personnes selon laquelle les diables humains sont pires que les diables djinns, réside dans un hadith faible hadith rapporté par Abou Dhar où le Prophète ﷺ dit : *« Nous cherchons refuge contre le mal des diables parmi les humains et les djinns », je lui est donc dit : « Oh Prophète d'Allah, y'a-t-il des diables parmi les humains ? » Il répondit « "Oui" ».*¹⁶⁶

La cause de la faiblesse de ce hadith est Oubayda ibn Rachrach qui est une personne faible dans la transmission de hadith. De plus, le Coran et la Sunna démontre bel et bien que l'égarément des êtres humains est à l'origine des diables et non le contraire. Parmi ces preuves, le verset où Iblis a juré de détourner la descendance d'Adam du droit chemin,

¹⁶⁶ Rapporté par Ahmed dans son mousnad (178/5) et par Tialy dans son mousnad (478) et que l'on trouve chez Baihaqi dans "Chouhab" (3576)

excepté les pieux d'entre eux, et sa parole s'est concrétisée d'après le verset suivant :

« Et Satan a très certainement rendu véridique sa conjecture à leur égard. Ils l'ont donc suivi, sauf un groupe parmi les croyants ».

(Sourate Saba, Verset 20)

Une autre preuve se trouve dans un hadith quoudsi ou Allah ﷻ dit :

« Certes, J'ai créé tous Mes serviteurs musulmans ensuite, leur sont venus les diables djinns qui les ont déviés de leur religion »

Et le sens de mes serviteurs dans ce hadith veut dire la descendance d'Adam bien plus encore Allah ﷻ dit en parlant à Adam :

« Et il (le Diable) a très certainement égaré un grand nombre d'entre vous. Ne raisonnez-vous donc pas ? »

(Sourate Ya-Sin, Verset 62)

Il y a aussi que les diables djinns se servent des humains parmi les mécréants dans leur combat contre l'islam et ses partisans. L'hostilité des diables s'applique envers tous les êtres humains en général, il n'y a pas un être humain qui échappe à leur inimité en commençant par les prophètes et les messagers et ceci afin de détruire le fils d'Adam dans sa religion et dans sa vie d'ici-bas et ce jusqu'au jour du jugement dernier, car un délai a été accordé à Iblis jusqu'à un terme déterminé. Il emploie sa descendance, génération après génération pour égarer l'être humain. Et ceci est tout le contraire du mal provenant des diables humains, car leur nuisance est limitée et n'est pas continuelle à l'exemple des diables djinns.

On entend souvent dire que le mal des diables parmi les humains est plus intense que celui des diables djinns car ils ont la capacité de porter atteinte à l'être humain par des coups, de l'emprisonnement, ou en les tuant, et que les djinns quant à eux, sont incapables de réaliser ses actions.

La réponse à cette ambiguïté est que certes les diables parmi les humains ont la capacité de réaliser tout ce que nous venons de citer mais cela ne veut en aucun cas dire que leur mal est supérieur au mal des diables djinns ; nous allons bien sûr expliquer tout cela à travers les lignes qui vont suivre :

Premièrement : Tous les maux que nous venons de mentionner comme les coups, l'emprisonnement, et la tuerie, sont enjolivés aux yeux des êtres humains par les diables djinns donc il n'est pas juste d'affirmer que leur nuisance est inférieur à celle des diables humains.

Deuxièmement : Les djinns sont capables de faire subir aux fils d'Adam le mal que leur font subir les diables parmi les humains, à l'instar de certaines personnes habitées par les djinns pour cause de sorcellerie. Ils les empêchent de bouger et les détournent de l'islam, les djinns vont même parfois jusqu'à les tuer. Nous avons aussi vus certaines de leurs nuisances envers l'être humain dans le chapitre : « La nuisance des djinns envers les êtres humains sans l'intermédiaire d'insufflations ».

Il se dit aussi que le Diable peut être chassé par l'invocation d'Allah ﷻ à l'inverse du diable humain. La réponse est que certes l'invocation d'Allah ﷻ chasse les diables djinns mais aussi les diables humains qui se font aussi repousser par la bonne parole et par le fait de s'éloigner d'eux. Allah a dit ﷻ :

« Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants ».

(Sourate El A'raf, Verset 199)

Et :

« Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent: «Paix».

(Sourate Le Discernement, Verset 63)

Il faut savoir qu'il y a parmi les diables djinns, ceux qui ne peuvent être chassés que par l'intermédiaire de coups, comme les diables qui ont été envoyés par les sorciers pour nuire à une personne, ou comme le diable qui a voulu annuler la prière du Prophète ﷺ après qu'il eut demandé refuge auprès d'Allah ﷻ et qu'il s'aperçut que cela n'avait aucun effet, il se mit donc à le maudire, et il l'attrapa, l'étrangla jusqu'à sentir le froid de sa langue.

Attention, cher frère, et chère sœur, à ne pas délaissier l'obéissance d'Allah ﷻ car les diables djinns sont à l'affût de la personne transgressant ses interdits pour pouvoir le nuire et le tenter par ses insufflations. Chaque être humain est sujet aux chuchotements et aux prêches des diables djinns et ce jusqu'à la fin de sa vie, il ne pourra s'en débarrasser que par la protection d'Allah ﷻ et en s'adonnant à sa religion. Point de divinité et de force que par Allah ﷻ.

Troisième ambigüité : Le Diable a dit "Certes, je crains Allah", donc comment peut-il insuffler le mal aux gens ?

Réponse :

Sa parole "Je crains Allah" ne veut pas dire qu'il est croyant car sa peur n'est pas accompagnée d'une obéissance à Allah ﷻ. Le Cheikh El Islam ibn Taymiyya a dit en éclaircissant le sens de cette parole : « ***C'est une peur sans obéissance*** ». Plusieurs interprètes ont dit que Satan a eu peur des anges lorsqu'il les a vu combattre pendant la bataille de Badr aux côtés du Prophète ﷺ et de ses compagnons, ils se sont basés, pour affirmer leur dire sur le verset suivant :

« Mais, lorsque les deux groupes furent en vue l'un de l'autre, il tourna les deux talons et dit : Je vous désavoue. Je vois ce que vous ne voyez pas; je crains Allah, et Allah est dur en punition. »

(Sourate Le Butin, Verset 48)

Ils se sont basés également sur ce qui a été rapporté par ibn Abas, la parole du Diable dans ce verset a été prononcé pendant la bataille de Badr comme il le dit : « *Au moment où il vit les anges* ». ¹⁶⁷

Ibn el Qayim a dit : « *Certains érudits ont commenté la parole de l'ennemi d'Allah, "Certes, Je crains Allah", comme Qatada et Ibn Isaac qui ont dient : « L'ennemi d'Allah a dit vrai lorsqu'il a dit "Je vois ce que vous ne voyez pas" et a menti dans sa parole "certes, je crains Allah". Par Allah, Satan n'a aucune peur envers Allah ﷻ mais il sait qu'il ne dispose d'aucune puissance et d'aucune invulnérabilité surtout face à ceux qui obéissent au Très haut. D'autres ont dit que Satan crains la colère d'Allah ﷻ dans la vie d'ici-bas à l'image du mécréant ou du libertin qui a peur d'être tué ou puni pour son crime, donc sa peur n'est en aucun cas en relation avec l'au-delà. Et ceci est plus plausible, car cette peur n'a aucun besoin de foi* ».

Quatrième ambiguïté : Quelle sagesse y a-t-il dans la domination des diables djinns sur les musulmans ?

Réponse :

Parmi les sagesse d'Allah dans la domination des diables djinns sur les musulmans, il y a qu'il soumet ses serviteurs à un examen et à une épreuve comme le dit Allah ﷻ :

« Toute âme doit goûter la mort. Nous vous éprouverons par le mal et par le bien [à titre] de tentation. Et c'est à Nous que vous serez ramenés ».

(Sourate les prophètes, Verset 35)

Et Allah ﷻ éprouve ses serviteurs comme Il le veut. Il n'a pas à être questionné sur ce qu'Il fait mais eux seront questionnés. A travers

¹⁶⁷ Rapporté par Ibn Jarir, ibn Mouindhir, ibn Abi Hatim, et el Baïhaqi dans Les preuves de la révélation, 78-79/3

cette sagesse, Allah ﷻ distingue le bon serviteur du mauvais. Allah dit ﷻ :

« Allah n'est point tel qu'Il laisse les croyants dans l'état où vous êtes jusqu'à ce qu'Il distingue le mauvais du bon ».

(Sourate Al Imran, Verset 179)

Cinquième ambigüité: L'âme du musulman cause plus de tort à lui-même que les diables djinns

Réponse :

Ibn el Qayim a dit : « Celui qui étudie attentivement le Coran et la Sunna trouvera que ces deux sources portent une grande importance sur la mention du Diable ainsi que sa ruse et son combat, et ce, autant de fois que la mention de l'âme. Quant à l'âme investigatrice au mal, elle est citée dans le verset suivant :

« Je ne m'innocente cependant pas, car l'âme est très incitatrice au mal, à moins que mon Seigneur, par miséricorde, [ne la préserve du péché]. Mon Seigneur est certes Pardonneur et très

Miséricordieux».

(Sourate Youssouf, Verset 53)

Tandis que l'âme réprobatrice (blâmable) a été mentionnée dans la sourate (La résurrection) :

« Mais non! Je jure par l'âme qui ne cesse de se blâmer ».

(Sourate la Résurrection, Verset 2)

En conclusion, la citation de l'âme dans le Coran est inférieure à celle de Satan. Et l'avertissement d'Allah ﷻ envers ses créatures au sujet du Diable est cité autant de fois que l'avertissement d'Allah ﷻ envers l'âme. Car certes le mal provenant de l'âme est issue des insufflations de Satan car elle est le navire et le lieu de son mal. C'est pour cela qu'Allah ﷻ a ordonné de chercher refuge auprès de

Lui avant de réciter le Coran par exemple, et il n'a pas ordonné de chercher refuge auprès de l'âme sauf dans un seul cas qui est la "khotbatou el hajja" (discours du besoin) que l'on trouve dans la parole du Bien aimé ﷺ : *« Nous cherchons refuge auprès de lui contre les maux de nos âmes et les maux de nos actions ».*¹⁶⁸

Pour plus d'informations sur ce sujet revenir au chapitre :
« Qui fait le plus de mal au musulman ? Le diable ou sa propre âme ? »

Sixième ambigüité : La ruse des femmes est plus grande que celle des diables djinns

Réponse :

Les personnes défendant cette thèse s'appuie sur la parole d'Allah ﷻ concernant le roi d'Egypte à l'époque du prophète Youssouf,

« Youssouf, ne pense plus à cela ! Et toi, (femme), implore le pardon pour ton péché car tu es fautive ».
(Sourate Youssouf, Verset 28)

Ils s'appuient aussi sur le verset faisant référence à la ruse du Diable,

« La ruse du Diable est, certes, faible ».
(Sourate les femmes, Verset 76)

Ainsi que sur le hadith d'Abu Hourayra selon lequel le Prophète ﷺ a dit : *« Certes la ruse des femmes est plus grande que la ruse du Diable car Allah ﷻ a dit :*

« La ruse du Diable est, certes, faible », « Et toi, (femme), implore le pardon pour ton péché car tu es fautive ».
(Sourate Youssouf, Verset 28)

¹⁶⁸ Le secours de l'affligé, 177-178/1

Et sur le hadith : *"lorsque le diable désespère d'une personne, il vient le troubler en direction des femmes"*, Je dis qu'en ce qui concerne le premier hadith, il est faux car l'on trouve dans sa chaîne de transmission Maqatil ibn Souleymane el Balriy dont l'érudit el Hafidh dit à son propos: *« Ils l'ont démenti, délaissé, et a été accusé d'anthropomorphisme »*.¹⁶⁹

Quant au deuxième hadith, il a été rapporté par Abou Naïm¹⁷⁰ et en réalité c'est une parole de Saïd ibn Mousib et non pas du Prophète ﷺ. De plus, nous trouvons Ali ibn Zayd ibn Joudhane dans sa chaîne de transmission qui est considéré comme faible. Ce hadith a aussi été rapporté par Ibn Abi Addounia.¹⁷¹ Voilà en ce qui concerne ces deux hadiths.

Nous allons maintenant nous pencher sur le sens du verset 28 de la sourate Youssouf où plus d'un savant ont dit que son véritable sens est : *« Certes la ruse des femmes est immense en comparaison à celle des hommes et non pas en comparaison à celle du Diable »* ; Et pour le deuxième verset, le 76 de la sourate des femmes, son sens est : *« La ruse du Diable est certes faible à côté de celle d'Allah ﷻ, et il n'y a aucun rapport dans ce verset avec la ruse des femmes »* .

Si nous comparons attentivement la ruse des femmes à celle des diables, nous trouverons un immense fossé entre ces deux, car la ruse des diables est générale, elle touche tout le monde comme nous le fait savoir Allah ﷻ en nous parlant de ce que le Diable a dit :

«Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan], je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin, puis je les assaillirai de devant, de derrière, de

¹⁶⁹ Le rapprochement

¹⁷⁰ 166/2

¹⁷¹ Maqaid Achaytane, p.42

leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants ».

(Sourate Al A'raf, Verset 16-17)

Cette ruse touche le pieux, l'impie, le riche, le pauvre etc. ... contrairement à la ruse de la femme qui est limitée et ne touche en général que leur maris, leur voisins, ou leurs proches. Et il faut aussi savoir que la ruse de la femme à la base est due à son emprise par Satan.

En conclusion, nous disons que la ruse de la femme suit la ruse du Diable. Alors douceur avec les femmes, Oh serviteur d'Allah !

Septième ambigüité : Nier l'existence du monde des djinns en disant "Si les djinns existaient nous les aurions vus"

Réponse :

Plus d'un savant ont y répondu, à l'exemple de Cheikh El ibn Taymiyya qui a dit : « ***Dans les deux sahihs, Bokhari et Muslim, Abou Hourayra rapporte que le Prophète ﷺ a dit : "Quand vous entendez le chant du coq, demandez à Allah ﷻ son bienfait car il voit un ange, En revanche, quand vous entendez un âne braire, demandez à Allah ﷻ de vous épargner de la méchanceté du Diable, car il vient de voir un démon" ».***¹⁷²

Abou Daoud, de Jabir Ibn Abdillah rapporte que le sceau des Prophètes ﷺ a dit : « ***Quand vous entendez les chiens aboyer et les ânes braire, demandez à Allah ﷻ sa protection, car ils voient ce que vous ne voyez pas ».***

¹⁷² La droiture 18-19/2

En raison de la multiplicité d'arguments dans le Coran et la Sunna qui prouvent l'existence des djinns et qu'ils peuvent être vus par des créatures telles que les animaux qui voient ce que les êtres humains ne peuvent apercevoir, Nous sommes dans l'obligation d'y croire fermement et de ne point polémiquer sur le sujet.

Toutes ces informations viennent du plus véridique qui est notre Prophète Mohamed ﷺ. Donc les djinns sont parmi les choses de l'invisible auxquelles il faut croire. La majorité des communautés croient en l'existence des djinns même s'il s'en trouve parmi eux certains qui nient leur existence, à l'image de certaines sectes musulmanes comme les Jahmites ou les Mutazilites. Mais les musulmans sont plus savants que les autres sur ce sujet car ils ont reçu cette connaissance d'Allah ﷻ :

« Ne connaît-Il pas ce qu'Il a créé alors que c'est Lui le Compatissant, le Parfaitement Connaisseur ».

(Sourate La royauté, Verset 14)

Ainsi, ce conclut cet ouvrage, j'implore Allah le Puissant et le Majestueux de m'accorder réussite, aide et guidance, il est notre Protecteur et Secoureur, quel excellent protecteur et quelle excellent secoureur! Gloire à Ta transcendance, Oh Allah. Louange à Toi. Je témoigne que nul n'est en droit d'être adoré que Toi. J'implore Ton pardon et je me repens à Toi.

TABLES DES MATIERES

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR.....	3
PREFACE DE L'AUTEUR.....	5
PREFACE DU TRADUCTEUR	7
1 - LE CORAN ET LA SUNNA : LES DEUX SEULES SOURCES FIABLES DANS LA CONNAISSANCE DES DJINNS ET DES DIABLES ET LE MOYEN DE S'EN PROTEGER	9
2 - LA CONVOITISE DU DIABLE ENVERS ADAM ET SA DESCENDANCE	9
3 - L'IMMENSE MALHEUR QUE LE DIABLE S'EST ATTIRÉ EN NUISANT A SON ÂME ET SA DESCENDANCE AINSI QU'A ADAM ET SA DESCENDANCE	10
4 - LA RUSE DE SATAN EST FAIBLE.....	11
5 - LES PLUS MAUVAISES DES CREATURES SONT LES DIABLES PARMIS LES DJINNS.....	12
6 - IL N'Y A PAS UN MUSULMAN SANS QU'IL Y EST A SES COTES UN COMPAGNON MECREANT PARMIS LES DJINNS QUI L'ACCOMPAGNE DE PARTOUT.....	14
7 - IL N'Y A PAS UN MUSULMAN SANS QU'IL Y EST A SES COTES UN COMPAGNON PARMIS LES ANGES QUI LUI INSPIRE LE BIEN	15
8 - LA SAGESSE DE LA DOMINATION DES DIABLES DJINNS SUR LES CROYANTS.....	15
EPROUVER LE CROYANT POUR FAIRE APPARAÎTRE LE MAUVAIS DU BON :.....	15
L'ACHÈVEMENT DES ÉTAPES D'ADORATIONS :	16
BEAUCOUP DE BIENFAITS N'APPARAISSENT PAS EXCEPTÉ AVEC L'EXISTENCE DE LEUR CONTRAIRE	17
L'APPARITION DES GRANDS SIGNES D'ALLAH COMME LA VICTOIRE DE SES ALLIÉS ET L'ANÉANTISSEMENT DE SES ENNEMIS.....	17
9 - LES CAUSES AVEC LESQUELLES LES DIABLES PARMIS LES DJINNS DOMINENT LES MUSULMANS.....	17
PREMIÈRE CAUSE : LE FAIT D'ÊTRE VU PAR LES DJINNS À CONTRARIO DES HOMMES QUI NE LES VOIENT QUE TRÈS RAREMENT.....	17

DEUXIÈME CAUSE : BEAUCOUP D'AMBIGÜITÉS ET DE PASSIONS.....	18
TROISIÈME CAUSE : L'INSOUCIANCE DU CŒUR ENVERS LE RAPPEL D'ALLAH	18
QUATRIÈME CAUSE : LE MAL ET L'AGRESSION DES MUSULMANS ENVERS LES DJINNS QU'IL SOIT VOLONTAIRE OU INVOLONTAIRE.....	19
CINQUIÈME CAUSE : LORSQU'UN DJINN TOMBE AMOUREUX D'UN ÊTRE HUMAIN QU'IL SOIT UNE FEMME OU UN HOMME	20
SIXIÈME CAUSE : PAR LA PLAISANTERIE OU LA MOQUERIE ENVERS LES ÊTRES HUMAINS	21
SEPTIÈME CAUSE : CERTAINS DJINNS FONT DU TORT AUX MUSULMANS QUI COMMETTENT DES PÉCHÉS OU DES INNOVATIONS AFIN DE LES PUNIR.....	21
HUITIÈME CAUSE : L'ÉPREUVE.....	22
10 - ALLAH A CREE LES DJINNS POUR L'ADORER MAIS NOMBREUX SONT CEUX QUI ONT DELAISSES CET ORDRE DIVIN ET SE SONT DIRIGE VERS LA NUISANCE ENVERS LES ÊTRES HUMAINS GRACE AUX INSUFFLATIONS ET AUTRES.....	22
11 - L'AGRESSION ENRACINE DU DIABLE ENVERS L'ETRE HUMAIN.....	23
12 - LA MENACE DU DIABLE ENVERS LES ENFANTS D'ADAM	23
13 - LA DIFFERENCE ENTRE L'INSPIRATION ET L'INSUFFLATION DU DIABLE	25
14 - LES SENS DES MAUVAISES INSUFFLATIONS.....	25
PREMIÈREMENT : L'INVITATION AU MAL ET Y RÉPONDRE	26
DEUXIÈME : EMBELLISSEMENT DU MAL ET DÉTOURNEMENT DU CHEMIN D'ALLAH ﷺ	26
TROISIÈME : L'AVEUGLEMENT DES GENS PAR LA FAUSSE PROMESSE DU DIABLE ..	27
QUATRIÈME : LE FAIT DE L'OBÉIR ET DE LE SUIVRE	28
CINQUIÈME : LE DIABLE EFFRAIE ET TERRORISE LES ENFANTS D'ADAM.....	29
SIXIÈME : LA SÉDUCTION ET LA TROMPERIE	30
SEPTIÈME : LA SOUILLURE	30
HUITIÈME : LA DÉVIATION.....	30
NEUVIÈME : LE TOUCHER OU L'ATTEINTE	31
15 - LES PREMIERES INSUFFLATIONS DU DIABLE SONT DES PENSEES QUI ONT POUR BUT LE MAL.....	32

16 - LA DISTINCTION ENTRE L'INSUFFLATION DE L'AME QUI INCITE AU MAL ET LES MURMURES DU DIABLE	34
17 - L'INSUFFLATION EST LA BASE DE TOUT MAL ET IL EST LE COMMENCEMENT DE LA MECREANCE, DE L'ASSOCIATION AINSI QUE DES PECHES	35
18 - LES TROIS TENTATEURS DU MAL ENVERS LE MUSULMAN: L'AME, LES DIABLES DJINNS, ET LES DIABLES HUMAINS.....	36
19 - LES DIFFERENTES SORTES DE DIABLES DJINNS QUI NUISENT AUX MUSULMANS A TRAVERS LEURS CHUCHOTEMENTS OU AUTRE	37
PREMIÈRE SORTE : LES COMPAGNONS DJINNS	37
DEUXIÈME SORTE : LES SOLDATS DU DIABLE ET SES BRIGADES PARMIS SA DESCENDANCE	37
TROISIÈME SORTE : LES DIABLES TRAVAILLANT POUR LE COMPTE DES SORCIERS ET DES ASTROLOGUES	38
QUATRIÈME SORTE : LES DIABLES OPPRESSANT LES MUSULMANS POUR SE VENGER DE LEURS NUISANCES ENVERS EUX.....	38
CINQUIÈME SORTE : LES DIABLES PARMIS LES DJINNS ACCABLENT LES MUSULMANS POUR CAUSE D'AMOUR PERSONNEL ENVERS EUX OU PAR PUR LIBERTINAGE AINSI QUE PAR ATTACHEMENT AUX VICES	38
SIXIÈME SORTE : CEUX QUI OPPRESSENT LES MUSULMANS PAR LA MOQUERIE, À L'EXEMPLE DE CEUX QUI NUISENT AUX ENFANTS, ET AUX PERSONNES ÂGÉES.....	39
20 - LES INSUFFLATIONS ET LA RUSE DE SATAN SUR LES PROPHETES ET MESSAGERS.....	39
21 - LA NUISANCE DES DIABLES SUR LES MESSAGERS ET LES PROPHETES SANS L'INTERMEDIAIRE DES INSUFFLATIONS.....	41
22 - UN COMPLEMENT DE LA DIVINE PROVIDENCE DANS LA PRESERVATION DU DERNIER DES PROPHETES CONTRE LES INSUFFLATIONS DES DIABLES	43
23 – LA SITUATION DES DJINNS AVEC L'ENVOYE  ET SES DISCIPLES.....	44
24 - L'ASSERVISSEMENT SPECIFIQUE DES DJINNS ET DES DIABLES ACCORDE AU PROPHETE SOULEYMANE.....	44

25 - LA MAJEURE PARTIE DES GENS QUE LE DIABLE ATTAQUE PAR SES MURMURES SATANIKES ET D'AUTRE MOYENS SONT LES MUSULMANS	46
26 - L'INSUFFLATION PERMANENTE DU DIABLE ENVERS LE MUSULMAN ET CE JUSQU'A SA MORT	48
27 - LE DIABLE INCITE L'ÊTRE HUMAIN A COMMETTRE DES PECHES POUR ENSUITE L'INVITE A LES DIVULGUER	50
28 - LES DIFFERENTS MURMURES DES DJINNS A L'EGARD DES CROYANTS	51
PREMIÈRE SORTE : LES MURMURES SUR LE MUSULMAN AFIN DE LE FAIRE DOUTER SUR L'ESSENCE D'ALLAH	51
DEUXIÈME SORTE : LE DIABLE FAIT CROIRE À QUELQUES SERVITEURS IGNORANTS QU'ILS DIALOGUENT AVEC ALLAH ﷻ	52
TROISIÈME SORTE : LES MURMURES DU DIABLE SUR LE MUSULMAN AFIN DE LE SORTIR DE L'ISLAM POUR LE CONDUIRE À LA MÉCRÉANCE	54
QUATRIÈME SORTE : LES MURMURES DES DJINNS SUR QUELQUES MUSULMANS AFIN QU'ILS DEVIENNENT DES SORCIERS, DES ASTROLOGUES, AINSI QUE DES DEVINS	54
CINQUIÈME SORTE : LES MURMURES DU DIABLE SUR LE MUSULMAN AFIN DE L'ENFONCER DANS L'ASSOCIATION À ALLAH	55
SIXIÈME SORTE : LES MURMURES SATANIKES DANS LES ADORATIONS	57
SEPTIÈME SORTE : LES INSUFFLATIONS DÉVASTATRICES	58
HUITIÈME SORTE : LES MURMURES DES DJINNS SUR LE MUSULMAN JUSQU'À CE QU'IL REVENDIQUE LA PROPHÉTIE	59
NEUVIÈME SORTE : LES MURMURES DU DIABLE ENVERS LES SAVANTS	60
DIXIÈME SORTE : LES MURMURES DU DIABLE SUR LES MUSULMANS AU MOMENT DE L'EUPHORIE ET DES MALHEURS ET LEUR INVITATION À LA TRANSGRESSION DES LOIS D'ALLAH ﷻ	62
ONZIÈME SORTE : LES MURMURES DU DIABLE SUR QUELQUES MUSULMANS QUI ADORENT ALLAH ﷻ PAR L'INTERMÉDIAIRE D'ADORATIONS INTERDITES EN ISLAM	64
DOUZIÈME SORTE : LES MURMURES DE SATAN SUR LES MUSULMANS AFIN DE LES RENDRE EXCESSIFS SUR TOUS LES POINTS	65
TREIZIÈME SORTE : LES MURMURES DU DIABLE SUR LE MUSULMAN DANS SA PRIÈRE JUSQU'À CE QU'IL LA NÉGLIGE OU L'ABANDONNE	66
QUATORZIÈME SORTE : LES MURMURES DES DJINNS ET DES DIABLES SUR LES MUSULMANS AINSI QUE L'INVITATION À LA RUPTURE ET À LA DIVISION ENTRE EUX	67

QUINZIÈME SORTE : LES MURMURES DES DJINNS SUR LES MUSULMANS POUR QU'IL SE FASSE DU TORT ENTRE EUX	68
SEIZIÈME SORTE : LE PLEUR SATANIQUE	70
29 - L'ENSEMBLE DES INSUFFLATIONS DES DJINNS ET DES DIABLES CONTRE LES ADEPTES DES PROPHETES ET DES MESSAGERS	71
30 - EXEMPLES DE CALAMITES QUE CONTIENNENT LES INSUFFLATIONS DES SOLDATS D'IBLIS ERIGES CONTRE LES MUSULMANS	73
31 - LES DIFFERENTES PROTECTIONS CONTRE LES NUISANCES DES INSUFFLATIONS PERPETREES PAR LES DIABLES DJINNS	75
PREMIÈRE PROTECTION : ÉTUDE DE LA SCIENCE EN ISLAM.....	75
DEUXIÈME PROTECTION : L'OBSERVANCE DES RÈGLES DE LA RÉVÉLATION QU'ELLES SOIENT INTÉRIORISÉES OU EXTÉRIORISÉES	76
TROISIÈME PROTECTION : LA CONTINUITÉ DANS LE REPENTIR	77
QUATRIÈME PROTECTION : LE PARDON.....	77
CINQUIÈME PROTECTION : PRENDRE SOIN DES RAPPELS ET DES INVOCATIONS TIRÉES DU CORAN ET DE LA SUNNA	77
SIXIÈME PROTECTION : TOUJOURS PRENDRE SOIN DE LIRE LE VERSET DU TRÔNE	79
SEPTIÈME PROTECTION : RÉCITATION DES DEUX PROTECTRICES : SOURATE DE L'AUBE ET SOURATE LES HOMMES.....	81
HUITIÈME PROTECTION : S'ADONNER AU JEÛNE LÉGIFÉRÉ SELON LA LÉGISLATION ISLAMIQUE.....	81
NEUVIÈME PROTECTION : SUIVRE L'EXEMPLE DES COMPAGNONS AINSI QUE CEUX QUI LES ONT SUIVIS AVEC BONTÉ	82
DIXIÈME PROTECTION : SI LE DIABLE INSUFFLE DES DOUTES AU MUSULMAN SUR SA RELIGION QU'IL DISE : " JE CROIS EN ALLAH ﷻ", QU'IL PRENNE ENSUITE SES GARDES, ET QU'IL DEMANDE PROTECTION À ALLAH ﷻ CONTRE SATAN LE LAPIDÉ	83
ONZIÈME PROTECTION : APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE TON ENNEMI ET DU CHEMIN À SUIVRE AFIN DE T'EN DÉFAIRE, POURSUIS TES EFFORTS, IMPORE TON SEIGNEUR, ET NE FAIBLIS À AUCUN MOMENT	84
DOUZIÈME PROTECTION : IL INCOMBE AU MUSULMAN DE BLOQUER TOUS LES ACCÈS AU DIABLE.....	87
32 – LES INSUFFLATIONS DE SATAN SUR LE MUSULMAN FORT, NE FONT QU'AUGMENTER SA FOI	88

33 - LES DJINNS N'ONT AUCUN POUVOIR CONTRE LES GENS DE FOI ET DE SINCERITE	89
34 - LE MUSULMAN PIEUX EST ASSISTE ET PROTEGE PAR LES SOLDATS D'ALLAH VENANT DU CIEL ET DE LA TERRE	91
35 - LA PEUR DES DJINNS ET DES DIABLES DJINNS AINSI QUE LEUR PRISE DE FUI TE DEVANT LES CROYANTS	92
36 - LA DEFENSE DE L'ISLAM ET SES ADEPTES PAR LES DJINNS CROYANTS ET PIEUX.....	93
37 - LA LUTTE DE QUELQUES MUSULMANS FACE AUX ANGES QUI LES PROTEGENT ET REPOUSSENT D'EUX LES DIABLES PAR LA VOLONTE D'ALLAH.....	95
38 - L'AGRESSION DES DJINNS CONTRE LES MUSULMANS SANS INSUFFLATION	96
LE FAIT DE PRENDRE L'APPARENCE HUMAINE :	97
LE FAIT DE FRAPPER LES ÊTRES HUMAINS :	97
LA BRÛLURE :	98
LE FAIT QUE LES DJINNS TRANSPORTENT LES GENS VERS LES ORDURES ET LES DÉCHETS EN LEUR FAISANT CROIRE QU'ILS LES EMMÈNENT AU PARADIS :	98
LE FAIT DE VOLER DE L'ARGENT DES GENS POUR LE DONNER AUX PERSONNES QU'ILS AIMENT PARMIS LES DIABLES HUMAINS :	100
CERTAINS DJINNS ET DÉMONS AGRESSENT L'HOMME EN LE POSSÉDANT :	100
L'ENLÈVEMENT DE L'ÊTRE HUMAIN :	101
39 - L'ENTRAIDE DES DJINNS AVEC LES HUMAINS QU'ILS LEUR SONT SEMBLABLE POUR POUVOIR NUIRE AUX MUSULMANS.....	101
40 - LA DIFFERENCE ENTRE CE QUE FONT SUBIR LES DIABLES DJINNS AUX ETRES HUMAINS SOUS LEUR VRAI APPARENCE ET CE QU'ILS LEUR FONT SUBIR QUAND ILS SE TRANSFORMENT	101
41 - LES DIABLES SE SERVENT DES MEMBRES DE L'ETRE HUMAIN POUR ACCOMPLIR LEUR MAL	102
42 - LE MUSULMAN NE SERA PAS PUNI DE TOUS LES TORT QUE LE DIABLE LUI CAUSE DURANT SA VIE	103

43 - L'INTERDICTION DE RESSEMBLER AUX DIABLES PARMIS LES DJINNS .	103
44 - L'ETAT DU DIABLE ENTRE LES ETRES HUMAINS PENDANT LE MOIS DU RAMADAN	104
45 - LES MUSULMANS N'ONT EN AUCUN CAS BESOIN DES DJINNS	106
46 - QUI FAIT LE PLUS DE MAL AU MUSULMAN ? LE DIABLE OU SA PROPRE AME ?	107
47 - IL N'Y A PAS PARMIS TES ENNEMIS EN DEHORS DE SATAN PLUS NOCIF POUR TOI QUE TON ÂME.....	111
48- ELOIGNER LES DIABLES PARMIS LES HUMAINS	112
49 - QUELQUES REGLES CONCERNANT LES DJINNS	115
PREMIÈRE RÈGLE : TOUTE ADORATION EN DEHORS D'ALLAH ﷻ EST EN RÉALITÉ UNE ADORATION VOUÉE AUX DJINNS	115
DEUXIÈME RÈGLE : TOUTE DÉPRAVATION ET DÉSŒBÉISSANCE ENVERS ALLAH ﷻ EST EN RÉALITÉ UNE ŒBÉISSANCE AUX DJINNS	115
TROISIÈME RÈGLE : LES PLUS GRANDS MENTEURS PARMIS LES CRÉATURES D'ALLAH SONT LES DIABLES DJINNS.....	116
QUATRIÈME RÈGLE : LE DIABLE ET SA DESCENDANCE APPRÉCIENT LE MAL, ET SE RÉJOUISSENT DE CE QUI EN DÉCOULE	117
CINQUIÈME RÈGLE : LA FORCE SATANIQUE EST UN MAL PUR.....	117
SIXIÈME RÈGLE : L'ENSEMBLE DES DJINNS EST ISSUE DE LA DESCENDANCE D'IBLIS (DIABLE) CAR IL EST LEUR PÈRE TOUT COMME ADAM L'EST POUR LES ÊTRES HUMAINS.....	118
SEPTIÈME RÈGLE : LE MOT DJINN ENGLOBE LES CROYANTS ET LES MÉCRÉANTS PARMIS EUX.	119
HUITIÈME RÈGLE : LE MOT DIABLE REGROUPE IBLIS, SES SOLDATS ET CEUX QUI LES SUIVENT	119
50 - REPONSES A QUELQUES AMBIGUITES.....	120
PREMIÈRE AMBIGUÏTÉ : COMMENT LE DJINN PEUT T-IL PÉNÉTRER LE CORPS DE L'HOMME ALORS QU'IL EST CRÉÉ DE FEU ?.....	120
DEUXIÈME AMBIGUÏTÉ : CERTAINES PERSONNES DISENT QUE LES DIABLES PARMIS LES HUMAINS SONT PIRES QUE LES DIABLES DJINNS.....	121

TROISIÈME AMBIGÜITÉ : LE DIABLE A DIT "CERTES, JE CRAINS ALLAH", DONC COMMENT PEUT-IL INSUFFLER LE MAL AUX GENS ? 124

QUATRIÈME AMBIGÜITÉ : QUELLE SAGESSE Y A-T-IL DANS LA DOMINATION DES DIABLES DJINNS SUR LES MUSULMANS ? 125

CINQUIÈME AMBIGÜITÉ: L'ÂME DU MUSULMAN CAUSE PLUS DE TORT À LUI-MÊME QUE LES DIABLES DJINNS..... 126

SIXIÈME AMBIGÜITÉ : LA RUSE DES FEMMES EST PLUS GRANDE QUE CELLE DES DIABLES DJINNS 127

SEPTIÈME AMBIGÜITÉ : NIER L'EXISTENCE DU MONDE DES DJINNS EN DISANT "SI LES DJINNS EXISTAIENT NOUS LES AURIONS VUS" 129